CORRESPONDANCE
DU MARÉCHAL
DE RICHELIEU,
EN 1756, 1757 ET 1758.

TOME PREMIER.

Du Plessis de Richelieu

K.

On trouve chez le même Libraire, MÉMOIRES DE M. LE DUC DE SAINT-SIMON, ſur le Règne de Louis XIV, & le Règne ſuivant; 3 vol. *in*-8. 12 liv. *broché*; 13 liv. 10 ſols, *franc par la Poſte.*

Supplément aux MÉMOIRES DE M. LE DUC DE SAINT-SIMON, copié fidèlement ſur le Manuſcrit original, & qui complette cet Ouvrage, *&c.* 4 vol. *in*-8.; il ſe vend ſéparément aux perſonnes qui ont déja acquis les trois premiers Volumes, 18 liv. *broché*, & 19 liv. 10 ſols *franc par la Poſte.*

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE M. LE COMTE DE SAINT-GERMAIN, Miniſtre d'État ſous LOUIS XVI, précédée de ſa Vie; 2 vol. *in*-8. 8 liv. *broché*, 9 liv. *franc par la Poſte.*

Gal 9 X. d

CORRESPONDANCE

PARTICULIÈRE ET HISTORIQUE

DU MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU,

EN 1756, 1757 ET 1758,

AVEC M. PARIS DU VERNEY,

CONSEILLER D'ÉTAT;

Suivie de Mémoires relatifs à l'expédition de Minorque, en 1756, et précédée d'une Notice historique sur la Vie du Maréchal.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

Et se trouve à PARIS,

Chez BUISSON, Libraire, rue Haute-Feuille, hôtel de Coëtlosquet, N°. 20.

1789.

23

MVSEVM
BRITAN
NICVM

AVERTISSEMENT.

Un Etranger, Officier-Général au service de France, forma, vers 1765, le projet d'écrire l'Histoire de la guerre commencée sur mer et en Allemagne en 1756, et rassembla des matériaux. M. Paris du Verney, qui avait eu la plus grande influence pendant les quatre ou cinq premières années de cette guerre, et qui avait entretenu des correspondances particulières avec les Ministres et les Généraux, les remit à cet Officier-Général, à condition qu'il n'en ferait aucun usage de son vivant. La mort en-

leva M. du Verney en 1770, et peu après le Militaire en question, avant qu'il eut pu employer les Mémoires dont nous parlons. Le hasard nous ayant fait tomber entre les mains ces Papiers, nous les avons élagués et mis en ordre, avec le projet de les donner successivement au Public.

Nous lui offrons aujourd'hui des Lettres du Maréchal de Richelieu, relatives à une époque de notre Histoire, également intéressante et rapprochée de nous. Un grand nombre d'hommes encore existans, ont été acteurs ou témoins des faits dont parle le Maréchal. Il suffit de

parcourir ses Lettres et celles de M. du Verney, qui commencent en 1756, et s'étendent jusqu'en 1758, pour reconnaître, à quel point le Public est ordinairement mal instruit, des causes et même des résultats des Evénemens, qui se passent sous ses yeux, et que c'est seulement dans les Pièces Originales qu'il faut chercher la vérité historique, et par conséquent l'instruction solide.

Pendant l'enfance du Maréchal de Richelieu, l'éducation des Grands était encore fort négligée, du moins quant à la partie de l'instruction; il s'en ressentit, et

quoiqu'il fut né avec beaucoup de vivacité et d'esprit naturel, il passa pendant toute sa vie pour un homme fort aimable, mais qui savait à peine écrire. Ses Lettres confirment cette assertion; mais si on ne peut les considérer comme des modèles de diction, on ne leur contestera pas du moins d'être d'excellens matériaux pour l'Histoire, en ce qu'elles font connaître l'origine et les véritables causes de nos désastres en Allemagne, pendant la guerre de 1756. M. du Verney est lui-même trop recommandable et trop célèbre pour que les pièces qui viennent de lui ne

méritent pas d'être recueillies. Nous espérons qu'elles inspireront d'autant plus d'intérêt, qu'elles dénotent l'homme supérieur.

On a ajouté à la fin du second volume, la collection la plus complette et la plus instructive qui ait encore paru, sur la conquête de l'île de Minorque, en 1756 : expédition aussi glorieuse pour la Nation Française en général, que pour le Maréchal de Richelieu en particulier.

On a placé au commencement du premier volume, une notice historique assez étendue, pour donner une idée de la longue car-

rière qu'a fournie le Maréchal. Enfin, nous croyons ce Recueil digne, à tous égards, de l'attention du Public. Ceux qui ne veulent que lire pour s'amuser, ceux qui recherchent de bons matériaux historiques, et les Militaires empressés de s'instruire, y trouveront également de quoi se satisfaire.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

La Duchesse de Richelieu, attaquée de la fièvre, d'un gros rhume, et d'une toux violente, accoucha le 13 de Mars 1696, à sept mois, d'un fils, qui reçut les noms de Louis-François-Armand, et fut titré Duc de Fronsac. Il était faible et délicat, et on douta d'abord qu'il pût vivre; cependant il se fortifia, et on parvint à l'élever. A peine sorti de l'enfance, il parut à la Cour. *C'était*, dit le Duc de Saint Simon dans ses mémoires (1),

(1) Tome VII^e^, page 83.

la plus jolie créature de corps et d'esprit qu'on pût voir. Une physionomie charmante, des saillies gaies et remplies de finesse, excitèrent l'intérêt particulier de Madame de Maintenon, qui avait d'anciennes liaisons avec le Duc et la Duchesse de Richelieu. Elle traita leur fils comme s'il eût été le sien, et lui donna les surnoms de *Poupée* et de *Bijou*. Le Roi, quoique très-grave, la Duchesse de Bourgogne, et toute la Cour, lui témoignaient mille bontés : il y sut répondre avec une liberté, une politesse, et une grâce infinies.

On le maria, en 1711, avec la fille unique du feu Marquis de Noailles, frère du Cardinal et du

vieux Maréchal de ce nom. La figure du Duc de Fronsac enchantait les femmes, et quelques-unes lui plurent davantage que la sienne, quoiqu'elle ne manquât pas de beauté. Livré à lui-même, avec tout ce qu'il fallait pour plaire, il commit des étourderies de jeune homme, dont une à l'égard de la Duchesse de Bourgogne; elle fut si forte, que son père crut devoir supplier Louis XIV de le faire mettre à la Bastille, et il l'y conduisit lui-même. Le jeune Duc écrivit, pendant sa détention, plusieurs lettres à Madame de Maintenon, qui obtint son élargissement. Peu après, on l'envoya à l'armée du Maréchal de Villars,

qui se l'attacha en qualité d'Aide-de-Camp. La gentillesse et la valeur brillante du Duc de Fronsac, qui fut blessé au siège de Fribourg, plurent au vieux Guerrier, qui lui témoigna le plus tendre intérêt pendant le reste de sa vie.

Le Duc de Fronsac, devenu Duc de Richelieu à la mort de son père, en 1715, fut nommé, le 15 de Mars 1718, Colonel d'un régiment qui prit son nom. La même année, la conspiration du Prince de Cellamare, Ambassadeur d'Espagne, fut découverte; et le Duc d'Orléans, Régent, qui soupçonna le Duc de Richelieu d'y être mêlé, le fit mettre à la Bastille. Lorsqu'il en sortit, on lui rendit son régiment

ment qu'on lui avait ôté. En Décembre 1720, l'Académie Française l'élut pour remplacer le Marquis de Dangeau ; et il fut très-long-temps le Doyen de cette Société. Le 12 de Septembre 1722, il obtint le Gouvernement de Coignac, et, en 1724, l'Ambassade de Vienne : il desirait que Voltaire, avec qui il s'était lié étroitement, le suivît en qualité de Secrétaire de Légation ; mais ce Poëte célèbre préféra sa liberté, et de rester en France.

Le Duc de Richelieu était trop aimable, pour ne pas plaire aux femmes de Vienne, et déplaire à leurs maris. On attribue à la vengeance de ceux-ci un désagrément

qu'il éprouva. Il donna de nuit dans un jardin, une espèce de fête, qu'on représenta, dit-on, à l'Empereur Charles VI, Prince dévot et crédule, comme une assemblée criminelle très-dangereuse, qui avait pour objet d'offrir un sacrifice à la Lune, et même de faire un pacte avec le Diable. Il est vraisemblable que ce n'était qu'une orgie, dans laquelle on sacrifia certainement à Bacchus, peut-être à Vénus, mais où la Lune et surtout le Diable furent probablement oubliés. Quoi qu'il en soit, l'Empereur se plaignit, et le Duc crut devoir abdiquer l'Ambassade. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 1^er^ de Janvier 1728,

avec la permission d'en porter les marques, et reçu l'année suivante.

En 1733, la guerre se déclara entre la France, l'Empereur et l'Empire. Le régiment de Richelieu fesait partie de l'armée du Rhin, commandée par le Maréchal Duc de Berwick, qui assiégea et prit le fort de Kell. Cette conquête termina la campagne, et le Duc de Richelieu revint à Paris. Il était veuf depuis 1716. Voltaire lui proposa d'épouser la Princesse Elisabeth-Sophie de Guise-Lorraine, sœur du dernier Prince de Guise, et de se charger de la négociation : elle réussit, et le mariage se fit au commencement de 1734. La Duchesse de Richelieu mourut en

1740, laissant deux enfans : M. le Duc de Fronsac, aujourd'hui Duc de Richelieu, né en 1736, et une fille qui épousa M. le Comte d'Egmont.

Immédiatement après son mariage, le Duc de Richelieu rejoignit, sur le Rhin, l'armée Française, qui attaqua Philisbourg : il eut, le 2 de Juin, un différend avec le Prince de Lorraine-Lixin, cousin de la Duchesse : ils se battirent à la queue de la tranchée, et le dernier reçut, dans la gorge, un coup d'épée dont il mourut deux heures après. On a prétendu que M. de Lixin, naturellement haut et fier, avait désapprouvé le mariage de Mademoiselle de Guise, au point de refuser de signer

le contrat, et que ce fut l'origine de la querelle. Peu de jours après, le Maréchal de Berwick eut la tête emportée d'un coup de canon, et le Marquis d'Asfeld, qui se trouva le plus ancien Lieutenant-Général, et que le Roi éleva au grade de Maréchal de France, prit le commandement de l'armée, et continua le siège. Voltaire, curieux de voir la guerre, vint au camp devant Philisbourg, et y passa plusieurs jours chez le Duc de Richelieu. Un soir, ce Poëte fut arrêté par des Soldats du régiment de Conti, qui le prirent pour un Espion : ils lui assuraient qu'il serait pendu le lendemain, lorsque le Prince de Conti, qui vint à

passer, l'emmena souper avec lui. Le logement du Duc de Richelieu était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus aimable dans l'armée Française, et on soupçonna cette joyeuse société d'avoir composé la chanson suivante, qui se répandit dans le Royaume, où elle n'est pas encore oubliée, et qui, malgré les épigrammes qu'elle contient, n'ôte rien au mérite du Maréchal d'Asfeld, qui en est le sujet.

Sur l'air des Feuillantines.

On a beau dire du mal
De Bidal (1):
C'est un très-grand Général;
Et son nom couvert de gloire,
Sera *plà*..... sera placé dans l'histoire.

(1) Nom de famille du Maréchal d'Asfeld : il était fils de Pierre Bidal et de Catherine Bâtonneau.

Quand il quitta le métier
De Gantier (2),
Pour être garçon Guerrier,
Chacun le jugea sans peine,
Propre au *bâ*..... propre au bâton de Turenne.

---

(2) Ceci n'est pas exact. Il fallait dire *Mercier*. Pierre Bidal tenait une boutique de Merceries et de Soieries à Paris, dans la rue aux Fers, à l'enseigne de l'Ours. Il gagna beaucoup de bien dans le commerce, et s'établit ensuite à Hambourg, où il fit la banque. Son mérite détermina la Cour de France à le nommer Ministre du Roi près les Prince et Etats du Cercle de la Basse-Saxe. D'un autre côté, Christine, Reine de Suède, le choisit pour son Agent-Général, et il lui fit des prêts considérables, en paiement desquels, elle lui accorda, en 1653, la dignité de Baron, et l'investiture de la terre de Harsfeld ou Asfeld, près de Hambourg : c'était un domaine de la Couronne de Suède, alors Souveraine des Duchés de Bremen et Verden, qui lui avaient été cédés par le traité de Westphalie. C'est de-là que les Bidal ont pris le nom d'Asfeld. Pierre Bidal eut un grand nombre d'enfans, qui se distinguèrent tous. Le Baron d'Asfeld, son fils aîné, obtint, en France, un régiment de Dragons de son nom, fut Maréchal-de-Camp, défendit Bonn, en 1689, avec autant de valeur que d'intelligence, et mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue à ce siége. Son frère devint aussi Maréchal-de-Camp, fut employé,

Philisbourg est le garant
Du talent,
De ce génie excellent.
Aujourd'hui par sa science,
C'est le *Vau*..... c'est le Vauban de la France (3).

---

avec succès, dans le Corps Diplomatique, et épousa Mademoiselle Pucelle, nièce du Maréchal de Catinat. Le Chevalier d'Asfeld, autre fils de Pierre Bidal, obtint le régiment de son frère, se distingua dans la guerre qui fut terminée par le traité de Riswick, en 1697, et il était Maréchal-de-Camp lorsqu'on reprit les armes, en 1700, pour la succession d'Espagne. Il mérita, par ses services, que le Roi Catholique, Philippe V, lui accordât, par le diplôme le plus honorable, le titre de Marquis : il le décora ensuite de l'Ordre de la Toison d'Or. M. d'Asfeld, nommé Maréchal de France, le 14 de Juin 1734, prit Philisbourg le 18 de Juillet, et conserva le commandement de l'armée jusqu'à la fin de la campagne, qui fut sa dernière. Il était né à Harsfeld en 1668, et mourut à Paris en 1743. Lorsqu'il fut au lit de la mort, il dit au Marquis d'Asfeld, son fils aîné : *N'oubliez jamais que vous êtes le fils d'un Maréchal de France, et le petit-fils d'un Marchand de la rue aux Fers.* Peu de parvenus ont l'ame assez élevée pour rappeller, avec autant d'énergie et de noblesse, l'obscurité de leur origine.

(3) Le Maréchal d'Asfeld était Directeur-Général du Corps du Génie et des fortifications du Royaume.

Il est plus sage, dit-on,
Que Caton;
Parle mieux que Cicéron;
Aussi pèse-t-il son style:
C'est un *Po*..... c'est un Politique habile.

Son cœur tendre à tous propos,
De sanglots (4),
Accompagne tous ses mots.
On le voit parmi les armes,
Toujours *mou*...toujours mouillé de ses larmes (5).

Mais on n'aurait jamais fait
Le portrait,
D'un Héros aussi parfait.
On ne s'arrête qu'à peine,
Sur ce *fa*..... sur ce fameux Capitaine.

Le Duc de Richelieu fut nommé Brigadier des Armées du Roi, le 20 de Septembre 1734. En 1735,

(4) Il avait une voix chevrotante.

(5) Ses yeux continuellement humides paraissaient pleurer.

il servit encore sur le Rhin. La paix se fit bientôt, et on l'éleva, le 1er de Mars 1738, au grade de Maréchal-de-Camp. Peu de jours après, il fut pourvu de la Lieutenance-Générale au Gouvernement de Languedoc, et du commandement de cette Province. La guerre ayant recommencé en 1741, le Duc de Richelieu servit dans son grade, et obtint, le 14 de Février 1744, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi: il était fort lié avec la Duchesse de Châteauroux, favorite du Monarque. Le Duc, nommé Lieutenant-Général le 2 de Mai de la même année, suivit le Roi en Flandre et sur le Rhin, en qualité

d'Aide-de-Camp. En 1745, il l'accompagna encore dans les Pays-Bas, et se trouva à la bataille de Fontenoy, donnée le 11 de Mai, et au gain de laquelle, personne ne lui conteste d'avoir contribué, par le conseil de pointer du canon contre le front de la colonne Anglaise; et pendant que cette artillerie l'ébranlerait, de la faire entourer et charger à forces réunies par la Maison du Roi et les autres troupes, qui tomberaient sur elle comme sur des fourrageurs. Cette proposition adoptée, le Duc concourut lui-même à l'exécution, qui eut le plus grand succès.

Le Duc de Richelieu fit la campagne de 1746 dans les Pays-Bas,

et au mois de Décembre il fut envoyé à Dresde avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire, pour le mariage du Dauphin avec la Princesse Marie-Josèphe, fille de Frédéric-Auguste III, Roi de Pologne et Electeur de Saxe.

Les Génois, cruellement vexés par les Autrichiens, se soulevèrent contr'eux, le 5 de Décembre 1746, prirent les armes et les chassèrent de la ville. La République avait besoin de secours pour conserver son indépendance, et Louis XV lui envoya quelques troupes aux ordres du Duc de Boufflers, qui y entra dans Gènes en Avril 1747. Il remporta quelques avantages sur les Autrichiens, mais la petite

vérole l'emporta le 27 de Juin, et il fallut lui donner un successeur; ce fut le Duc de Richelieu : il arriva à Gènes le 27 de Septembre, avec de nouvelles troupes et de l'argent. Les Espagnols lui fournirent environ trois mille hommes; et avec ces forces il repoussa les ennemis dans plusieurs combats, fit fortifier les postes importans, et mit en sûreté les côtes menacées par une flotte Anglaise. D'un autre côté, les Autrichiens et les Piémontais se proposaient d'entreprendre le siège de Gènes; mais le Maréchal de Belle-Ile, Commandant de l'armée Française en Provence, après avoir conquis le Comté de Nice, inquiétait les ennemis, qui

craignirent que s'ils assiégeaient Gènes, le Maréchal ne tombât sûr eux. Enfin, le Duc de Richelieu, par sa prudence et son activité, conserva Gènes jusqu'au 30 d'Avril 1748, que les préliminaires de la paix furent signés à Aix-la-Chapelle, entre les Puissances belligérentes. Le 11 Octobre, le Roi éleva M. de Richelieu à la dignité de Maréchal de France, et le 17 du même mois, la République de Gènes, voulant lui donner un gage de sa reconnaisance, le mit au nombre des Nobles Génois, et lui décerna une statue.

En Juin 1750, le Maréchal de Richelieu se démit du Gouvernement de Coignac, et le 4 de

Décembre 1755, de la Lieutenance-Générale et du Commandement de Languedoc. Il obtint, en échange, le Gouvernement et le Commandement de la Guyenne et de la Gascogne.

La guerre recommença en Amérique, entre les Français et les Anglais, en 1755, et l'année suivante elle s'étendit en Europe. La Cour de France forma le projet de conquérir l'île de Minorque, que l'Angleterre avait enlevé à l'Espagne pendant la guerre de succession, et chargea le Maréchal de Richelieu de l'entreprise. Minorque était plus important pour la Grande-Bretagne, que Gibraltar qui n'est point un port, et lui

donnait l'empire de la Méditerranée. Le Maréchal se rendit à Toulon, où la flotte, les troupes et les munitions nécessaires étaient rassemblées. Il mit à la voile le 10 d'Avril 1756, arriva le 17 à la vue de Minorque, et commença à faire débarquer son armée le lendemain 18. Le 23, il s'avança à Mahon, et campa sur une hauteur en face du fort de Saint-Philippe, réputé la plus forte place de l'Europe, après Gibraltar, et devant lequel on ouvrit la tranchée la nuit du 9 au 10 de Mai. Une flotte Anglaise, commandée par l'Amiral Bing, s'approcha de l'île de Minorque, pour secourir la place, ou au moins pour troubler

et

et retarder le siège ; mais le Marquis de la Galissonnière, qui commandait la flotte Française, alla au-devant des Anglais, les combattit le 20 avec avantage, et les obligea de se retirer à Gibraltar. On n'eut plus à surmonter d'autres obstacles, que la résistance du fort de Saint-Philippe, dont on attaqua les ouvrages avancés le 27 de Juin. L'ardeur des troupes Françaises les entraîna plus loin qu'on ne s'était proposé, et plusieurs petits forts ayant été emportés, le Général Blacknay, Gouverneur de l'île, et qui s'était renfermé dans la place, demanda à capituler. Les articles furent signés le 28.

Peu de jours après, les Anglais s'embarquèrent pour Gibraltar, et le Maréchal de Richelieu remit le commandement de sa conquête au Comte de Lannion, Maréchal-de-Camp, à qui il laissa un corps de troupes suffisant, et repassa en France, avec la gloire d'avoir terminé promptement, avec autant de courage que de succès, une entreprise qui présentait de grandes difficultés. Il a paru superflu d'entrer ici dans de grands détails à cet égard, parce que les journaux et autres éclaircissemens relatifs à cette expédition importante et memorable, se trouvent dans le second volume de cette collection,

avec assez d'étendue pour ne rien laisser à desirer.

En 1757, le commandement de l'armée du Bas-Rhin fut confié au Maréchal d'Etrées ; mais les opérations de ce Général ne satisfesant pas la Cour, elle résolut de lui donner un collègue plus ancien que lui, et à qui il serait par conséquent forcé d'obéir. On espérait qu'il quitterait plutôt l'armée que de souscrire à cet arrangement. On a lieu de croire que M. du Verney, qui avait beaucoup d'influence sur les Ministres, et des liaisons particulières avec le Maréchal de Richelieu, contribua à le faire désigner pour succéder au

Maréchal d'Etrées. Celui-ci gagna, le 29 de Juillet, la bataille de Hastembeck. La possibilité de ce succès n'était pas entrée dans les calculs des Ministres. Le Maréchal de Richelieu joignit l'armée le 3 d'Août, au camp d'Oldendorp, à la rive droite du Weser, et se trouva un peu embarrassé de succéder à un Général victorieux, à qui la bataille qu'il venait de gagner pouvait rendre beaucoup de partisans. Le Maréchal d'Etrées, ainsi qu'on l'avait prévu, prit le parti de revenir en France.

Le Maréchal de Richelieu se mit en devoir de profiter de la victoire de Hastembeck, avec l'ac-

tivité qui lui était naturelle, et il poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, l'armée ennemie, commandée par le Duc de Cumberland, qui, resserré de toutes parts, prit le parti de signer, le 8 de Septembre, avec le Général Français, sous la médiation du Danemarck, la fameuse convention de Closter-Sewen, et qui devait être suivie de dispersion de son armée, et la rendre inactive contre celles de Louis XV et de ses Alliés. Le Maréchal de Richelieu avait des ennemis dans le Conseil, sa conduite fut censurée, et il s'en plaignit, à ce qu'il paraît, avec raison. Le Roi de Prusse lui avait écrit le

6 de Septembre, pour lui proposer d'entamer une négociation de paix : d'un autre côté, le Ministère profita mal de la convention de Closter-Sewen, qu'on différa d'accepter et de ratifier, et l'armée Française fut mise en quartiers d'hiver. Le Roi de Prusse ne recevant pas de réponse favorable, attaqua, le 5 de Novembre, à Rosbach, les armées combinées de l'empire et de France, et les battit. Ce succès contribua à faire reprendre les armes à l'armée Anglo-Hanovrienne. Le Prince Ferdinand de Brunswick, qui succéda au Duc de Cumberland, la remit en action. Le Maréchal de Richelieu, obligé de ras-

sembler ses quartiers, que, pour la facilité des subsistances, on avait dispersé dans une trop grande étendue de pays, parvint cependant d'abord à contenir et même à repousser les ennemis; mais les fatigues, le mauvais temps et la disette, concoururent également à ruiner les troupes Françaises. L'humeur se mit de la partie : M. du Verney, piqué de ce que le Maréchal ne suivait pas assez littéralement tous ses avis, cessa de le croire utile à la tête de l'armée : les Ministres adoptèrent cette opinion, parce qu'elle leur parut propre à masquer l'énormité de leurs fautes, et à en faire retomber le blâme sur

le Général. En Janvier 1758, le Comte de Clermont, Prince du Sang, fut nommé pour aller remplacer le Maréchal de Richelieu, à qui on ne peut guère faire d'autre reproche fondé, que de n'avoir pas entretenu dans son armée une discipline assez sévère. Ce relâchement produisit divers abus, dont une disette presque totale de chevaux, de voitures et de subsistances, dans la vaste étendue de pays comprise entre le Rhin et l'Elbe, fut le résultat

Cette campagne termina la carrière militaire du Maréchal. Il revint en France, où il partagea son temps entre Paris, son Com-

mandement de Guyenne et la Cour. Il jouit d'une faveur constante auprès de Louis XV. Ce Monarque mourut le 10 de Mai 1774. Le Maréchal avait alors plus de soixante-dix-huit ans ; et quoiqu'il n'eût d'autre infirmité qu'un commencement du surdité, son âge était cependant trop avancé, pour lui permettre de faire tous les ans, sans inconvénient, un aussi long voyage que celui de Paris à Bordeaux. Il se démit du Commandement de Guyenne, dont il conserva le Gouvernement, et se réduisit à son service de premier Gentilhomme de la Chambre, dans lequel il était secondé par M. le Duc de

Fronsac, son fils, qui avait sa survivance depuis 1756.

En 1774, le Maréchal de Richelieu se trouva engagé dans un procès désagréable, contre la Présidente de Saint-Vincent, femme de qualité, et plusieurs particuliers de différentes classes. Il s'agissait de douze billets au porteur, souscrits du nom du Maréchal, et montant ensemble à la somme de quatre cents vingt cinq mille livres, dont on lui demandait le paiement. M. de Sartine, alors Lieutenant de Police, et peu après Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine, instruit que ces billets circulaient dans le public, en informa le Ma-

réchal, qui lui répondit catégoriquement : *Qu'il avait tout fait à la femme en queſtion, hormis les billets dont elle réclamait la valeur, et que c'était une friponnerie.* Ce procès tint Paris en suspens, et ne fut jugé qu'en Mai 1776, par le Parlement, assisté des Pairs, le Maréchal étant revêtu de cette dignité. L'arrêt le dispensa de payer les billets, qui furent déclarés faux.

En 1780, il épousa, en troisièmes noces, la veuve du Chevalier de Rothe, née Lavaux de Sommecourt, et d'une ancienne famille noble de Lorraine. Il n'eut pas d'enfant de ce dernier mariage ;

mais il assurait très-sérieusement, que ce n'était pas sa faute. On croit qu'il y avait de la jactance dans ce propos. Il est surprenant qu'un homme se soit marié sous trois règnes, dont le second avait duré environ cinquante-neuf ans.

On raconte qu'après la mort de sa première femme, il se réduisit à un fort petit nombre de Domestiques, et réforma entr'autres un Secrétaire, très-bel homme, pour qui le Public prétendait que la Duchesse avait eu de l'attachement: ce bruit ne fut pas ignoré du Duc de Richelieu. Lorsqu'il se remaria à Mademoiselle de Guise, il reprit une maison nombreuse. Le Secré-

taire galant s'étant présenté pour rentrer au service du Duc ; celui-ci d'abord étonné de le voir, l'aborde cependant, et lui dit en riant : *On vous a donc appris que je me remarie ?*

Le Maréchal de Tonnerre étant mort en 1781, le Maréchal de Richelieu se trouva Doyen et Président du Tribunal des Maréchaux de France, et, en cette qualité, jouissant des honneurs de Connétable. Quoiqu'il eût conservé l'usage de ses jambes et un bon estomac, une augmentation de surdité et des idées quelquefois brouillées, annonçaient la caducité de sa machine. Il était maigre, ridé, et ressemblait

à une momie. On prétend que, plusieurs années avant son dernier mariage, il lui survint une maladie de peau, et qu'il appliquait sur les parties affectées, des tranches de veau ; ce qui donna lieu à un plaisant, à qui on parlait de quelques exploits galans du Maréchal, de répondre : *Ce n'est plus qu'un vieux bouquin relié en veau.*

Malgré son grand âge, il recevait toujours beaucoup de monde, à qui, dans certains momens, il fesait trouver sa société encore charmante. Enfin, la fièvre lui survint, et il expira le 8 d'Août 1788, âgé de quatre-vingt-douze ans, cinq mois, moins cinq jours, dans

l'hôtel qu'il avait fait bâtir, rue neuve Saint-Augustin. Le 11 du même mois, il fut présenté à l'église de Saint-Roch, sa paroisse, et transporté immédiatement après à la Sorbonne, où la Maison de Richelieu a sa sépulture, depuis que le Cardinal de ce nom devint le bienfaiteur de cette église.

Le Maréchal de Richelieu, longtemps célèbre par les agrémens de sa figure et de son esprit, ses galanteries et son aptitude au métier de Courtisan, fut surnommé, par Voltaire, *l'Alcibiade Français.* Ces qualités et les actions éclatantes qu'il a faites, le rangent dans la classe des hommes célèbres de son

siècle. On ne le comprend pas dans celle des grands Généraux ; mais ses contemporains l'ont toujours regardé, comme l'homme le plus propre à réussir dans les entreprises, qui exigent autant d'activité que de résolution et de courage. Il avait effectivement un de ces caractères ardens qui franchissent les plus grands obstacles, sans s'y arrêter, et même sans y faire attention.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE
PARTICULIÈRE ET HISTORIQUE
DU MARÉCHAL
DUC DE RICHELIEU,
EN 1756, 1757 ET 1758.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU
A M. DU VERNEY.

A Toulon, le 7 Avril 1756.

C'EST ce soir, mon cher du Verney, que je dois m'embarquer pour partir demain, et commencer cette grande entreprise, où tout ce qui a été fait pour réparer les négligences et les mesures les mieux prises, ne suffiront pas encore si le vent ne nous favorise; mais j'espère beaucoup à présent, après toutes les craintes que vous m'avez vues. J'ai chargé du Mesnil de vous instruire de tous les détails. Vous croyez bien que j'en ai par-dessus les

yeux tout à-la-fois ; mais je n'ai pas voulu partir sans vous dire un petit adieu, et que Micaud (1) était destiné pour être Major de notre tranchée, quand nous l'ouvririons. Tout ce qui vous appartient m'est recommandable, et je saisirai toujours, avec joie, toutes les occasions de vous prouver ma tendre amitié.

De Lille (2) a fait des merveilles : on ne saurait en être plus content. Je n'en étais pas en peine, venant de votre main.

---

(1) Neveu de M. du Verney.

(2) Munitionnaire général.

M. DU VERNEY
AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 28 Avril 1756.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 7. J'ai été informé de tout ce qui vous est arrivé jusqu'au 13, et, depuis ce temps-là, je suis, comme les autres, dans la perplexité. Nous prenons à bon augure le retardement des nouvelles que nous attendons avec impatience. Nous en aurons sans doute bientôt. Je sais que vous avez mieux résisté, que toute votre maison, à l'air de la mer. Il semble que cet élément ait respecté votre mission. Je suis sûr que mon neveu justifiera, par son activité et par son zèle, le choix que vous avez fait de lui, pour être votre Major de tranchée. Recevez-en, Monseigneur, mes remerciemens, avec les assurances de mon attachement inviolable, et du respect avec lequel je suis, etc.

LE MARECHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A la Citadella en Minorque, le 20 Avril 1756.

JE vous dois, à bien des titres, mon cher du Verney, les premières nouvelles de mon arrivée, et, comme du Mesnil, chargé de ce détail, est en avant, comme vous le verrez par ce petit bulletin, je me charge de ce soin, et j'ai grand plaisir, quoique fort à la hâte, de vous renouveller toutes les assurances de ma tendre amitié.

Je vous prie de faire mes complimens à M. votre frère, et de lui dire que je vous ai prié de partager, avec lui, ces nouvelles.

M. DU VERNEY
AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Plaisance, le 2 Mai 1756.

MONSEIGNEUR,

Je crois que je n'ai pas besoin de vous parler du plaisir que m'a fait le billet que M. de Moncourt m'a envoyé de votre part, le 30 au matin. Je commençais à avoir besoin de ce soulagement; car votre traversée m'a fatigué autant et plus longtemps que tout votre monde, puisqu'elle a duré douze jours de plus pour nous que pour vous. Enfin, Monseigneur, la gloire de cette expédition ne vous échappera pas. M. de Voltaire, qui connaît tout l'intérêt que j'y prends, me mande de ses délices, (qui ne le sont peut-être pas tant qu'il le voudroit,) qu'il faut vous préparer une nouvelle statue : je lui réponds qu'il peut y travailler, et que je l'aimerai

bien autant de sa main que de celle de Pigal. Mon frère a été aussi sensible que moi à votre attention, et notre reconnaissance est égale; mais je ne crois pas qu'elle puisse être plus forte, dans ce moment-ci, que celle que vous inspirez à toute la France, qui avait besoin d'une vengeance aussi signalée que celle que vous allez lui procurer. Vous aurez, sans doute, par M. de Moncourt, des nouvelles certaines de Londres. L'Amiral Bing n'avait pas remis en mer le 20. Je juge, par la conduite qu'ont tenu les Anglais de Minorque, qu'ils ont compté sur des secours ; mais ils n'en auront pas, et je ne vois pas qu'ils puissent se mieux venger de l'abandon où leur Patrie les a laissés, qu'en se rendant à votre discrétion. Enfin, Monseigneur, vous vous portez bien; et c'est encore un avantage de plus pour vous, et pour les gens qui vous sont aussi fidèlement attachés que moi.

Je suis avec respect, ect.

LE MÊME AU MÊME.

A Plaisance, le 13 Juillet 1756.

MONSEIGNEUR,

Si mon premier mouvement de joie, en apprenant la prise du fort Saint-Philippe, a été pour la Nation, le second a été pour vous. C'est le moment le plus glorieux de votre vie, et je vous suis trop attaché pour n'y pas prendre la plus grande part. Toutes les circonstances du terme de votre expédition y ajoutent des avantages sans nombre, et vous jouissez de celui de les avoir procurés : recevez-en mon compliment, avec cette bonté dont vous m'avez donné tant de marques, et revenez promptement recueillir, dans la Capitale, le fruit d'un exploit où vous vous êtes conduit en bon Citoyen et en grand Général.

Je suis avec respect, etc.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le Juillet 1756.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le lendemain de votre arrivée à Toulon. Je serais honteux du reproche que vous me faites, si vous eussiez été le véritable objet de la maladie dont vous m'avez cru attaqué. J'étais très-certain que vous recevriez bien M. de Vallière, et que vous sauriez tirer parti de ses connaissances; mais je crois que je pouvais douter que tout le monde l'accueillît aussi bien que vous. La crainte de voir manquer l'expédition avait tellement gagné ce pays-ci, certains propos sur la mésintelligence de deux corps qui ne sont pas encore faits à rouler sur le même pivot, avaient fait une telle impression, qu'il paraissait nécessaire de faire quelque

chose pour le public, quelque confiance que les gens bien instruits eussent d'ailleurs dans le projet que vous méditiez. Au surplus, Monseigneur, je serais fâché pour vous qu'on eût pensé différemment dans ce pays-ci : vous en auriez moins de gloire, de même que tous ceux qui ont eu l'avantage d'opérer sous vos ordres. J'ai une impatience extrême de vous savoir dans ce pays-ci, pour vous aller faire ma cour et mon compliment. On est déja étonné de ne vous y pas voir : j'approuve le desir qu'on en a, et je ris des causes que l'on donne au retardement de votre arrivée.

Je suis avec respect, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Versailles, ce samedi 1757.

JUGEZ, je vous prie, mon cher du Verney, de mon cœur par le vôtre, et concevez ma sensibilité au récit que m'a fait du Mesnil de votre conversation, et des marques aussi flatteuses de votre constante et ancienne amitié pour moi.

Le Roi me traite aussi-bien que je peux désirer. Ceux qui se sont brouillés avec moi doivent en avoir honte : je ne veux me le croire avec personne ; mais ce serait m'avilir que d'avoir l'air de ne plus sentir vivement tout le mal qu'il a fallu dire de moi, pour conduire les choses où elles sont ; mais je dois être attaché au Roi et à l'Etat de préférence à tout, et ne me refuser à rien de ce qui pourra contribuer à la gloire de l'un et de l'autre. Ce serait les mal servir que de céder à

des faussetés et des flagorneries qui n'auraient pour véritable objet que de petits intérêts de Cour, au milieu de ceux qui devraient seuls fixer l'attention de tous les bons Citoyens ; ce serait encore plus mal faire de se charger du sort de l'Etat, à des conditions qui renverseraient infailliblement toutes les mesures les mieux prises, ou les traverseraient dans leurs principes, et conduiraient au précipice où je vois que l'on est près de tomber. C'est de vous seul, et avec vous seul, que je pourrais travailler et recevoir les lumières nécessaires pour un si grand ouvrage. Ma fortune est au comble, et je ne crois pas avoir à rougir de ma réputation. Ce n'est donc que l'amour du bien public et de la gloire qui peut me faire marcher ; mais je croirais m'égarer si je ne vous avais pour compagnon et pour guide : ce serait mes seules conditions. Ce ne sera pas vraisemblablement celles qui prévaudront, et l'intrigue de Cour gouvernera l'avenir comme le passé ;

mais je pense seulement aujourd'hui à épancher mon cœur dans le vôtre, et je vous donne, avec autant de satisfaction, des marques de ma confiance et de mon amitié sans bornes, que j'en ai à recevoir des vôtres.

LE MÊME AU MÊME.

A Compiègne, le 13 Juillet 1757.

L'on vous a envoyé, mon cher du Verney, de quoi exercer votre zèle et toute votre patience. Je dois ajouter seulement deux mots.

Il vous sera peut-être fort difficile, pour satisfaire la vivacité des sollicitations de M. de Stahremberg, de vous prêter au changement qu'on vous propose. Je dois vous dire seulement que c'est l'objet auquel on a le plus de prédilection, dans le moment justement où la possession d'Ostende et Nieuport excite la jalousie et l'inquiétude de l'Europe, et doit par conséquent augmenter l'attention d'écarter toute défiance entre les deux Cours, à quoi l'on ajoute une infinité de raisonnemens qui seraient trop longs à vous expliquer; et, ce qu'il y a de sûr, c'est la demande la plus positive de la part

de M. de Stahremberg de nous faire marcher à Erfurt : sa satisfaction est un grand bien ; le vôtre serait la facilité de faire joindre cette armée à la nôtre un jour ; mais il y faut des possibilités, et quand on a eu bien de la peine à les trouver dans un endroit, il n'en est que plus difficile de les faire trouver dans un autre, promptement sur-tout. On oppose à cela la marche subite du Maréchal de Maillebois au secours de Prag, avec une armée bien plus considérable, notre retraite de Prag sans précaution. Voilà une partie de ce que je dois vous rendre compte, afin que vous dirigiez ce que vous aurez à dire et à faire en conséquence, et à vous demander si vous êtes obligé de faire quelque retardement, de ne point donner d'exclusion, et de répondre le plus tôt que vous pourrez. Vous avez dû recevoir aussi une lettre de Crémille, qui vous demande des époques pour les vingt-deux escadrons. Ce que je crains le plus de tout cela, c'est que cette augmentation de

travail ne vous accable par le chaud qu'il fait. Ce que nous avons de plus important à ménager pour l'Etat et vos amis, c'est votre santé. Vous ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends.

M. DU VERNEY
AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

Du 15 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

Je reçois la lettre dont vous m'avez honoré hier. Vous n'aviez pas vu alors un mémoire que j'ai adreſſé à M. le Comte de Bernis, sur la dernière proposition de la Cour de Vienne. Je ne puis croire que les exemples qu'on vous a cités soient propres à faire prendre une détermination. Quand les troupes du Roi partirent, en 1741, pour la Bavière, nous avions des approvisionnemens rassemblés depuis quatre mois. Lorsque M. le Maréchal de Maillebois partit de la Westphalie, en 1742, nous avions des subsistances à Amberg et à Egra, beaucoup de biscuits dans la première de ces deux villes, et des provisions dans la seconde pour aller

aller jusqu'à Leitmeritz, si on l'avoit bien voulu. Enfin, lorsque M. le Maréchal de Belle-Ile sortit de Prag, il y prit des subsistances, et il en trouva à Egra. D'après ces faits, dont je pourrais donner la preuve dans le plus grand détail, jugez de quel poids sont les exemples qu'on vous a cités. Au surplus, on m'annonce une décision du Roi, et j'attendrai qu'on m'en fasse part. Je commence cependant à faire un nouveau mémoire, qui aura pour objet un plan militaire, qu'il n'est pas probable que la Cour de Vienne n'adopte pas. Si le Roi l'agrée, je demanderai qu'on vous en envoie la copie, parce que toute l'exécution en roulera sur vous, et j'ai tout lieu de penser que l'on conviendra, qu'il ne faut rien changer aux dispositions qui sont actuellement arrêtées. Mais il me faut plusieurs jours pour faire cet ouvrage.

Je suis, avec autant de respect que d'attachement, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Compiègne, ce jeudi 14 Juillet 1757.

VOTRE lettre et votre mémoire, mon cher du Verney, qui sont arrivés ce matin, ont fixé les idées, comme vous le verrez par les lettres que vous doivent écrire MM. de Bernis et de Paulmi. On doit envoyer M. de Soubise à Wurtzbourg, selon le premier plan ; mais l'abandon que les ennemis ont fait de Hamelen, a fortifié infiniment la volonté d'augmenter le Corps de M. de Soubise de huit mille hommes, où l'on s'est enfin borné, afin de contenter M. de Stahremberg parfaitement. Il faut bien souffrir ce que l'on ne peut empêcher ; mais je n'ai voulu donner d'acquiescement qu'après avoir eu votre conseil. J'ai dit, pour m'en défendre, tout ce qui est dit précisément dans votre mémoire, sur la nécessité de faire

plusieurs opérations à-la-fois, pour achever l'ouvrage dans le peu de temps qui nous reste, et représenter la diminution de l'armée par les communications, garnisons, maladies, etc.; malgré cela, la peur de donner défiance ou mécontentement à l'Impératrice, (qui est très-bien fondée jusqu'à un certain point), et de l'autre, l'envie de grossir le Corps de M. de Soubise, me fait craindre une contradiction trop forte, que je n'ai pas le temps de soutenir d'ici à samedi. Je ne veux cependant rien faire sans votre avis, que je vous demande, et qui restera entre vous et moi.

Il part un courier demain pour Maillebois, pour lui mander de se trouver le 6 d'Août à Cassel, et me préparer des escortes de distance en distance, pour aller légèrement de Marbourg à l'armée, où, suivant les calculs de Crémille, je puis être le 9 ou le 10; ce qui a fait avancer le détail des opérations. C'est le 24 de ce mois que partira le courier,

afin que le Maréchal d'Etrées sache tout le premier d'Août, et que Maillebois puisse partir et prendre des arrangemens. Le bon du Roi a été à tout cela ce soir. Il paraît de même que cet arrangement, et la possession de Hamelen, doit faire avancer l'époque de la marche des vingt escadrons. Il me semble que votre première idée était de les faire rendre le premier d'Août à Wesel, et le 4 à Munster. Crémille doit vous en écrire aujourd'hui.

Donnez-moi sur tout cela de vos nouvelles, mon cher du Verney. Vous devez connaître ma confiance et mon amitié pour vous.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 15 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

Je reçois la lettre dont vous m'avez honoré hier. Je n'ai point encore celles que vous m'annoncez de M. le Comte de Bernis et de M. de Paulmi, ni d'avis de l'abandon que les ennemis ont fait de Hamelen. Je me garderai bien de faire des représentations, sur les huit mille hommes d'augmentation que l'on a résolu de donner à l'armée de M. le Prince de Soubise, en diminution de la vôtre. Les changemens que cela va occasionner dans les dispositions faites, et les ordres donnés, ne sauraient se réparer d'ici. Apparemment que sur l'avis que le Ministre en donnera à M. Gayot et à M. de Crancé, ils feront ce qui dépendra d'eux

pour lever les inconvéniens de pareilles variations. La destination de l'armée de M. le Prince de Soubise demeurant fixée à Wurtzbourg, je n'ai point de représentations à faire sur l'article des subsistances ; attendu que les projets ultérieurs pour le mouvement de cette armée n'étant ni déterminés, ni fixés, ce sera l'affaire de M. Gayot d'y pourvoir autant qu'il sera possible.

Comme ce changement n'est relatif qu'à l'objet politique, je me suis déterminé à faire un mémoire qui pourra être fini demain, qui, en reprenant les motifs qui ont déterminé à envoyer l'armée de Westphalie, avec la gradation de ce qui s'est passé politiquement et militairement, selon ce que j'ai pu savoir, prouve clairement, que tout le projet est relatif aux premières vues de l'Impératrice-Reine, que les opérations que vous aurez à faire seront fort difficiles à exécuter avant la fin de la campagne, que toutes les forces réunies conviendraient à l'exécution du

projet ; et j'ai lieu de penser que ce mémoire, communiqué à M. de Stahremberg et à l'Impératrice-Reine, dévoilera la difficulté d'exécuter tout ce qu'elle desire le plus, et avec raison, c'est-à-dire, le siège de Magdebourg au mois de Mai de l'année prochaine, et qu'il n'aurait rien fallu diminuer de vos forces, pour pouvoir mieux s'assurer de la possibilité d'exécuter une aussi grande et aussi délicate entreprise.

Je suis fort aise que l'on ait avancé l'époque de l'avis à donner à M. le Maréchal d'Etrées. L'arrangement, tel que vous me le marquez, me paraît très-bien ; cependant, les vingt escadrons arrivant à Munster le 5, il me paraît qu'ils y séjourneront jusqu'à ce que vous leur ayez envoyé des ordres, que vous ne serez en état de leur faire passer, qu'après que vous aurez vu M. le Comte de Maillebois, et que vous aurez combiné le temps où vous pourrez être à la hauteur de Minden. Cela supposé, ces vingt esca-

drons feront une consommation de fourages très-préjudiciable au service ; et c'est par cette raison que j'aurais cru qu'il aurait convenu de les laisser en entrepôt à Wesel.

Je ne sais pas les arrangemens qui auront été faits, pour vous faire passer les lettres qui vous seront écrites avant votre arrivée à Cassel. Si vous en êtes instruit, je vous supplie de m'en faire informer. Ne pouvant confier à la poste le mémoire dont j'ai parlé ci-dessus, je prierai M. de Paulmi de vouloir bien en charger le premier courier qui vous sera dépêché.

Je suis, avec autant de respect que d'attachement, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Compiègne, le 15 Juillet 1757.

JE viens de recevoir votre lettre, mon cher du Verney, dans laquelle il y a des faits très-capables de fortifier encore les bonnes raisons, je crois, dont je m'étais déjà servi; mais vous savez qu'à la Cour ce sont moins les affaires que les personnes qui persuadent, et l'on écoute peu. Il est donc résolu de porter huit mille hommes à l'armée de M. de Soubise, qui se portera avec à Wurtzbourg, d'où l'Impératrice en disposera comme elle voudra : je vous prie même de n'y pas montrer une trop forte opposition; j'y en ai moins porté pour l'amour de vous-même, à qui je ne voulais pas que l'on s'en prît. Je vous exhorte fort, et vous conjure même, de faire et envoyer toujours le mémoire dont vous me parlez. Il sera certaine-

ment très-important, et je vous en demanderai une copie le plus tôt que vous pourrez. Je compte toujours partir demain, si toutes les expéditions sont faites, ou après demain, quelque chose qui arrive.

Par le dernier itinéraire que M. de Crémille a fait, je pourrais être le 4 à Cassel, et le 7 ou le 8 à l'armée. Je viens de l'envoyer à Maillebois, pour qu'il arrange de son côté des relais et escortes, comme je ferai du mien, jusqu'à la moitié du chemin de Giessen à Marbourg. Je crois que vous ne serez pas fâché de ces deux jours encore de gagnés. Arrangez vos époques sur cela pour les vingt escadrons. Je vous embrasse, mon cher du Verney, et vous dis adieu. Vous aurez de mes nouvelles à mon arrivée à Strasbourg.

LE MÊME AU MÊME.

A Compiègne, le 17 Juillet 1757.

Je n'ai pu partir hier, mon cher du Verney, parce que j'avais à prendre des expéditions qui n'étaient pas faites, et que le Roi a mieux aimé remettre à aujourd'hui mon travail, après quoi je partirai sur-le-champ. J'ai prié M. de Crémille de vous envoyer le mémoire de ma marche, par laquelle je dois être à Cassel le 4 ou le 5, où je dois trouver Maillebois. Cela suppose que le Maréchal d'Etrées aura envoyé dans la Hesse. Il y a quatre jours que l'on n'en a eu des nouvelles. Fischer est arrivé et repart ce soir. L'on m'enverra un courier le 24 ou le 25, par où je pourrai recevoir votre mémoire, que je serai fort aise de voir. M. de Stahremberg veut toujours que le Corps de M. de Soubise aille à Erfurt avec M. le Prince de Saxe-Hildburgshausen. Je crois qu'il espère que cela déterminera

le Roi de Prusse à revenir en Saxe ; auquel cas ce Corps courrait risque s'il s'aventurait, ce qu'il ne fera pas apparemment, et j'espère qu'il restera au moins à portée de se joindre à moi au printemps prochain, pour nous rendre maîtres du cours de l'Elbe, pour faire le siège de Magdebourg. J'espère aussi que les Suédois y concourront ; mais il se passera bien des choses d'ici là. Notre prise de possession d'Ostende et Nieuport fera un furieux effet en Europe. Je souhaite que votre mémoire fasse ici celui qu'il y doit faire. M. de Crémille m'a promis de m'en mander des nouvelles, et de vous avertir de tous les couriers qui partiront, pour en avoir des vôtres, dont je vous prierai de me donner beaucoup ; car vous savez, mon cher du Verney, le prix que je mets à tout ce qui me vient de votre part, et ma tendre amitié.

Je ne sais si vous avez reçu par Crémille, une copie de petite note que Maillebois m'avait envoyée pour vous faire passer.

INSTRUCTION DU ROI

POUR LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

17 Juillet 1757.

LORSQUE Sa Majesté a pris la résolution, au mois de Juin dernier, d'assembler deux nouvelles armées en Alsace, sous les ordres du Maréchal de Richelieu et du Prince de Soubise, elle avait principalement en vue de faire une diversion puissante en Allemagne, capable d'arrêter les progrès du Roi de Prusse, d'intimider les Princes de l'Empire, qui paraissaient disposés à se prêter aux projets dangereux de ce Prince, et de rassurer ceux qui, ébranlés par les intrigues de ses Emissaires et les menaces de ses Partisans, autant et plus que par ses prospérités, paraissaient prêts à rompre leurs engagemens avec le Roi et l'Impératrice, et hésiter de satisfaire à ce qu'ils doivent au chef du Corps Germanique. Elle avait

encore pour objet, que celle de ses deux armées, dont le commandement était destiné au Maréchal de Richelieu, en se portant vers la Wétéranie, fut à portée de favoriser les opérations de l'armée de Westphalie, et d'agir de concert avec elle, suivant les circonstances; mais le succès de la bataille de Chotzemitz ayant absolument changé l'état de la guerre, Sa Majesté a pensé dès-lors que l'armée du Prince de Soubise, combinée avec celle des Cercles, suffirait pour agir par elle-même dans la partie de l'Allemagne, où une diversion paraîtrait la plus avantageuse aux intérêts de l'Impératrice et de la cause commune, en renforçant cette armée d'une partie des troupes qui devaient composer celle du Maréchal de Richelieu. Le Roi, considérant, d'une autre part, que le moyen le plus capable de finir plus promptement la guerre présente, était de mettre son armée de Westphalie en état de pousser, avec encore plus de vigueur, les premiers succès de

cette campagne, Sa Majesté a jugé à propos d'y joindre de nouvelles forces, qui lui donnassent une supériorité si décidée sur celle des ennemis, qu'elle pût entreprendre plusieurs expéditions à-la-fois; et c'est dans cette vue que Sa Majesté s'est déterminée à faire porter sur le Weser, vingt bataillons et trente-six escadrons de plus, y compris vingt escadrons restés au camp de Ruremonde, pour réunir ces troupes à l'armée du Maréchal d'Etrées, sous le commandement supérieur du Maréchal de Richelieu; au moyen de quoi, et des douze bataillons de milice qui ont été envoyés, par supplément, sur le Bas-Rhin, ce Général aura à ses ordres cent quarante-un bataillons et cent cinquante-neuf escadrons, indépendamment des troupes légères, et de quatorze bataillons étrangers, dont quatre Autrichiens et dix Palatins.

Le Maréchal de Richelieu verra, par la copie ci-jointe de l'instruction donnée au Maréchal d'Etrées, le premier Mars

dernier, ce qui avait été projeté sur les opérations de l'armée du Bas-Rhin, qui ne devait être alors que de cent neuf bataillons et cent quarante-trois escadrons, et qui, outre les renforts dont il vient d'être parlé, a encore eu une augmentation de cinq hommes par compagnie, dans les régimens étrangers qui la composent; il est vrai que cette augmentation a eu peu d'effet jusqu'à présent, soit par la difficulté que ces régimens prétendent avoir trouvée à faire des recrues, soit par la mauvaise volonté des Capitaines, qui trouvent leur avantage à ne point completter leurs compagnies; mais, de quelque cause que procède ce défaut, Sa Majesté compte que le Maréchal de Richelieu trouvera les moyens d'y remédier, en favorisant et excitant le travail des Officiers.

Les plus grandes difficultés qui aient arrêté jusqu'à présent les opérations militaires, sont venues des subsistances; Wesel ayant été évacué, on n'a eu qu'à former

former le blocus de Gueldres, avec quelques bataillons qui y sont encore; le Maréchal d'Etrées avait remis à le bombarder après l'arrivée des bataillons de milice, et le Roi s'en rapporte au Maréchal de Richelieu, de suivre les dispositions qui ont dû être faites relativement à cet objet, ou d'en remettre l'opération à un autre temps. Si le Duc de Cumberland s'est montré en-deçà du Weser, il l'a repassé promptement, dès que l'on a pu se présenter devant lui; les deux expéditions d'Embden et de Cassel ont réussi au-delà de ce qu'on pouvait en espérer, et la facilité avec laquelle on vient de jetter des ponts sur le Weser, n'annonce pas que l'on doive éprouver une plus grande résistance dans les pays de la Maison de Brunswick.

Le Maréchal de Richelieu, à son arrivée sur le Weser, pour prendre le commandement en chef de l'armée, trouvera, selon les apparences, le siège de Hamelen au moins commencé, peut-être même

Minden rendu; on peut du moins croire, par la connaissance que l'on a du mauvais état de ces deux petites places, que ni l'une ni l'autre ne feront qu'une résistance des plus médiocres; ce sera à la prudence du Maréchal de Richelieu à juger du parti qu'il sera le plus avantageux de prendre, ou de commencer, par préférence, à nétoyer toutes les places du Weser, avant de se porter directement sur l'ennemi, ou de se contenter de faire attaquer successivement les places de Hamelen, Minden et Nienbourg, par de simples détachemens de son armée pendant qu'il marcherait avec le reste de ses forces au-devant de M. le Duc de Cumberland, pour le combattre.

On ne saurait croire que l'ennemi commette l'imprudence de tenir, dans sa position actuelle, près de Minden, avec des forces aussi inférieures que les siennes; il est plus vraisemblable que, sans oser tenter le sort d'un combat trop désavantageux, il se retirera derrière la

Leyne, pour tâcher de défendre cette rivière, et de couvrir Hanover et Brunswick. On ne prescrira, à cet égard, rien de particulier au Maréchal de Richelieu, sur la conduite qu'il aura à tenir dans ce cas-là ; sa capacité, son expérience et ses lumières lui dicteront, sans doute, le parti le meilleur et le plus convenable à l'honneur et à l'avantage des armes du Roi. Il suffira de lui dire ici, que le projet favori de la Cour de Vienne, et qui a été adopté par Sa Majesté, étant de parvenir à former le siège de Magdebourg au commencement de la campagne prochaine, on ne saurait se flatter de l'exécution, qu'en rejettant l'ennemi, dès cette année, au-delà de l'Elbe.

Une deuxième considération, presqu'aussi importante que celle-ci, est la nécessité où se trouvera l'armée du Roi, de pouvoir disposer de tout le pays, entre l'Elbe et le Weser, pour en tirer toutes les subsitances qui y sont, et sans lesquelles l'armée ne pourrait point y

établir ses quartiers d'hiver, ni par conséquent préparer d'assez près les moyens immenses de toute espèce, qu'il y aura à rassembler pour une entreprise aussi considérable que le siège de Magdebourg; et comme la saison commence à s'avancer, le Maréchal de Richelieu jugera, sans peine, que, pour remplir des objets aussi étendus en aussi peu de temps qu'il en reste, il ne saurait mettre trop d'activité dans ses opérations; c'est ce que Sa Majesté attend de son zèle, et la confiance entière qu'elle a dans ses talens supérieurs, lui donne lieu de se promettre tous les succès qu'une armée aussi formidable, avec une expérience aussi éprouvée que la sienne, est capable de procurer à ses armes.

Après avoir traité, en général, les opérations militaires, il ne reste plus que quelques objets particuliers à présenter ici au Maréchal de Richelieu, Sa Majesté s'en remettant entièrement à lui, du plus ou du moins de nécessité qu'il trouvera à

les remplir, ainsi que du temps où il croira devoir s'en occuper.

L'un de ces objets, que l'on croit digne de son attention, est celui de ne laisser aucunes armes entre les mains des habitans des nouvelles conquêtes, particulièrement de ceux de la domination du Roi de Prusse. C'est une précaution si bonne à prendre, qu'on est persuadé que le Maréchal de Richelieu ne la négligera pas.

L'article des chemins mérite aussi qu'il s'occupe de leur entretien et de leur réparation. On n'a que trop éprouvé, avant et au commencement de la campagne, combien le mauvais état des routes a apporté de lenteur et de retardement aux opérations militaires ; les convois journaliers que l'on sera peut-être dans l'obligation de tirer par la suite, non-seulement du Bas-Rhin, mais même du Haut-Rhin et du Mein, par le pays de Hesse, demandent nécessairement que les chemins

soient praticables, même pendant l'hiver, s'il est possible; et l'on exhorte, en conséquence, le Maréchal de Richelieu à donner aux différens pays les ordres qu'il jugera les plus propres à assurer une partie du service, aussi importante que celle-là.

A la copie de l'instruction du Maréchal d'Etrées, on en a joint plusieurs autres des lettres qui lui ont été écrites sur le maintien du bon ordre de l'armée, et sur les difficultés qui ont exigé des décisions particulières de Sa Majesté: elle ne doute pas que le Maréchal de Richelieu ne tienne la main, avec la plus grande rigidité, à l'observation de la discipline, surtout à punir la maraude, et à empêcher les déprédations de fourrages, ainsi que l'emploi des voitures du pays, à tout autre usage qu'à celui auquel elles sont destinées, pour le transport des subsistances, de l'artillerie et des autres choses nécessaires, sans permettre que les Officiers

généraux ou particuliers les commandent, ni les détournent pour les faire servir à leurs usages personnels, ni sous quelque autre prétexte que ce puisse être.

Le Maréchal de Richelieu devra se tenir dans une relation continuelle avec le Prince de Soubise, et même avec le Duc de Saxe-Hildburgshausen, qui commande l'armée des Cercles, avec laquelle celle commandée par le Prince de Soubise doit se combiner; et c'est pour mettre le Maréchal de Richelieu pleinement au fait des desseins de Sa Majesté, sur ladite armée combinée, qu'on joint ici une copie de l'instruction qui a été donnée au sieur Comte de Saint-Germain, l'un de ses Lieutenans-Généraux, par laquelle il verra que la commission dont le Comte de Saint-Germain est chargé, a pour principal objet de déterminer le Duc de Saxe-Hildburgshausen, à diriger toutes les opérations de l'armée combinée, de façon qu'elles puissent concourir avec

les siennes, en prenant des positions qui la rapprochent de l'armée du Maréchal de Richelieu, et qui la mettent à portée de favoriser l'exécution du grand projet du siège de Magdebourg.

Quand le Maréchal de Richelieu se trouvera dans le cas d'avoir besoin de nouvelles décisions, en s'adressant au Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, il lui fera savoir les intentions de Sa Majesté.

Fait à Compiègne, le 17 Juillet 1757.

M. DU VERNEY
AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 22 Juillet 1756.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 et le 19. Je n'ai pas eu de peine à suivre le conseil que vous m'avez donné par la première, et j'ose même dire que je l'ai prévenu, parce qu'enfin mon intention n'est jamais d'apporter d'obstacle aux choses que l'on propose, mais seulement de faire des représentations sur celles qui m'en paraissent susceptibles. Lorsque ceux qui proposent et ceux qui représentent, ont également le bien pour objet, il est aisé de les concilier : vous en jugerez par la copie de la lettre que j'écrivis à M. le Prince de Soubise, le jour de son départ.

M. de Saint-Germain doit être parti pour Wurtzbourg, où il est chargé de concerter le projet de campagne avec M. le Prince de Saxe-Hildburgshausen; je n'ai pas vu ses instructions, mais je suis certain qu'on n'y aura pas oublié l'article des subsistances. J'ai eu, de mon côté, plusieurs conférences avec un homme, qui connaît bien la Turinge et Erfurt qui en est la capitale. Je crois qu'en m'avertissant trois semaines à l'avance, je pourrais, par le moyen de cet homme qui est attaché à l'Electeur de Mayence, rassembler des approvisionnemens à Erfurt; mais il faut attendre le résultat de la mission de M. de Saint-Germain. Je ne serais pas surpris, au surplus, qu'au lieu de troupes des Cercles, on joignît des troupes de l'Impératrice-Reine à l'armée de Soubise.

Voici le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous annoncer. Vous n'y devez plus voir, Monseigneur, que ce qu'il renferme de relatif au sujet du siège de

Magdebourg, et aux forces que je crois nécessaires pour ne pas compromettre les armes du Roi dans cette entreprise. J'y entre aussi dans le détail de beaucoup de dispositions préliminaires, sur lesquelles il est bon de fixer ses idées d'avance. Mais, Monseigneur, plus je pense à la situation de Halberstadt, et plus il me semble qu'il serait à propos de s'emparer de cette place plus tôt que plus tard, autant que les raisons militaires ne s'y opposeraient pas. Si vous en jugiez de même, peut-être aimeriez-vous mieux employer à cette expédition une partie des troupes qui vont déboucher par Cassel, en mettant à leur tête le corps de Fischer, que de faire un détachement de votre armée, dont vous voudrez, sans doute, conserver toutes les forces pour marcher à M. le Duc de Cumberland, en laissant derrière vous un détachement pour faire le siège de Hamelen. Sans prétendre influer sur vos dispositions militaires, j'ai fait un mé-

moire sur les avantages que je crois que l'on pourrait retirer de la position de Halberstadt, par rapport aux approvisionnemens de toute espèce ; et j'ai l'honneur de vous l'adresser : vous en ferez l'usage que vous voudrez.

J'ai eu une conversation fort ample avec Fischer sur ce projet ; il m'a paru qu'il ne le regardait pas comme difficile dans l'exécution. Mais je dois vous observer, Monseigneur, que la véritable façon d'y réussir est de faire payer comptant par le Munitionnaire, à tous les paysans qui apporteront des bleds-fromens dans les magasins de Halberstadt ; 12 livres monnoie de France, du sac de deux cents deux livres poids de marc, et 9 livres du sac de seigle du même poids. A l'égard des foins, paille, avoine, orge ou épeautre, c'est à titre de contribution qu'ils doivent les fournir ; et tel est l'usage de la guerre, dont je ne crois pas que votre intention soit de vous écarter.

Je vois, par les lettres que je reçois, qu'on a déjà demandé au pays de Hesse cent mille sacs de froment, et cinquante mille sacs de seigle, moitié en vieux grains, et l'autre moitié en grains de la récolte prochaine. Outre que cette demande me paraît excessive, elle ne me semble pas fondée sur les principes de justice, de politique et de confiance qu'on ne doit pas perdre de vue vis-à-vis des peuples que l'on soumet. Je pense donc qu'il faudrait se redresser, en accordant au pays de Hesse les mêmes conditions, que celles que je propose d'accorder à la principauté de Halberstadt, avec cette différence, qu'au lieu de déterminer Cassel, pour le dépôt des remises, il conviendrait que les régences se soumissent à porter leurs grains en avant dans les lieux qui leur seront désignés. C'est ainsi qu'il en a été usé avec la Flandre Hollandoise, pendant la dernière guerre.

Indépendamment des demandes en

denrées, il doit y avoir des contributions en argent; et celles-ci doivent se faire de concert avec les commissaires de l'Impératrice-Reine, à laquelle il en appartient moitié, suivant les conventions que Sa Majesté Impériale en a faites avec le Roi.

Fischer m'a dit qu'il était presque certain de déterminer le Prince de Brunswick à remettre sa ville capitale, pour en éviter la dégradation, et prévenir les suites fâcheuses et toujours inséparables d'un siège : ce serait une grande avance pour terminer votre campagne; vous pourrez, si cela arrivait, mettre vos troupes en quartiers avant le mauvais temps, et contribuer, par ce moyen, à la conservation d'une armée d'autant plus précieuse, que vous connaissez, Monseigneur, la difficulté qu'il y aura à la rétablir et à la completter, quand même on donnerait des semestres aux Officiers, dont le plus grand nombre manquerait de moyens.

M. le Maréchal d'Etrées a fait replier le pont de Wesel. M. de Crémille m'a mandé qu'on avait dépêché un courier pour y faire descendre celui de Dusseldorp, où il n'est pas si nécessaire. Je desire, plus que je ne l'espère, que ce pont se trouve fait pour l'époque où les vingt escadrons de Ruremonde auront ordre de se rendre à Wesel, sans quoi ils seraient obligés d'y séjourner jusqu'à ce que le pont fût établi.

J'ai mandé à M. de Bourgade que, si vous fesiez reculer M. le Duc de Cumberland, que votre armée fût à la hauteur de Minden, et qu'enfin vous fussiez maître de cette place, il pourrait, en lui donnant de votre part une époque fixe, tirer de Munster pour Minden, un convoi de pain biscuité pour deux ou quatre jours, avec un grand convoi de farine, lequel serait escorté de même que celui de pain, par les vingt escadrons de Ruremonde. Ces arrangemens, s'il était possible, ce que

je ne peux pas juger d'ici, lui donnerait le temps de faire l'établissement d'une partie de ses fours à Minden.

J'ai fait partir avant-hier six fours de taule pour Metz, où j'ai envoyé l'ordre de les faire embarquer sur un petit bateau avec des rameurs, pour les faire arriver plus promptement à Wesel.

Enfin, Monseigneur, j'apprends que les peuples de la Hesse, et des pays qui sont au-delà du Weser, sont tellement consternés qu'ils se réfugient partout où ils peuvent. Ne serait-ce pas le cas, que les Commissaires qui prendront possession du pays au nom de l'Impératrice-Reine, rendissent une ordonnance par laquelle, après les avoir rassurés sur les intentions des puissances combinées à leur égard, leur avoir promis qu'ils seront traités avec humanité, et qu'on n'usera, avec eux, que des droits de la guerre, tels qu'ils sont admis chez les nations policées, on leur fît défenses de quitter leurs habitations, d'en retirer

leurs

leurs chevaux, bestiaux et denrées, à peine d'être punis comme transmigrans, leur ordonnant, d'ailleurs, de cultiver leurs terres, et de vaquer à leurs affaires, sous la protection et sauve-garde de Sa Majesté Impériale, comme ils le fesaient sous leurs anciens Souverains, etc.? Ne pourriez-vous pas aussi, Monseigneur, rendre, de votre côté, une ordonnance fondée sur les mêmes motifs, par laquelle vous enjoindriez aux troupes du Roi d'observer la plus exacte discipline dans les pays conquis, à peine, contre les délinquans, d'être punis suivant la rigueur des ordonnances de Sa Majesté, etc.? Ces ordonnances, affichées dans le pays, pourraient y produire un bon effet. Ce n'est, au surplus, qu'une idée que je hasarde, et que je vous soumets sans restriction.

Je suis avec respect, etc.

MÉMOIRE PARTICULIER

DE M. DU VERNEY.

LA conquête de tout le pays qui est entre le Weser et l'Elbe, est sans doute un objet qu'on peut espérer de remplir pendant cette campagne; cependant, il faut convenir qu'on n'en tirera toute l'utilité qu'on s'en promet, qu'autant qu'on y suivra un plan, dont les degrés soient mesurés et bien relatifs les uns aux autres.

On n'entreprendra pas de tracer ici ce plan: ce mémoire n'a pour objet que d'établir toute l'importance dont il est, que les opérations du reste de la campagne soient dirigées de manière, que les récoltes de la gauche de l'Elbe ne puissent pas passer à la droite de ce fleuve, & qu'en nous en assurant pour nous-mêmes, nous en privions l'ennemi.

L'armée est trop éloignée aujourd'hui,

pour qu'il soit possible de la faire vivre pendant l'hiver et pendant la campagne prochaine, de munitions provenant de notre propre sol. Tout ce qu'on a pu faire a été de tirer successivement des magasins du Roi, de quoi la faire subsister jusqu'au mois de janvier prochain. On ne laisse dans ces magasins, que ce qui est nécessaire à la fourniture des garnisons jusqu'à la même époque, et il résulte deux choses de cette situation; l'une, qu'il faudra faire de nouveaux approvisionnemens, immédiatement après la récolte, pour pourvoir à la consommation des garnisons, pendant l'année 1758; l'autre, qu'on ne doit plus compter sur les magasins du Roi pour la subsistance de l'armée.

Le Laboureur ne commence guère à porter ses grains au marché qu'après la Saint-Martin, et ce ne sera par conséquent qu'à cette époque que l'on pourra commencer à en acheter pour réapprovisionner les magasins. En supposant qu'on

pût rassembler en France tout ce qu'il en faut pour l'armée, la saison serait trop avancée pour en faire le transport, sur-tout dans des pays où les chemins deviennent impraticables aux premières pluies, suivant toutes les relations que nous en avons reçues jusqu'à présent.

Il est donc d'une nécessité absolue de chercher, dans le pays même, de quoi fournir à la subsistance de l'armée, tant pour l'hiver que pour la campagne prochaine. Les récoltes s'y font à-peu-près dans le même temps qu'en France; et si les chaleurs de cette année en avancent le terme ordinaire dans le Royaume, il en sera de même en Allemagne, où ces chaleurs se font sentir comme ici.

La première précaution à prendre, est de fermer toutes les issues des pays conquis, et d'en défendre la sortie des grains, sous les peines les plus rigoureuses, même de mort, dans le cas où il serait prouvé que les grains exportés fussent destinés pour l'ennemi. La seconde, est d'inté-

resser les peuples à se soumettre à cette défense, en fixant aux grains qu'ils apporteront dans les magasins un prix proportionné à leur valeur ordinaire. La troisième, de mettre ces mêmes peuples, autant que cela sera possible, à l'abri des exécutions de l'ennemi.

Il ne sera pas difficile, sans doute, de s'assurer de tout ce qui se trouvera derrière et sur les flancs de l'armée. Mais il n'en sera pas de même de tout ce qui sera en avant, à moins que le Général ne trouve le moyen d'y porter des détachemens plus ou moins forts, suivant que la situation du pays et la position des ennemis le permettront.

Mais de tous les endroits qu'il pourra être nécessaire d'occuper, le plus important, sans doute, est Halberstadt, parce que ce n'est que de cette position-là, que l'on pourra empêcher que le Roi de Prusse ne nous enlève toutes les productions, non-seulement de cette principauté, que l'on dit très-bonne, mais encore de toute

la partie du Duché de Magdebourg, qui est à la gauche de l'Elbe, et que ce Prince ne dévaste tout ce pays pour nous rendre les approches de Magdebourg d'autant plus difficiles.

En envoyant dans cette partie, qui est opposée à celle où l'ennemi se tient actuellement, et où il se tiendra le plus long-temps qu'il pourra, pour couvrir Hanover et Brunswick, en y envoyant, dis-je, un détachement un peu considérable, et des troupes légères; on conservera toute cette gauche de l'Elbe, on y formera des magasins de toute espèce, et pour l'hiver et pour l'ouverture de la campagne. Les troupes légères pourront même faire des courses dans la partie du Brandebourg, qui est à la gauche de l'Elbe, et en tirer des contributions en argent et en denrées.

On a proposé de porter à Halberstadt le même détachement qui aurait fait le siège de Hamelen. Mais comme la saison s'avance, et qu'il n'y a pas un moment

à perdre, pour prévenir l'exécution des ordres que le Roi de Prusse ne manquera pas de donner, pour retirer de la gauche de l'Elbe, hommes, chevaux, voitures et denrées; il serait peut-être à propos de destiner un autre détachement à cette expédition, de le faire marcher au moment même où le Général fera ses dispositions pour le siège de Hamelen, et d'y joindre les deux mille Hussards que l'Impératrice-Reine envoie, dit-on, à l'armée du Bas-Rhin, et qui ont déja dépassé Nuremberg.

Le corps de Chasseurs de Fischer pourrait aussi être très-utile par la suite dans ce pays-là. On en a raisonné avec lui, et il s'est fait fort d'y faire remettre, après la récolte, une grande quantité de grains.

En s'emparant de Halberstadt, il conviendra peut-être d'y placer un Officier à titre de Lieutenant de Roi, un Major et trois ou quatre Aides-Major.

Un Lieutenant de Roi y paraît né-

cessaire, en ce que cet Officier prenant une exacte connaissance de l'intérieur de cette ville, en conserverait toujours le détail, quand on y enverrait dans la suite un Officier général pour y commander.

La grande raison qui détermine à faire cette proposition, est qu'il faudra prendre toutes sortes de précautions, pour garantir des incendies les dépôts que l'on fera dans cette ville, et empêcher qu'on n'y détruise, en un moment, des ressources que nous ne pourrions plus remplacer.

Le moyen de prévenir les incendies, par rapport aux fourrages qui en sont la partie la plus susceptible, est d'en diviser les magasins en autant de portions qu'on le pourra, relativement à l'étendue des emplacemens qu'on pourra se procurer; ne faire que des meules de dix à vingt mille rations chacune au plus, observer entr'elles une distance qui empêche que le feu ne se communique de l'une à l'autre, et qui facilite d'ailleurs les coupures en cas d'accident; clôre les emplacemens d'une

double barrière de palissades, élevées hors de terre de huit ou dix pieds au moins, afin de pouvoir placer les Sentinelles entre cette double barrière, et rendre par ce moyen les approches des magasins plus difficiles, n'y laisser que deux issues, l'une pour y faire entrer les voitures chargées, l'autre pour les en faire sortir; éloigner les meules de la barrière d'enceinte, sur-tout celles de paille, qui sont les plus aisées à s'enflammer; fouiller tous les Ouvriers qui entreront dans l'enceinte, pour empêcher qu'il ne s'y en introduise avec des matières combustibles, et en user de même avec les Conducteurs des voitures qui viendront y faire des chargemens ou des déchargemens. Il y a lieu d'espérer qu'en prenant ces précautions, et en ne s'en relâchant jamais, on déconcertera les incendiaires.

Celles qu'il faudra prendre pour la conservation des blés, des farines et des avoines, ne demanderont pas moins de

soin, de vigilance, d'activité et d'intelligence, et c'est pour cela que l'on pense qu'il faut à Halberstadt un Etat-Major à demeure, et sur-tout un Lieutenant de Roi sur lequel on puisse compter.

La garnison de la place ne pourra pas passer la proportion des logemens qu'on y pourra trouver; et dans le cas où elle n'y serait pas à l'abri d'un coup de main, il sera nécessaire d'y faire quelques ouvrages en terre. En s'y prenant de bonne heure, et en commandant des Pionniers dans le pays, on en viendra facilement à bout.

La principauté de Halberstadt, cédée à l'Electeur de Brandebourg, par la paix de Westphalie, peut avoir seize lieues de longueur sur douze de largeur. Le sol y est fertile. La Régence du pays, la Chambre de la Guerre et des Domaines réside à Halberstadt, qui en est la capitale. Cette ville n'est éloignée que sept à huit lieues de Magdebourg. On ne la croit pas grande, quoiqu'elle renferme un

Chapitre, et quatre ou cinq Couvens d'hommes et de femmes. Les fauxbourgs en sont bien bâtis et assez habités, et elle est sur une petite rivière, nommée Holzemme. Ses anciens maîtres, qui étaient des Evêques, ont souvent fait la guerre à leurs voisins, sur-tout à l'Evêque de Hildesheim; mais on ne sait pas s'il y reste quelques fortifications, ni même si elle est enceinte d'une muraille.

Cette position ne peut être que très-avantageuse pour le présent et pour l'avenir. Mais pour sentir encore mieux l'importance dont il est d'enlever tout ce qui est à la gauche de l'Elbe de ce côté-là, il suffira de se représenter l'embarras où s'est trouvé jusqu'à présent le Duc de Cumberland pour les vivres de son armée. Il a été obligé de tirer plus de cinquante mille quintaux de farine du Comté de Hanau, de l'Evêché de Mayence et de la Franconie. Toutes ces sources lui étant fermées aujourd'hui, il se rejetterait du

côté de l'Elbe, si on ne lui fermait pas aussi ce pays-là, et qu'on ne prît pas des mesures pour troubler la navigation de ce fleuve, par des partis qu'on pourra y envoyer aisément de Halberstadt. Le Roi de Prusse, de son côté, privé des ressources qu'il pourrait tirer de la gauche de l'Elbe, sera fort embarrassé s'il veut porter, l'année prochaine, une armée du côté de Magdebourg, parce que les parties de ses états, qu'il aura derrière lui, sont fort mauvaises en général, et qu'on pourra lui ôter les moyens de jouir de la navigation du Haut-Elbe. Il a été obligé, même cette année, d'aller chercher des farines dans la Franconie et dans la Wétéravie. On prétend qu'il en a tiré trente à quarante mille tonneaux avec le secours des Rouliers, qui font ordinairement le commerce de Leipzig. Tout cela annonce, tant du côté de ce Prince que de celui de ses alliés, des difficultés, par rapport à ses subsistances, qu'il faut tâcher

d'accroître par les mêmes moyens, qui sont faits pour diminuer, même pour lever celles que nous avons lieu de craindre pour nous-mêmes.

MÉMOIRE

DE M. DU VERNEY,

Sur les raisons principales qui doivent engager M. le Maréchal de Richelieu à occuper la ville de Halberstadt pendant l'hiver.

LE Roi de Prusse n'ayant d'autre moyen de se garantir des évènemens dont il est menacé pour la campagne prochaine, que d'attaquer nos quartiers, on doit présumer qu'il mettra tout en œuvre pour en faire l'entreprise; et nous devons, dans cette supposition, prendre toutes les mesures propres à faire échouer les projets de ce Prince.

1°. La ville de Halberstadt, fesant la tête des quartiers, en réduit la défense à ce

seul et unique point, que les ennemis ne pourraient pas se porter sur l'Ocker, parce qu'ils seraient coupés.

2°. La ville pouvant contenir vingt bataillons, en y fesant des ouvrages de terre pour sa défense, on peut la garantir d'un coup de main.

3°. On peut reconnaître un camp à un quart de lieue, et même moins en avant ou sur la droite ou sur la gauche de la ville, et y faire faire, par des Pionniers, quelques ouvrages en terre. Ces précautions annonceraient au Roi de Prusse un plan d'opposition à toute entreprise.

4°. Cette première disposition constatée et arrêtée, tous les Officiers généraux, commandant les différens quartiers, sauraient leur destination, et, sur les premiers avis, seraient en état de marcher à la défense de Halberstadt, et d'occuper le camp.

5°. Il est toujours nécessaire à la guerre de prévenir ce qu'un ennemi peut faire, et les principaux motifs qui doivent diriger

sa conduite; or, il est certain que le Roi de Prusse hasardant d'attaquer les quartiers pendant l'hiver, ou prématurément à l'entrée de la campagne, il n'aurait d'autre risque à courir que d'être battu, et de se replier sur Magdebourg, repasser l'Elbe, et par conséquent ne pas perdre un pouce de terrein. Si, au contraire, il battait nos quartiers, il trouverait des magasins tout formés, serait en état de nous poursuivre, mettrait le désordre partout, et on aurait encore à surmonter l'inconvénient des subsistances.

6°. Ce n'est jamais que par la surprise occasionnée par l'incertitude d'un projet, qui a pour objet d'attaquer des quartiers, et qui peuvent l'être en différens endroits et par différens moyens, qui fait que ces sortes d'entreprises réussissent presque toujours. On en a l'expérience toute récente dans ce qui s'est passé en Bohême et deux fois en Bavière, en Italie et sur la Lahn en 1744, et enfin cette année en Bohême. Que l'on cherche la cause

de ces malheurs, on la trouvera toujours émanée de plusieurs circonstances : le défaut de précautions pour se réunir dans un point déterminé, ce qui met l'ennemi en état de présenter plusieurs têtes ; pour s'en garantir, l'on s'étend et l'on ne se trouve presque jamais ensemble dans le point où l'ennemi se réunit ; le défaut de subsistances, qui ne sauraient se multiplier pour satisfaire à une armée dans des positions multipliées, pour se garantir, sont autant de choses démontrées que tout le monde connaît, et qui, faute de prévoyance, n'ont jamais évité le renversement des quartiers d'hiver, quand ils ont été attaqués.

7°. M. le Maréchal déterminant le soutien de tous ses quartiers par l'occupation de Halberstadt, c'est l'endroit le plus avantageux pour y former de grands magasins en vivres et en fourrages, en prenant la précaution de tirer des derrières les consommations journalières pour la garnison ; les magasins des vivres se formant

formant par le pays de Magdebourg; toutes les voitures des derrières demeurant libres pour le seul service des fourrages; tous les chemins sont praticables pendant les gelées : ce sera donc à M. de Lucé à faire un plan sur cette partie du service, à le constater avec M. le Maréchal, et à en faire part à la Cour.

8°. M. le Maréchal occupant Halberstadt, favorise et met en sûreté les quartiers d'hiver à prendre par l'armée de M. de Soubise, dans la supposition qu'il occupera Bernbourg, qu'il y placera sa gauche pour longer la Saale, ou sa droite pour porter sa gauche en arrière de Halberstadt. On ne croit pas qu'il y ait d'autres dispositions militaires à prendre par M. de Soubise, ni qu'il puisse faire subsister son armée ailleurs, aussi commodément que dans la position proposée.

Si ces idées sont adoptées, elles doivent être proposées à M. le Maréchal de Richelieu, pour savoir s'il trouve de l'inconvénient dans l'exécution de ce

projet; et, en ce cas, lui demander son plan général de quartiers d'hiver, et les motifs qui le détermineront, afin de l'approuver ou d'y faire des objections.

A supposer que, par les s ges précautions qui seront prises, le Roi de Prusse voulût former une entreprise, il y a tout lieu de se persuader qu'il y échouerait. Il est un fait constant, c'est que les forces du Roi sont si considérables, que si elles ne sont pas attaquées par surprise et par détail, on n'a rien à craindre. Si, au contraire, on ne détermine pas un projet fixe et connu, audacieux par son mouvement, les têtes peuvent s'échauffer, et la crainte tout perdre.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Strasbourg, le 24 Juillet 1757.

J'AI trouvé tout ici en assez bon état, mon cher du Verney. Les caissons que je comptais qui auraient de la peine à être prêts, le sont cependant par les soins de M. Gayot. M. de Lille est ici, et rien ne manquera, à ce que je vois, de ce côté-là; mais le Trésorier n'a aucun fonds pour les fourrages, l'état du Roi, ni les chevaux accordés pour porter les tentes des régimens, ni traîner les canons, ni même M. Gayot aucun ordre, ni même de nouvelles qu'indirectement à propos du fourrage, qu'on lui a dit de faire fournir à ces chevaux. Il a donc fallu les acheter à crédit, faire de mauvais marchés, et se plaindre avec raison, ainsi que de plusieurs billets donnés sur le Trésorier, par

M. des Pommes, que celui-ci n'a pu acquitter, qu'il a fallu escompter aux Juifs à vingt et trente pour cent, qui ruine l'Officier sans faire profit à personne. Tout cela a un air de misère, et jette une frayeur très-raisonnable. Je sais bien que ce dernier article n'est pas dans la règle exacte de la comptabilité; mais comment vont faire les parens de tous ces Officiers, que l'on force de faire un équipage sur-le-champ, si ce n'est de recourir à leurs parens, et ceux-ci de boursiller et d'envoyer ce qu'ils peuvent par la voie qu'ils peuvent? et dans ces cas extraordinaires, il faut des moyens qui le soient. C'est d'autant plus aisé, que ce sont des misères; car je suis sûr qu'avec moins de vingt mille francs, dont pas un sou n'aurait été au plus que retardé par le virement de partie, tout le monde aurait été content; mais pour l'article des chevaux n'est pas excusable. Le Trésorier ne fait que crier misère, et assurer qu'il n'a de fonds que strictement pour la paie d'un

mois. Voilà tout ce que j'ai trouvé fort à redire par le mauvais effet.

Je compte toujours être le 28 à Hoëchst, avec les premières troupes. J'en partirai le 31 pour aller coucher à Giessen, le premier Août à Marbourg, et le 2 ou le 3, selon les nouvelles que j'aurai, à Cassel, où je compte trouver Maillebois, avec qui je me rendrai tout de suite à l'armée, d'où vous aurez de mes nouvelles souvent et fort en détail, comme vous croyez bien. Je ne sais rien de ce qui s'y est passé depuis le 14, que j'ai eu une lettre de Maillebois. J'espère que vous me donnerez aussi souvent de vos nouvelles et de vos avis, et que vous serez bien persuadé qu'il n'y a personne qui vous aime mieux que moi.

LE MÊME AU MÊME.

A Strasbourg, le 25 Juillet 1757.

Je viens de recevoir, mon cher du Verney, vos lettres du 22, par le Courier qui m'est venu de M. de Paulmi.

Je pense bien comme vous sur Halberstadt, et j'ai écrit il y a déja du temps à Maillebois, pour qu'il prît toutes les connaissances parciculières à cet égard ; et dans le projet qu'il me demanda il y a quelque temps, de ce que je croyais pouvoir faire, je lui ai toujours marqué cette place comme la fin de mes idées sur la campagne, et comme la chose la plus avantageuse, si je pouvais y établir très-sûrement la tête de mes quartiers ; mais au moins avant la fin de la campagne, y tenir assez long-temps pour y faire la récolte dont vous me parlez, que j'exécuterai sur le plan que vous me proposez. Je n'oublierai pas non plus votre ami Ber-

nier, quoique ce poste-là deviendra fort sujet à l'envie de bien des Officiers; mais vous devez avoir un poids prépondérant dans la balance.

Je n'ai pu lire vos mémoires avant le départ de cette lettre, tout ce qu'on m'a envoyé devant être encore plus pressé pour le moment.

Je vous avoue que je suis sur les épines, et que la position de l'armée dont Maillebois me rend compte, m'inquiète furieusement; car les journées de Bielfeld ne recommencent pas souvent, et que mon armée serait bien embarrassante s'il y aurait un évènement tel qu'il devrait être; mais les jours sont fixés; le Courier qui doit porter au Maréchal d'Etrées les ordres de me reconnaître, ne doit partir que le 24 ou le 25 si l'on m'a tenu parole, que j'ai écrit en conséquence à Maillebois de se trouver à Cassel le 2, où j'aurais pu être dès le 31, si l'on avait mieux arrangé le tout; mais cela est fait, et je n'ai plus qu'à attendre le sort des évène-

LE MÊME AU MÊME.

A Strasbourg, le 25 Juillet 1757.

Je viens de recevoir, mon cher du Verney, vos lettres du 22, par le Courier qui m'est venu de M. de Paulmi.

Je pense bien comme vous sur Halberstadt, et j'ai écrit il y a déja du temps à Maillebois, pour qu'il prît toutes les connaissances parciculières à cet égard ; et dans le projet qu'il me demanda il y a quelque temps, de ce que je croyais pouvoir faire, je lui ai toujours marqué cette place comme la fin de mes idées sur la campagne, et comme la chose la plus avantageuse, si je pouvais y établir très-sûrement la tête de mes quartiers ; mais au moins avant la fin de la campagne, y tenir assez long-temps pour y faire la récolte dont vous me parlez, que j'exécuterai sur le plan que vous me proposez. Je n'oublierai pas non plus votre ami Ber-

nier, quoique ce poste-là deviendra fort sujet à l'envie de bien des Officiers; mais vous devez avoir un poids prépondérant dans la balance.

Je n'ai pu lire vos mémoires avant le départ de cette lettre, tout ce qu'on m'a envoyé devant être encore plus pressé pour le moment.

Je vous avoue que je suis sur les épines, et que la position de l'armée dont Maillebois me rend compte, m'inquiète furieusement; car les journées de Bielfeld ne recommencent pas souvent, et que mon armée serait bien embarrassante s'il y aurait un évènement tel qu'il devrait être; mais les jours sont fixés; le Courier qui doit porter au Maréchal d'Etrées les ordres de me reconnaître, ne doit partir que le 24 ou le 25 si l'on m'a tenu parole, que j'ai écrit en conséquence à Maillebois de se trouver à Cassel le 2, où j'aurais pu être dès le 31, si l'on avait mieux arrangé le tout; mais cela est fait, et je n'ai plus qu'à attendre le sort des évène-

mens, et suivre le mien ; mais ce n'est pas sans inquiétude, je vous assure, ni faire de mauvais sang.

Vous aurez de mes nouvelles de Cassel, et après mon entrevue avec Maillebois. En attendant, je vous embrasse, mon cher du Verney, de tout mon cœur.

LE MÊME AU MÊME.

A Hoëchst, le 29 Juillet 1757.

Me voilà arrivé ici, mon cher du Verney, rempli d'inquiétude de la position où je sais imparfaitement que se trouve notre armée, dont on n'a aucune nouvelle ; mais assez cependant pour me mettre dans la plus cruelle inquiétude. Je pars demain pour Giessen, le 31 à Marbourg ou au-delà, et le premier à Cassel. On dit qu'il ne faut qu'un jour pour se rendre à l'armée. J'espère au moins y trouver des nouvelles de Maillebois, s'il n'y vient lui-même.

Il vient d'arriver de nouveaux ordres

au Chevalier de Nicolaï, pour la marche des troupes de M. de Soubise, que je ne saurai parfaitement que cette après-dînée. Ce qui m'en revient est effrayant, par la confusion que cela va apporter aux arrangemens réglés à Strasbourg. La subsistance est au moins assurée. J'ai vu toute la matinée M. Kempfer, qui me paraît homme de mérite. Les Officiers généraux de très-mauvaise humeur de leur longue course, où la plus grande que l'on a fait faire inutilement à leur équipage, et d'avoir quitté une armée où il y a affaire, pour se trouver à la tête de très-petites divisions, me donne des tourmens pour des marchés, etc.; mais rien n'égale mon inquiétude sur ce qui se passe ou s'est passé à l'armée.

Je compte emmener avec moi de Lille à Cassel, pour lui assurer ce passage. Vous aurez de mes nouvelles de par-tout. Je vous embrasse, mon cher du Verney. Faites mention de moi quelquefois avec M. votre frère.

LE MÊME AU MÊME.

Au Camp d'Oldendorp, le 4 Août 1757.

Si j'étais arrivé dix jours plus tôt, mon cher du Verney, j'aurais eu bien du mauvais sang de moins. Ce n'est pas votre faute ni la mienne, et c'est cependant la faute de tout le monde, et sur-tout de moi, qui n'ai pas bien vu dans cette rencontre. Mais en vérité le pauvre Maréchal d'Etrées m'a parlé avec tant de franchise, et a eu de si bonnes façons avec moi, que je ne puis en être fâché.

Je suis arrivé hier au soir, avec les plus mauvais chemins que j'ai trouvés en traversant la Hesse. Mais j'ai été fort aise de voir un aussi beau pays, dont nous pourrons tirer les plus grands secours.

Hamelen m'a paru une place excellente pour faire des dépôts, des fours, etc.; telle que vous en avez connaissance. Sa fortification m'en a paru misérable, à ne

pouvoir tenir huit jours. Il en est d'autant plus étonnant qu'ils l'aient abandonné. Je crois qu'ils ne pourront tenir Minden. La conduite du Duc de Cumberland est inexplicable. Attend-il des secours d'Angleterre ? Espère-t-il quelque chose de Hollande ? Mais quand tout cela serait, comment comprendrez-vous que le moment qu'il prend pour donner un combat, est celui où il vient de perdre les Prussiens et faire un détachemenent de ses derrières ? La Régence de Hanover vient dans l'instant de me demander un passeport pour venir traiter ; ce ne peut être que par notre entrée dans cette capitale, et M. de Cumberland la laissera prendre, et a mieux aimé se mettre à portée d'un combat auparavant que de s'exposer en la défendant.

Je n'ai encore eu qu'une très-petite conversation avec Bourgade. Mais il me semble qu'il voit bien des difficultés à nous porter en avant ; mais je crois qu'il en trouverait encore plus à nous entre-

tenir en arrière, si nous ne marchions pas un jour à Halberstadt, comme je vous ai toujours ouï dire qu'il était de la dernière importance de pouvoir nous porter. Je crois qu'il ne serait pas inutile que vous lui parlassiez sur cela, avec la force qu'une besogne aussi importante me paraît l'exiger.

Je ne puis vous rien dire sur tous les abus dont on m'a déja parlé ; mais sur lesquels je ne vois pas encore assez clair pour pouvoir vous parler. Je compte que vous me donnerez de vos nouvelles et de vos avis, comme vous le devez faire à l'homme du monde qui a le plus de confiance en vous, et qui vous aime le plus.

LE MÊME AU MÊME.

Au Camp de Munder, le 8 Août 1757.

J'ENVOIE par ce Courier-ci, mon cher du Verney, la capitulation de Hanover. Cette possession est brillante; mais c'est une ville ouverte comme Hamelen et Minden, et qui ne peut être d'une grande utilité que pour l'étendue et la sûreté de nos quartiers d'hiver. C'est pourquoi je vous avoue que l'embarquement des Anglais m'inquiète pour l'Oost-Frise, où le Maréchal d'Etrées a toujours été persuadé, et m'a dit que plus on enverrait de monde, et plus il y en aurait de perdu. Je ne suis pas assez sûr du contraire pour en répondre. M. d'Auvet qui y est ne le croit pas; mais je sens qu'il serait désagréable de perdre cette possession, et d'ailleurs voir l'armée du Duc de Cumberland renforcée de ce secours. Il est certain qu'il a perdu moins que nous à

l'affaire du 26 (1). Je ne sais si d'ailleurs les Anglais ne pourraient pas faire quelque diversion aux Pays-Bas. Tout cela m'inquiète fort, je vous l'avoue; mais ce qui m'inquiète encore davantage, c'est l'état de nos subsistances, sur lequel il faut bien que vous ou Bourgade se trompe, car tout est en assez bonne règle à présent pour ce qui regarde les charriots; mais la matière manque, et ce qu'il y en a est si loin, qu'il est impossible d'en rassembler un petit dépôt suffisant pour faire une marche en avant. Nos établissemens se feront bien en fours; mais je vous répète que nos farines sont bien loin, et l'exposé de Bourgade et sa frayeur augmente la mienne. J'ai envoyé un Courier à Liège, et je prends toutes les mesures possibles pour hâter les transports de nos derrières; mais avec tout ce que l'on pourra faire, je crains de ne guère avancer avant les pluies, qui nous reculeront

(1) De Hastembeck.

alors beaucoup : je vous prie d'y faire grande attention. Mandez-moi aussi, je vous prie, si vous pensez toujours que je doive faire mes efforts pour aller à Halberstadt ; cela deviendra facile militairement, et je n'y trouverais d'obstacles que par les subsistances. Je vous embrasse bien tendrement, mon cher du Verney.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 14 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une de Hoëchst, le 29 de Juillet ; les deux autres de votre armée, les 4 et 8 de ce mois. Ce sont celles-ci que j'attendais avec le plus d'impatience. Je sais ce que l'évènement du 26 (1) a produit ; mais il serait

(1) La bataille de Hastembeck.

inutile de s'occuper du passé : je crois même qu'il n'y faut plus penser, si on veut tirer bon parti du présent et de l'avenir.

Il y a huit jours que j'ai la goutte aux deux piés, et que je me trouve dans un grand accablement. Il a fallu rassembler toutes mes forces pour faire le mémoire que je joins ici, et qui me semble remplir ce que vous avez le droit d'attendre de moi dans ce moment-ci.

J'ai écrit à M. de Bourgade. Je ne crois pas me tromper, Monseigneur, en pensant que la matière des vivres ne peut pas vous manquer. J'en ai le tableau sous les yeux, et ce tableau est plus sûr que tous les raisonnemens du monde. Je sais bien que la plus grande partie de ces matières est encore sur les derrières ; mais on n'a pas pu espérer qu'elles arrivassent toutes à-la-fois ; le transport ne peut s'en faire d'un entrepôt à l'autre que successivement, et pourvu que celles qui arrivent chaque jour dans les magasins de l'armée,

excèdent

excèdent la proportion des consommations, il n'y aura rien à craindre pour le service. Or, on peut espérer que non-seulement il n'y aura point d'interruption dans ces transports, mais encore qu'on y mettra plus d'activité à mesure que la récolte s'avancera. La tête des farines que j'ai fait tirer des magasins d'Alsace doit être actuellement à Cassel. C'est un nouveau secours beaucoup plus prochain qu'on n'a pu le croire, et, en un mot, Monseigneur, je crois qu'on peut se tranquilliser beaucoup plus qu'on ne le fait. Je suis plus en peine des approvisionnemens de l'hiver et de la campagne prochaine, que de ceux de la campagne actuelle. M. de Lucé a reçu des ordres du Ministre pour la formation des magasins en blés; le Ministre lui en écrira de nouveau, et j'ai, de mon côté, mandé à M. de Bourgade tout ce qu'il y avait à lui dire sur cela. Le parti que l'on a pris de payer les blés, pourra rassurer les peuples, qu'on nous dit être dans les plus

grandes alarmes, et abandonner leurs possessions pour se retirer dans les bois avec leurs voitures et leurs chevaux. Une exacte discipline de la part des troupes, beaucoup de protection de la vôtre, et quelques ménagemens de celle de M. de Lucé, sur les termes de la rentrée des contributions en fourrages, pourront dissiper leur frayeur; mais ce ne peut pas être l'ouvrage du premier moment.

Je suis avec respect, etc.

RÉFLEXIONS

DE M. DU VERNEY,

Sur la situation actuelle de l'armée du Roi, entre le Weser & l'Elbe.

13 Août 1757.

M. LE Duc de Cumberland s'est retiré à Verden sur l'Aller. M. le Maréchal de Richelieu a dû se porter, le 9, sur Hanover. Le Prince de Brunswick lui a envoyé un Officier pour demander la neutralité. Il ne l'a ni acceptée, ni refusée; mais il a demandé, préalablement, que le Prince reçût les troupes du Roi dans sa ville; la même proposition doit être faite par Wolfembutel.

Si M. le Maréchal de Richelieu, en feignant de diriger sa marche sur Brunswick et Wolfembutel, pouvait en déterminer les Princes à se conduire comme le Landgrave de Hesse, on en tirerait plusieurs avantages, dont le plus impor-

tant, dans le moment présent, serait de commencer à y former des magasins, en observant ce que le Ministre a prescrit à M. de Lucé. Un autre avantage qu'on en retirerait, serait de couvrir et d'assurer la position des troupes que M. le Maréchal pourra destiner à occuper Halberstadt, dans le même dessein de former des magasins.

Mais si la démonstration de marcher de Hanover à Brunswick et à Wolfembutel ne déterminait pas les Princes à remettre leurs places, et que M. le Maréchal, pour s'en rendre maître, fût obligé de s'y porter, il semble qu'il y aurait à examiner s'il ne conviendrait pas mieux que M. le Maréchal, en laissant un détachement dans Hanover, marchât avec son armée sur Nienbourg, pour s'approcher toujours de celle de M. le Duc de Cumberland, et la pousser plus loin que Verden.

Il est certain que la navigation du Weser sera d'un très-grand secours, si

on peut rassembler assez de bateaux pour en tirer tout le parti dont elle est susceptible, et que M. le Maréchal, en ne s'éloignant pas de cette rivière, diminuera la difficulté de ses subsistances. D'un autre côté, plus M. le Maréchal s'approchera de M. le Duc de Cumberland, plus il assurera ses communications du Rhin au Weser, en obligeant l'ennemi à se tenir toujours ensemble. Ces communications seront plus courtes qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent en les dirigeant sur Minden, par Munster et Osnabruck ; d'ailleurs, en éloignant M. le Duc de Cumberland de l'Aller, on facilitera la formation des magasins tout le long de cette rivière, jusqu'à Gifhorn ; et ce n'est qu'en s'étendant ainsi qu'on pourra préparer des emplacemens assez vastes pour les quartiers d'hiver.

Si le poste, occupé par M. le Duc de Cumberland, à Verden, était tenable vis-à-vis de l'armée, il paraît au moins qu'il serait fort difficile que M. le Duc

de Cumberland s'y soutînt pendant l'hiver.

Il paraît que M. le Maréchal conçoit, comme tout le monde, de l'inquiétude sur la destination de l'embarquement qui se fait en Angleterre ; il suppose que cet embarquement pourrait être destiné à reprendre Embden ; et que, pour y parvenir plus sûrement, M. le Duc de Cumberland pourrait aller joindre les Anglais avec toute son armée, en passant par Bremen. On convient qu'au premier coup-d'œil, un pareil projet peut paraître d'autant plus embarrassant, qu'il serait très-difficile, par rapport aux subsistances, de suivre M. le Duc de Cumberland dans sa marche, avec des forces égales. On ne pourrait le faire d'ailleurs sans rentrer dans les pays neutres, où il faudrait tout payer, ce qui deviendrait ruineux ; mais est-il naturel de penser que M. le Duc de Cumberland abandonne tout le pays qu'il a derrière lui, entre l'Elbe et le Weser, pour se porter dans l'Ost-Frise, où il lui serait impossible

d'asseoir des quartiers d'hiver, tant par rapport à la nature du pays, que par rapport à sa petite étendue ? Il semble que l'on ne doit pas craindre qu'il exécute un pareil projet. Si les Anglais n'ont pas quelqu'objet sur nos côtes, il est plus vraisemblable que la destination des troupes qu'ils font partir est pour Stade, afin de mettre M. le Duc de Cumberland en état de se soutenir sur l'Aller.

Dans cette dernière supposition, il semble que M. le Maréchal pourrait penser à augmenter son armée, de tout ce qu'il lui sera possible de tirer de ses communications du Rhin et du Weser, et du pays de Hesse même, où peu de troupes lui suffiront, afin de conserver toujours sur l'armée de M. le Duc de Cumberland une supériorité assez grande, pour se maintenir dans un espace de pays assez grand pour y faire subsister commodément toute l'armée pendant l'hiver, et pour y distribuer les quartiers de manière à pouvoir toujours rassembler plus

promptement que les ennemis, un ou plusieurs corps supérieurs à ceux qu'ils pourraient assembler eux-mêmes, et par ce moyen, mettre les quartiers en sûreté.

Il est question, dans toutes les opérations à projetter, de concilier la partie militaire avec celle des subsistances; ce qui peut être susceptible de plus ou moins d'inconvéniens dans l'exécution. Cependant, on ne doit pas se dissimuler qu'on ne pourra soutenir l'armée entre l'Elbe et le Weser, qu'en se procurant dans le pays même, si ce n'est pas le tout, au moins la plus grande partie des subsistances. C'est par cette raison que l'on a pensé qu'un des plus grands moyens pour remplir cet objet, serait de pouvoir occuper Halberstadt le plus tôt que cela sera possible, en employant, à cette expédition, dix des derniers bataillons qui sont partis de nos frontières avec M. le Maréchal de Richelieu, et seize escadrons. Il semble même que l'on pourrait, dans le cas où les circonstances

militaires ne permettraient pas de faire incessamment ce détachement, porter dès-à-présent le corps des chasseurs de Fischer dans la Principauté de Halberstadt, pour forcer les peuples, non-seulement de cette Principauté, mais encore du Duché de Magdebourg, à apporter leurs grains à Hildesheim, ou l'on pourrait établir des dépôts, en attendant qu'il fût possible d'en former à Halberstadt même. C'est à M. le Maréchal à examiner s'il peut, sans de grands inconvéniens, exécuter ce projet. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il serait d'autant plus fâcheux que les circonstances ne le permissent pas, qu'on y perdrait des secours considérables qui tourneraient à l'avantage du Roi de Prusse, lequel ne manquera pas, si on lui en donne le temps, de faire retirer, soit dans Magdebourg, soit à la droite de l'Elbe, toutes les denrées qui sont à la gauche de ce fleuve.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, ce 18 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

Je vis hier M. le Maréchal de Belle-Ile ; sur ce que je lui dis que l'on avait annoncé à l'armée, qu'elle prendrait des quartiers d'hiver de bonne heure et dès le mois de septembre, qu'il y avait beaucoup de malades, et que les troupes étaient très-fatiguées, il me répondit que la situation actuelle était la plus avantageuse que l'on pût espérer, que l'on ne savait pas comment les affaires pourraient tourner la campagne prochaine, à cause des manœuvres qui se fesaient pour obliger les Hollandais à prendre parti contre nous, que l'on négociait vivement en Danemarck pour la même chose, que les Russes pourraient fort bien s'arrêter

et ne point passer la Wistule, qu'il fallait donc profiter des circonstances, non-seulement pour déposter le Duc de Cumberland de Verden, mais même le suivre pour le forcer à passer l'Elbe, si cela était possible. L'idée de M. le Maréchal de Belle-Ile paraît bien fondée; mais les moyens, s'ils n'étaient pas impossibles, seraient au moins bien difficiles. Le temps est bien court pour faire des mouvemens aussi grands, et dans un pays où je crois qu'il ne sera pas facile de faire des marches, après les premières pluies du mois de Septembre. Vous ne sauriez cependant séparer votre armée, Monseigneur, tant que M. de Cumberland sera à Verden, ni prendre des quartiers en sûreté, sans occuper l'Aller. J'ai cru, Monseigneur, devoir vous rendre compte de cette circonstance, bien persuadé que cette idée-là fera beaucoup de chemin; vous en ferez, au surplus, l'usage que vous jugerez à propos.

L'on ne peut presque plus douter, que le grand embarquement qui se fait en Angleterre ne soit pour nos côtes. Si cela regarde Brest, comme on le prétend, ce ne sera pas une besogne aisée pour les Anglais : l'on paraît ici fort préoccupé de cet objet, et ce n'est pas sans raison ; c'est aussi relativement à cet instant critique, que l'on juge que vous ne devez pas perdre un moment pour opérer sur M. le Duc de Cumberland.

Je verrai cet après-midi M. de Paulmi, et je compte lui présenter le mémoire qu'il m'a demandé sur les quartiers d'hiver, et sur la formation des magasins pour l'année prochaine ; il a été effrayé d'un état que lui a envoyé M. de Lucé, qui fait monter la consommation des fourrages à vingt-deux millions de rations, qui ne trouve à en imposer que douze millions, et qui propose de faire des marchés avec des Entrepreneurs pour les dix qui manquent. Laissant à part les calculs

que l'on va examiner, le projet de M. de Lucé ne peut jamais s'exécuter à aucuns égards.

1°. En matière de quartiers d'hiver, l'on ne forme jamais des impositions; parce que l'on ne peut ni ne doit désigner des emplacemens pour ces impositions, les troupes doivent aller chercher les subsistances où elles sont; c'est-à-dire, que lorsque l'on a fait la reconnaissance des pays, l'on répartit ces troupes, et l'on les subdivise de manière, qu'elles puissent être commodément emplacées et logées, sur-tout pour la cavalerie.

2°. L'idée des Entrepreneurs est fausse, parce qu'elle est inexécutable et ruineuse. La matière est dans les pays conquis ou elle n'y est pas : si elle n'y est pas, où sont les Entrepreneurs qui peuvent la fournir? il n'y aurait, dans ce cas-là, que le moyen de prendre pour règle, pour l'emplacement de la cavalerie, les pays ennemis ou neutres où il s'en trouverait.

Je n'en dis pas davantage, Monsei-

gneur, parce que mon mémoire vous parviendra par M. de Paulmi, et sera adressé à M. de Lucé, pour en approuver ou en désapprouver le contenu.

Je suis, etc.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le 18 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

L'on m'a demandé un mémoire sur la formation des magasins et sur l'emplacement des quartiers d'hiver : je le remettrai aujourd'hui à M. de Paulmi, qui vous l'enverra s'il est approuvé.

Je ne suis point en peine des subsistances de votre armée jusqu'au premier Janvier, quelque chose que l'on vous puisse dire ; il n'en est pas de même de la formation des magasins des vivres pour le reste de l'hiver et de la campagne prochaine. Je me suis opposé aux impositions

en blés et en seigles : la discussion a été longue ; on a enfin adopté ma proposition, qui est de faire payer les blés à 12 livres le sac de froment, et 9 livres celui de seigle, qui seront apportés dans les magasins ; pour que ce projet réussisse, j'ai à vous supplier très-humblement, Monseigneur,

1°. De faire faire la défense de la sortie des grains des pays de Hanover, Cassel, Brunswick et Wolfembutel.

2°. Que le Commandant des troupes de l'Impératrice Reine et son Commissaire, fassent de pareilles défenses pour tous les pays dépendans du Roi de Prusse, et qui sont à la gauche de l'Elbe.

3°. D'envoyer dans le Duché de Magdebourg M. Fischer avec sa troupe, dont le fonds doit être porté à douze cents hommes, et le surplus jusqu'à deux mille, lui être payé sur les revues des Commissaires.

J'ai eu une conversation avec lui sur toute la conduite qu'il y aurait à tenir :

il a plus d'industrie que personne pour venir à bout de ce projet; je suis même persuadé qu'il fera arriver une grande quantité de fourrages, pour former des magasins de précaution pour l'entrée de la campagne, si les raisons militaires ne permettent pas d'occuper Halberstadt à présent, l'on suppose que Brunswick et Wolfembutel en ont usé comme Hanover: c'est dans ces deux villes que M. Fischer pourra faire commencer les approvisionnemens; j'ai demandé à M. de Paulmi d'envoyer M. de Crancé à Brunswick, qui desirait retourner à Bruxelles à cause de sa santé.

4°. Que Monseigneur ait la bonté d'envoyer M. Bernier à Brunswick, pour entretenir la correspondance avec M. Fischer; il en a déja été chargé sous M. le Maréchal de Saxe, de manière que Monseigneur serait exactement informé de ce qui se passera dans Magdebourg, où sûrement M. Fischer introduira des Emissaires; ce qui me paraît d'autant plus important,

important, que M. le Maréchal de Belle-Ile m'a dit hier au soir, que le Roi de Prusse avait détaché douze mille hommes pour se rendre à Magdebourg; ce qui ne me paraît pas vraisemblable dans la situation où il est actuellement : il y a plus d'apparence que ces douze mille hommes sont ceux qui ont été destinés pour camper sous Dresde, où sont actuellement tous les magasins du Roi de Prusse, ainsi que ses malades et blessés.

Ma santé, Monseigneur, ne va pas bien, et ne peut seconder mon zèle et mon ardeur.

Je suis, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

Au Camp sous Hanover, le 12 Août 1757.

Nous voilà à Hanover, mon cher du Verney, et nos quartiers d'hiver seront bien assurés, si nous pouvons nous garer, comme je l'espère, de l'armée de M. le Duc de Cumberland; mais si les Anglais, embarqués à Chatham, viennent à Stade, et que le Roi de Prusse y joigne quelques Prussiens, ce qui n'est pas impossible, cela deviendra sérieux; car tout ce que nous avons ici se perdrait aussi vîte qu'il a été pris, si nous éprouvons quelque malheur: je ferai bien en sorte qu'il n'arrive pas.

On trouvera peut-être mauvais que je n'aie pas couru après M. de Cumberland à Verden; mais il me faut des établissemens ici. L'armée était outrée de fatigue, et de dyssenterie des mauvaises eaux : il faut la rétablir, la laisser jouir d'un peu

de repos, boire du vin, de la bierre, bien reconnaître le pays où je pourrai aller au-devant des ennemis s'ils arrivent, et avoir une partie des troupes qui me viennent; et si les Anglais ne viennent pas, j'irai trouver M. de Cumberland avec bien plus de facilité et de sûreté. Voilà le parti que j'ai pris, que j'espère que vous approuverez. Vous savez le cas que je fais de votre approbation et de votre amitié.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 19 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

Je reçois dans le moment la lettre dont vous m'avez honoré le 12. Vous aurez pu juger, Monseigneur, de ce que l'on pense dans ce pays-ci, par les deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier. Vous voulez sagement prendre des précautions pour la sûreté de vos quartiers d'hiver; je puis me tromper, mais je crois que le meilleur de tous les moyens serait de déposter M. le Duc de Cumberland de Verden le plus tôt possible, pour l'éloigner de l'Aller, en fourrager toute la droite, ou en tirer des magasins où l'armée n'irait pas. Vous croyez pouvoir trouver à cela, Monseigneur, les difficultés dont vous me parlez; l'arrivée des

Anglais à Stade, qui paraissent, quant à présent, destinés pour un autre objet, puisque l'on assure que les trois bataillons des gardes ne marcheront point, et qu'il n'est plus question de l'embarquement des quatre mille hommes de cavalerie; à l'égard des Prussiens, il n'y a point d'apparence que leur Souverain puisse aller au secours de M. de Cumberland, pendant que, d'une part, les Suédois vont lui donner de l'inquiétude dans la Poméramie, que les Généraux de l'Impératrice-Reine ont des ordres positifs de resserrer l'armée du Roi de Prusse le plus près qu'il sera possible, que le renfort de treize mille hommes Bavarois et de Wirtemberg joindront l'armée avant le 10 du mois prochain, et qu'alors cette armée sera composée de plus de quatre-vingt-quinze mille hommes de troupes réglées, et de trente mille hommes de troupes légères; de manière que si les subsistances permettent à cette grande armée de poursuivre le Roi de Prusse

par-tout où il ira, la campagne ne finira pas le 15 Novembre; c'est donc dans cette situation que rien ne serait plus conforme aux vues du Roi et au bien en général, que d'avancer votre armée sur celle de M. de Cumberland. Les fatigues qu'elle a essuyées, méritent, je l'avoue, des considérations; mais, Monseigneur, en évitant un mal, ne vous exposez-vous pas à un qui pourrait être bien plus grand, qui sont les mauvais temps, et qu'il y a tout lieu de craindre que si, avant le 15 ou le 20 de Septembre, vous n'avez pas éloigné M. de Cumberland, la nature du pays s'opposera à vos marches : si vous les forcez, c'est alors que les troupes souffriront, que les convois ne seront peut-être pas praticables à cause des chemins. Reste l'article des subsistances. Les matières ne sauraient manquer ni arrêter les mouvemens, ce ne sont donc que les établissemens qui forment le point de la difficulté : il ne faut pas beaucoup de temps pour celui de

Hanover. Suivant la lettre que vous avez écrite à M. de Paulmi, et qu'il m'a communiquée aujourd'hui, M. le Duc de Randan est avec un corps à Neustadt : il faudrait y faire construire des fours ; si vous arrivez à Nienbourg, et que vous en soyez le maître, il faudrait aussi en user de même : les petits établissemens sont toujours d'un grand secours, parce qu'ils soulagent les grands. Si vous parvenez à aller jusqu'à Hoya, un petit établissement y serait encore fort bien placé ; peut-être pourrait-on faire usage de la navigation du Weser pour Nienbourg et pour Hoya. Si vous ne pouvez marcher qu'en fesant de grands établissemens, comment déposterez-vous le Duc de Cumberland de Verden, et le ferez-vous reculer à un certain point ? et si vous n'y parvenez pas, vos quartiers seront toujours plus exposés, faute de pouvoir tenir l'Aller.

Je ne crois pas que l'on ait trouvé mauvais que vous n'ayez pas couru après

M. de Cumberland, puisque les établissemens vous retiennent, que d'ailleurs la fatigue de l'armée exigeait quelque repos; mais l'on pense qu'ordinairement peu de jours suffisent pour cela. A l'égard de la reconnaissance du pays, je conviens qu'il faut un temps : il faut faire en sorte de l'abréger. L'on suppose ici que vous retirerez partie des troupes de votre communication du Rhin au Weser, au moyen des douze bataillons de milices qui doivent être arrivés sur le Rhin, que vous en laisserez moins qu'il n'y en avait dans le pays de Cassel, non compris les troupes que vous y avez conduit; il est certain qu'il est de la prudence de réunir toujours des forces supérieures à son ennemi, surtout lorsque l'on suppose qu'il peut être dans un camp avantageux; et il est certain que si M. de Cumberland regarde comme tel celui qu'il occupe, peut-être pourrait-il vous attendre; mais on ne le croit pas ici.

Un autre motif très-important, Mon-

seigneur, de porter votre armée sur l'Aller, est de ménager les fourrages de la gauche, pour tirer un grand parti de toute la droite.

Vous voyez, Monseigneur, que j'use librement de la permission que vous m'avez donnée de vous dire ce que je pense. L'état de ma santé exigerait que je m'occupasse moins du présent et de l'avenir, pour tout ce qui a rapport à votre armée; mais mon zèle et mon inviolable attachement à votre personne, ne laissent aucun relâche à mon esprit.

J'ai remis à M. de Paulmi des réflexions sur la position à faire prendre à votre armée pour les quartiers d'hiver : je n'ai guère vu dans ma vie de situation plus embarrassante, tant pour la subsistance des troupes, lorsqu'elles se rendront à leur destination, que pour la direction de leur marche et de leur emplacement, qui, par nécessité, tiendra un pays fort étendu et les corps fort dispersés; puisque les troupes devront aller dans les lieux où

seront les subsistances, sur-tout la cavalerie. Il paraît que l'on prend, en quelque façon, pour modèle ce qui s'est pratiqué en Flandre pour le traitement des troupes, et pour les fournitures de fourrages qui s'y fesaient par imposition; on n'a sans doute point fait attention à la différence d'un pays, où l'on ne fait pas quatre lieues sans trouver de grandes villes, et où toutes les troupes mises en garnison, les différens Etats imposaient des fourrages pour les faire transporter dans ces mêmes villes. Les pays vastes que vous serez obligé d'occuper, ne permettent pas de pareils arrangemens, et toutes les fois que la cavalerie doit être répandue dans ce qu'on appelle le plat pays, on ne s'est jamais servi de la voie des impositions, dans la forme que l'on les a déja commencées.

M. de Paulmi m'a encore promis aujourd'hui de vous écrire, pour vous prier d'envoyer Fischer dans le Duché de Magdebourg, que son corps, fixé à douze

cents hommes, pourrait être accru de huit cents surnuméraires, et que dès que vous serez maître de Brunswick et de Wolfembutel, on commencera, par les manœuvres de M. Fischer, d'y faire des commencemens de magasins en blés et en seigles, qui seront payés des premiers fonds des contributions, et remplacés ensuite, ainsi que le Roi l'ordonnera. Je ne connais point de possibilité dans les ressources pour faire subsister votre armée, à compter du mois de Janvier : je m'en suis expliqué très-clairement avec M. de Paulmi. Je ne pourrais plus me mêler des subsistantes de votre armée, si l'on perdait l'espérance de tirer du pays même, tous les secours dont il est susceptible ; ayant déja eu l'honneur de vous en écrire, ce n'est ici qu'une répétition : vous la devez pardonner au motif qui m'y engage.

Je suis, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Hanover, le 14 Août 1757.

NOUS voilà maîtres de Brunswick, mon cher du Verney, par le traité que je viens de signer à cet effet, et maître d'aller à Halberstadt quand je voudrai. J'en sens tout l'avantage; mais je ne puis laisser M. le Duc de Cumberland sur mon flanc gauche, tel qu'il est, et encore plus s'il était augmenté par les Anglais et le Roi de Prusse; ainsi il faut aller au plus pressé : mais cela m'embarque loin, et la saison s'avance. On ne peut rien dire encore, sans avoir éprouvé jusqu'où seront poussées la contradiction que j'éprouve et l'opposition des ennemis. Bourgade vous rend compte de tous les détails de subsistances, dont les moyens ne sont pas encore bien étendus, et les pays qui nous entourent de peu de ressource; mais c'est

où il en faut trouver davantage dans soi-même. Bourgade me fait peur quelquefois pour l'avenir ; mais j'espère beaucoup de tout ce qui est sous votre direction, par la confiance et l'amitié que je vous ai vouées.

Nous sommes dans Nienbourg. J'ai mis Bernier, votre ami, à Brunswick, où il sera toujours bien placé, en attendant Halberstadt. On pourra l'y mettre dans le temps si vous l'aimez mieux.

Que ferons-nous de Saint-Yon quand il sera ici ? Vous n'oublierez pas non plus que vous m'avez promis Caulet (1) pour cet hiver.

---

(1) M. d'Hauteville, Régisseur des fourrages.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, ce 21 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré le 14.

Je vous félicite d'avoir fini l'affaire de Brunswick, et sans doute celle de Wolfembutel. Si vous pouviez, Monseigneur, faire occuper Gifhorn par des troupes légères, mais à demeure, cela procurerait trois emplacemens pour y former des magasins de toute espèce, objet des plus importans. A l'égard de Halberstadt, quelqu'avantage qu'il y eût de l'occuper, il est certain que d'éloigner M. de Cumberland de Verden, est l'affaire qui doit décider de tout. Je ne vous cacherai point, Monseigneur, que l'on crie beaucoup ici sur la lenteur de vos mouve-

mens, que l'on critique la crainte où vous paraissez être des renforts que les Anglais paraissaient déterminés à envoyer à M. de Cumberland, que l'on dit que, à supposer que l'embarquement des troupes qu'ils font y fût destiné, ce serait un motif de plus pour presser votre marche et déplacer M. de Cumberland, que d'ailleurs cette augmentation de forces à M. le Duc de Cumberland ne saurait jamais le mettre au pair avec vous. Quant à la supposition des secours que le Roi de Prusse pourrait envoyer à M. de Cumberland, on a été très-surpris de ce que vous l'aviez mis en avant, et sur-tout M. le Comte de Maillebois, dans son mémoire; parce que non-seulement la situation du Roi de Prusse vis-à-vis l'armée de la Reine de Hongrie, et qui est pour lui très-critique, ne saurait lui permettre de diminuer ses forces; mais on fait un raisonnement qui va encore bien plus loin, et l'on dit, quand même il serait vrai que le Roi de Prusse fût en état de fortifier

le Duc de Cumberland, il faudrait plus de six semaines de marche à ses troupes pour pouvoir le joindre, et que beaucoup avant ce temps-là, le Duc de Cumberland doit être déplacé et reculé; qu'à cette époque, on prétend que, par la nature du pays, il serait impossible que les armées fussent assemblées de part et d'autre, pour faire des mouvemens, que l'espace du terrein qui resterait à M. le Duc de Cumberland, ne pourrait jamais être assez grand pour y faire hiverner son armée, les renforts d'Angleterre et ceux de Prusse : je n'ai rien eu à objecter à toutes ces réflexions.

Enfin, Monseigneur, on dit que ce que vous écrivez, et le ton de votre armée ne câdrent pas avec votre caractère, et qu'avec les forces qui sont à vos ordres, il semble que vous pourriez en user comme Marlborough fesait dans les dernières guerres : il annonçait ses marches et ses camps; il est vrai qu'il n'a soutenu ce ton-là que dans la campagne de 1702.

L'on

L'on ajoute que quand on donne un repos à une armée qui a été fatiguée, c'est ordinairement pour trois ou quatre jours, en sorte que l'on n'a admis ici la lenteur de vos mouvemens que relativement à la partie des vivres; j'espère que M. de Bourgade trouvera un remède à ce mal, et en évitera un difficile à réparer, qui est les consommations des fourrages à la gauche de l'Aller, si précieux à conserver pour le quartier d'hiver.

Je suis peiné de ce que M. de Bourgade vous fait peur pour l'avenir; pour moi je n'ai aucune crainte, il est des moyens de ressource de plusieurs espèces: je les connais, et je vous supplie, Monseigneur, d'être tranquille, sur cet article, quant à la partie des vivres.

Vous êtes dans Neustadt et dans Nienbourg : il faut y faire des fours.

Je vous remercie, Monseigneur, d'avoir envoyé M. Bernier à Brunswick. Je fais actuellement les instructions pour le Commissaire des Guerres et pour les

Commis des Vivres qui seront dans cette place, et j'espère que l'activité et l'expérience de M. Bernier y sera d'un grand secours, et notamment pour les précautions à prendre pour éviter les malheurs des incendies, qui est tout ce qu'il y a à craindre.

Il y a un Régisseur des Fourrages à l'armée : M. de Saint-Hian est Inspecteur; que peut-on faire de plus pour lui?

Je crois bien, Monseigneur, que M. Caulet pourrait vous être utile cet hiver; mais à quel titre? Je ne le vois pas; il ne conviendrait pas qu'il fût chargé d'une besogne autrement qu'en chef, et cela me paraît impossible.

Je suis, avec le plus profond, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

Au Camp de Marien-Sée, le 23 Août 1757.

ON dit, mon cher du Verney, que vous trouvez, comme les autres, que je m'amuse à Hanover, et que j'aurais pu suivre plus vivement M. le Duc de Cumberland. Vous avez dû me trouver bien changé, et bien contraire à toutes sortes d'intérêts que j'aurais de contraire; mais je vous répéterai que je crains, que vous ne voyez pas assez exactement la situation de nos subsistances. Nous avons des fours en abondance, mais nous n'avons pas de farine à y faire cuire. Il y en a, je crois, dans nos derrières, en quantité; mais il n'en arrive ici que pour suffire à chaque distribution, et Bourgade peut vous dire, qu'actuellement il n'y en a pas d'arrivées pour la totalité de la distribution du 28; j'espère cependant qu'elle

arrivera, et je marcherai demain pour soutenir l'attaque de Retheim, si les ennemis s'obstinent à y tenir. J'ai fait passer la Leine aujourd'hui à M. de Chevreuse, avec trente escadrons, et il passera demain matin l'Aller, pour se porter sur le flanc des ennemis, dont l'armée est toujours à Verden, où il paraît cependant que ce n'est pas le poste qu'ils veulent tenir, fesant faire des retranchemens à la droite d'un camp qu'ils ont choisi derrière la Wume, qui doit couvrir leur front, et la gauche appuyée à un très-grand marais. Ils y assemblent même des fourrages, et y ont fait venir quatorze pièces de gros canon, arrivées de Stade avant-hier. Tout cela aurait l'air d'y vouloir tenir. Je verrai ce que l'on pourra y faire sans étourderie, et vous en manderai des nouvelles. Le Duc de Cumberland m'a proposé une suspension d'armes, que j'ai refusée, comme vous croyez bien. J'en rends compte au Roi; mais je n'en ai rien dit dans l'armée, ni à personne. Il y

a ici de si méchantes têtes qu'ils corrompent tout.

J'ai placé Bernier à Brunswick, ce qui m'a fait une grande affaire avec toute l'infanterie ; mais je m'en ferais bien d'autres pour l'amour de vous. Je n'espère pas moins cependant finir ma campagne à Halberstadt ; mais ce préalable-ci pourrait devenir sérieux. Je suis fatigué d'écrire, et de tous les détails que vous connaissez dans le cas où je suis en ce moment, que j'ai à peine la force de vous renouveller toutes les assurances de la plus sincère amitié.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 30 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

Je ne sais pas qui a pu vous mander que je trouvais, comme les autres, que vous vous amusiez à Hanover. J'aurais desiré qu'il eût été possible de précipiter davantage vos mouvemens sur M. le Duc de Cumberland. Mais j'ai bien jugé que si vous ne le fesiez pas, ce ne pouvait être que parce que vous y trouviez des obstacles insurmontables du côté de la situation de l'armée et de celle des subsistances. Au surplus, Monseigneur, le parti que vous avez pris de marcher sur Verden fera taire tout le monde.

Je vois bien, par les états que M. de Bourgade m'a adressés en dernier lieu, que le service des vivres est difficile et

serré. Cependant je compte que les secours qui vous arrivent par la Hesse, et dont la tête doit être actuellement sur le Weser, vous donneront de l'aisance et de la tranquillité. Au surplus, Monseigneur, comme je suis certain que Wesel sera abondamment pourvu dans les premiers jours du mois prochain ; j'estimerais qu'il faudrait donner un coup de collier pour l'évacuation de cet entrepôt, en mettant en mouvement les voitures de la gauche de Munster, parce qu'enfin vous avez des matières jusqu'à la fin de Février, et que ne s'agissant que de rapprocher celles qui sont sur le Rhin pour faire cesser vos inquiétudes, il semble qu'on en peut venir à bout dans un pays où vous avez, dit-on, une aussi grande quantité de voitures.

J'augure, on ne peut pas mieux, Monseigneur, du mouvement que vous exécutez. La proposition qu'on vous a fait faire, est une preuve qu'on est à bout de voie ; du moins cela me paraît devoir être

ainsi. Si, par hasard, les troupes de Brunswick et de Hesse voulaient abandonner la partie, j'imagine bien que vous en exigerez le désarmement. Mais que faire des Officiers ? Ne serait-il pas dangereux de les laisser dans le pays avec les troupes qui s'y répandraient, et ne pourrait-on pas, pour prévenir tout inconvénient sur cela, demander qu'ils fussent prisonniers. Ce sont de ces réflexions qui doivent être soumises à la connaissance que vous avez, sans doute, de la composition de ces Officiers, et du plus ou moins d'influence qu'ils peuvent avoir sur la conduite des habitans.

Je conviens, Monseigneur, que vous ne pouvez pas penser à occuper Halberstadt, tant que vous serez obligé de vous tenir en force, pour pousser M. le Duc de Cumberland jusqu'où il vous sera possible de le faire. Si vous voulez bien envoyer M. Fischer dans le Duché de Magdebourg et dans la partie du Brande-

bourg, qui est à la gauche de l'Elbe, on pourrait commencer des magasins à Brunswick et à Wolfembutel.

Il me semble qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à détacher deux cents hommes de la garnison de Brunswick pour occuper Gifhorn. Cela faciliterait encore la formation des magasins, cette ville étant aussi à portée du Marquisat de Brandebourg. C'est, j'ose vous le dire, Monseigneur, l'affaire la plus importante pour les vivres, et peut-être aussi pour les fourrages.

Je sais que l'emploi que vous avez confié à M. Bernier a fait crier toute l'infanterie. Sans examiner s'il y a de la justice ou non dans ces plaintes, il est certain au moins que, relativement aux approvisionnemens qu'il s'agit de faire tout-à-l'heure à Brunswick et à Wolfembutel, je ne connaissais personne avec qui je pusse m'en entendre mieux qu'avec M. Bernier, ni qui connût, comme lui, la manière de correspondre avec M. Fis-

cher. J'en ai écrit à M. de Cornillon, en le priant de ne pas faire mystère des raisons que j'avais eues, pour vous supplier de disposer de cet emploi en faveur de M. Bernier.

Je suis avec respect, etc.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le 31 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

M. de Lucé mande à M. le Marquis de Paulmi, par une lettre du 20 de ce mois, « que vous vous proposez d'en-» voyer, sur l'Aller et sur l'Ocker, des » troupes légères et des Hussards, et de » leur faire faire des courses dans le Lu-» nebourg et dans le Halberstadt, (au cas » que nous ne puissions pas en prendre » possession,) pour y rassembler autant de » grains et de fourrages qu'ils pourront, » en leur donnant une gratification par

» chaque sac de grain et par chaque quin-
» tal de foin qu'ils nous apporteraient. Il
» ajoute, qu'il ne sait ce que ces courses pro-
» duiront, mais qu'il en rendra compte ».
Ce sont ses propres termes.

Je vous avoue, Monseigneur, que cette lettre m'a alarmé, parce que je suis convaincu que notre opération pour les grains n'aurait aucun succès, si vous livriez le Magdebourg, le Brandebourg et la Principauté de Halberstadt aux Hussards et à d'autres troupes légères que celles de M. Fischer, qui est instruit de la manière dont il faut se conduire, et avec lequel d'ailleurs je pourrais correspondre, et par moi-même et par M. Bernier. Ce n'est que depuis deux jours que j'ai appris qu'il devait vous arriver à Hanover, le 26, deux mille Hussards Autrichiens; et, comme si j'avais prévu ce que mande M. de Lucé, j'écrivis hier à M. le Comte de Maillebois, que je le priais instamment de vous représenter, qu'il me paraissait que le meilleur usage

que vous pussiez faire de ces Hussards, était de vous en servir pour harceler M. le Duc de Cumberland, lui donner de l'inquiétude pour ses convois, et lui ôter tout ce que vous pourrez de subsistances du côté de Bremen, et sur-tout des fourrages qu'ils feraient porter sur le Weser. Vous pourriez, Monseigneur, les employer, pendant l'hiver, à faire conduire sur l'Aller les fourrages qu'on pourra rassembler dans le Duché de Lunebourg, qui n'en produit pas beaucoup à ce que je crois; mais dont il vaudra toujours mieux que nous profitions que l'armée ennemie. Enfin, Monseigneur, quelque destination que vous donniez à ces Hussards, je vous supplie au moins de leur interdire les parties du Brandebourg et du Magdebourg qui sont à la gauche de l'Elbe, de même que la principauté de Halberstadt, jusqu'à ce que M. Fischer y ait fait la récolte dont nous avons tant de besoin, et qu'il ne faut pas qu'on nous enlève. S'il en était autrement,

je ne pourrais répondre ni me mêler de rien, et je ne crois pas que ce soit votre intention.

Je suis avec respect, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Retheim, ce 26 Août 1757.

JE ne puis vous dire, mon cher du Verney, l'affliction où me mettent vos souffrances de corps et d'esprit, et je suis fâché qu'au-travers de tout cela, vous vous soyez efforcé à dicter le mémoire que vous m'avez envoyé. Quelque plaisir que j'aie eu à voir que j'avois prévenu tout ce que vous m'y prescrivez, et ne différais que sur la fin, où je comptais envoyer Fischer, par Lunebourg et le long de l'Elbe, rabattre tout à Halberstadt, dans le temps que je m'y porterais, ce que je comptais faire après avoir fini cette affaire-ci. Mais les nouvelles que je

reçois de Halberstadt, des préparations que l'on fait pour enlever les grains, et Fischer, que je n'avais pas vu de la campagne, étant tout occupé de son augmentation, et qu'à la fin, après plusieurs ordres que je viens de voir arriver, me déterminent à le faire partir, et à arrêter quelques régimens venant de Hesse, pour les faire marcher à Halberstadt, qui pourront y suffire suivant les connaissances que j'en ai prises, en attendant que je m'y porte moi-même.

Je suis bien fâché de n'avoir su que depuis huit jours, que c'était vous qui pensiez qu'il fallait mettre des contributions en argent, et ne rien imposer en nature. J'avais de bonne raisons à ce que je croyais pour le contraire, et j'avoue que je ne vois, pour m'en dissuader, que l'autorité de votre expérience et de votre esprit, qui m'en impose beaucoup, et auxquels je me soumets volontiers, et n'en parlerai plus. Je dis seulement qu'il n'y a pas un moment à perdre pour tra-

vailler aux approvisionnemens du quartier d'hiver, car la denrée manque en ce pays-ci, et celle des fourrages absolument; et des entreprises avec les Entrepreneurs les plus actifs et les plus intelligens, suffiront à peine. Il n'y a pas non plus un seul moment à perdre, et c'est pour cela que je vous ai déja demandé Caulet, dans l'activité et l'intelligence duquel je compte, et que je vous demande avec instance de charger de cette besogne, comme vous me l'avez promis, et de ne pas perdre un moment à l'envoyer.

J'ai des conversations sans cesse avec Bourgade sur sa manutention. Il me paraît actuellement dans l'affliction de la crainte de vous déplaire, malgré tout l'attachement qu'il paraît avoir pour vous et que je lui crois, sans quoi je ne l'aimerais pas tant. Mais je dois vous dire que je vois évidemment, que les farines éloignées ne nous arrivent pas de quelque temps, et que jusques-là nous serons dans la dé-

tresse, qui sont les momens critiques. Il est effrayant de n'avoir pas une demi-fourniture devant soi, et d'être sans cesse au jour la journée au hasard d'un convoi. Il y a eu du désordre sur les charriots, où je n'ai pu encore remédier, et je n'ai pas pu approfondir, jusqu'à un certain point, si l'on ne pourrait pas mieux se servir de ce qui existe. Mais je sais que je n'ai pas fait encore un pas sans être arrêté par des représentations, dans le temps que l'on ne me parle que de la surprise où l'on est à la Cour, que je ne poursuive pas, sans m'arrêter, le Duc de Cumberland, et qu'on n'imagine pas que je puisse non-seulement pas marcher à Hanover, mais y envoyer autre chose que des détachemens. L'on m'a même assuré que vous pensiez de même, et je ne puis vous dire combien j'ai été affligé de voir une façon de penser si peu assortie à la situation où je me trouvais.

Je sais des conversations que vous avez eues avec votre frère, où j'ai retrouvé

de

de nouvelles marques de votre amitié, qui flattent également mon cœur et mon amour-propre ; mais ces conversations ont dû vous impatienter. Cependant, vous et moi, devons être accoutumés aux révolutions du public, et par conséquent nous ne devons pas nous en effrayer. Il faut bien faire, et être sûr que tôt ou tard le public est juste. C'est ce qui fait que je m'embarrasse aussi peu de ce que l'on dit aujourd'hui, que j'étais ébloui de tout ce qu'on disait et fesait l'année passée.

Voilà les ennemis retirés dans leur camp de Rotembourg, et nous voilà maîtres de Verden et de Bremen : cette dernière ville, toute Impériale qu'elle est, a tellement manqué à la neutralité, que je puis y manquer aussi très-légitimement. Il est question à présent de manœuvrer sur les ennemis ; mais l'histoire du pain m'arrête. J'ai eu une grande conversation ce matin sur cela. J'espère cependant trouver le moyen de ne pas demeurer si court. Je vous avoue que ces obstacles

me font faire de mauvais sang. Nous avons éprouvé hier au soir un ouragan comme je n'en ai jamais vu. Toutes les tentes déchirées, le pain mouillé, et cela m'a forcé de séjourner. J'ai M. de Broglie dans Verden, des troupes légères en avant, et je vais procéder à manœuvrer sur les ennemis : il y a huit lieues. Portez-vous bien, mon cher du Verney, et soyez sûr que personne n'y prend plus d'intérêt que moi.

LETTRE

ÉCRITE PAR M. DU VERNEY AU MARÉCHAL DE RICHELIEU,

Et apostillée par celui-ci.

A Paris, le 18 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

Je vis hier M. le Maréchal de Belle-Ile; sur ce que je lui dis qu'on avait annoncé à l'armée, qu'elle prendrait des quartiers d'hiver de bonne heure et dès le mois de Septembre, qu'il y avait beaucoup de malades, et que les troupes étaient très-fatiguées, il me répondit que la situation actuelle était la plus avantageuse que l'on put espérer (1), que l'on

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(1) *M. le Maréchal de Belle-Ile trouve tout facile quand il n'est chargé de rien,*

ne savait pas comment les affaires pourraient tourner la campagne prochaine, à cause des manœuvres qui se fesaient pour obliger les Hollandais à prendre parti contre nous, que l'on négociait vivement en Danemarck pour la même chose, que les Russes pourraient fort bien s'arrêter et ne point passer la Vistule ; qu'il fallait donc profiter des circonstances, non-seulement pour déposter le Duc de Cumberland de Verden, mais même le suivre pour le forcer à passer l'Elbe, si cela

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

et avec des pensions aux Gazetiers, il fait valoir ses billevesées, et avec ses giles, il saurait ternir les plus belles actions. Aussi il ne faut pas s'arrêter à ses raisonnemens politiques. Il faut seulement tâcher de faire tout ce qu'il dit et ne ferait pas, et examiner de sang-froid et impartialement, les moyens praticables qu'il y aurait à employer.

était possible (2). L'idée de M. le Maréchal de Belle-Ile paraît bien fondée ; mais les moyens, s'ils n'étaient point impossibles, seraient au moins bien difficiles. Le temps est bien court pour faire des mouvemens aussi grands, et dans un pays où je crois qu'il ne sera pas facile de faire des marches après les premières pluies du mois de Septembre. Vous ne sauriez cependant séparer votre armée, Monseigneur, tant que M. de Cumberland

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(2) *Malgré les difficultés très-bien fondées que vous croyiez qu'il y aurait à déposter M. le Duc de Cumberland de Retheim et de Verden, j'y suis parvenu, malgré les obstacles des subsistances, et je suis après à le déposter de Rotembourg. Si j'y parviens, je m'attends bien que l'on trouvera cela bien simple ; mais tout ce que j'aurai fait ne servira de rien, si les quartiers d'hiver ne sont pas bien établis.*

sera à Verden, ni prendre des quartiers en sûreté sans occuper l'Aller. J'ai cru, Monseigneur, devoir vous rendre compte de cette circonstance, bien persuadé que cette idée-là fera beaucoup de chemin; vous en ferez, au surplus, l'usage que vous jugerez à propos (3).

L'on ne peut presque plus douter, que le grand embarquement qui se fait en Angleterre ne soit pour nos côtes. Si cela regarde Brest, comme on le prétend, ce ne sera pas une besogne aisée pour les Anglais : l'on paraît ici fort préoccupé de cet objet, et ce n'est pas sans raison; c'est aussi relativement à cet instant critique, que l'on juge que vous ne devez pas perdre un moment pour opérer sur M. le Duc de Cumberland.

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(3) *L'on a marché, pour cet objet, plus vîte que l'on ne devait espérer, et beaucoup plus que les difficultés ne le permettaient.*

Je verrai cet après-midi M. de Paulmi, et je compte lui présenter le mémoire qu'il m'a demandé sur les quartiers d'hiver, et sur la formation des magasins pour l'année prochaine ; il a été effrayé d'un état que lui a envoyé M. de Lucé, qui fait monter la consommation des fourrages à vingt-deux millions de rations (4), qui ne trouve à en imposer que douze millions, et qui propose de faire des marchés

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(4) *Ce n'est pas le calcul des rations qui doit effrayer, c'est celui des chevaux qu'il faut nourrir ; et ce n'est point ici un raisonnement qu'il faut faire : c'est un fait à examiner pour voir si l'un se rapporte à l'autre.*

Ce calcul peut être fait au complet, et peut trouver des adoucissemens pour le Roi dans le détail, et plus encore par l'augmentation commencée des conquêtes, depuis qu'il est fait.

avec des Entrepreneurs pour les dix qui manquent. Laissant à part les calculs que l'on va examiner, le projet de M. de Lucé ne peut jamais s'exécuter à aucuns égards.

1°. En matière de quartiers d'hiver, l'on ne forme jamais des impositions; parce que l'on ne peut ni ne doit désigner des emplacemens pour ces impositions: les troupes doivent aller chercher des subsistances où elles sont (5); c'est-à-dire, que lorsqu'on a fait la reconnaissance des

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(5) *S'il n'était question que de la subsistance des troupes, il suffirait de chercher les quartiers capables de les nourrir; mais il faut ici des positions militaires, pour pouvoir garder un pays avancé et vis-à-vis d'un ennemi vigilant. Ainsi, si les positions militaires sont décisives, ce n'est pas aux troupes d'aller chercher leurs subsistances, et c'est aux subsistances d'aller*

pays, l'on répartit ces troupes, et l'on les subdivise de manière, qu'elles puissent être commodément emplacées et logées, sur-tout pour la cavalerie.

2°. L'idée des Entrepreneurs est fausse, parce qu'elle est inexécutable et ruineuse. La matière est dans les pays conquis, ou elle n'y est pas (6) : si elle n'y est pas, où sont les Entrepreneurs qui peuvent la fournir ? Il n'y aurait, dans ce cas-là, que le moyen de prendre pour

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

chercher les troupes, ou il faut abandonner le pays si les subsistances n'y sont pas.

(6) *Je répondrai à votre dilême, mon cher du Verney, par un autre, et je vous répéterai, ou il faut abandonner le pays, ou il faut nourir les troupes qui le garderont.*

Il n'y a rien dans le pays, ou si peu de chose, que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

règle, pour l'emplacement de la cavalerie, les pays ennemis ou neutres où il s'en trouverait.

Je n'en dis pas davantage, Monseigneur, parce que mon mémoire vous parviendra par M. de Paulmi, et sera adressé à M. de Lucé, pour en approuver ou en désapprouver le contenu.

Je suis, etc.

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

On a imposé quinze cents mille rations dans le pays de Hanover. La régence le paie 42 sols la ration à un Entrepreneur qui se charge de le fournir, et cela est possible avec l'Oost-Frise et Bremen.

Je suis sûr qu'il n'y a pas dans le pays de Hanover cinquante mille rations de fourrage.

LETTRE

ÉCRITE PAR M. DU VERNEY AU MARÉCHAL DE RICHELIEU,

Et apostillée par celui-ci.

A Paris, le 18 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

L'on m'a demandé un mémoire sur la formation des magasins et sur l'emplacement des quartiers d'hiver (1) : je le re-

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(1) *Personne n'est plus en état de donner ce mémoire que vous, mon cher du Verney; mais vous ne le pouvez donner juste, si vous ne partez de principes certains. Il y a des faits que vous ne pouvez deviner, et une stérilité dans ces pays comme vous n'en avez jamais vu.*

mettrai aujourd'hui à M. de Paulmi, qui vous l'enverra s'il est approuvé.

Je ne suis point en peine des subsistances de votre armée jusqu'au premier Janvier, quelque chose que l'on vous puisse dire (2); il n'en est pas de même de la

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(2) *Je ne puis vous donner une marque de confiance plus grande qu'en étant rassuré sur le service du pain, puisque vous avez tout vu et en êtes content; mais pour celui des fourrages, après avoir vu et bien examiné par moi-même, je suis sûr que cela est impossible comme vous le proposez, et je vous aime trop pour ne pas vous éclairer sur des faits où l'on vous trompe, si on vous parle autrement que je fais; et vous ne devez pas vous fixer à un objet dont la méprise peut avoir des conséquences aussi funestes; et sans être aussi supérieur que vous dans cette matière, il y a des choses où le bon sens avec des yeux suffit, et*

formation des magasins des vivres pour le reste de l'hiver et la campagne prochaine. Je me suis opposé aux impositions en blés et en seigles : la discussion a été longue ; on a enfin adopté ma proposition, qui est de faire payer les blés à 12 livres le sac de froment, et 9 livres celui de seigle, qui seront apportés dans les magasins ; pour que ce projet réussisse, j'ai à vous supplier très-humblement, Monseigneur, 1°. de faire faire la défense de la sortie des grains des pays de Hanover, Cassel, Brunswick et Wolfem-

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

j'assure avec confiance, qu'il est impossible de faire subsister les troupes en fourrages, sans Entrepreneurs qui s'en chargent, lesquels il faut encore veiller, et que si on perd un seul jour à prendre ce parti, on court le risque de perdre tous les pays conquis, et peut-être les troupes, si l'on voulait essayer de les y faire rester.

butel (3). 2°. Que le Commandant des troupes de l'Impératrice-Reine et son Commissaire, fassent de pareilles défenses pour tous les pays dépendans du Roi de Prusse, et qui sont à la gauche de l'Elbe. 3°. D'envoyer dans le Duché de Magdebourg M. Fischer avec sa troupe (4), dont le fonds doit être porté à

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(3) *Mon avis serait de faire dans chaque pays, comme je viens de dire que l'on a fait à Hanover; mais sur cela je m'en rapporte à ce que vous penserez.*

(4) *La défense de sortir des grains est faite par-tout. Fischer a paru pour la première fois le 24, et quoiqu'il pût m'être fort utile ici, je l'ai fait partir le 26, pour aller dans le pays de Halberstadt, avec son régiment qui vient, et qu'il trouvera en chemin. J'envoie trois bataillons dans Halberstadt. Je n'ai pas perdu un moment, parce que le Roi de Prusse a donné des*

douze cents hommes, et le surplus jusqu'à deux mille, lui être payé sur les revues des Commissaires. J'ai eu une conversation avec lui sur toute la conduite qu'il y aurait à tenir : il a plus d'industrie que personne pour venir à bout de ce projet; je suis même persuadé qu'il fera arriver une grande quantité de fourrages, pour former des magasins de précaution pour l'entrée de la campagne, si les raisons militaires ne permettent pas d'occuper Halberstadt à présent; l'on suppose que Brunswick et Wolfembutel en ont usé comme Hanover : c'est dans ces deux villes que M. Fischer pourra faire commencer les approvisionnemens.

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

ordres d'emporter le grain dès qu'il serait battu.

Vous croyez ce pays d'une abondance infinie, et il l'est par comparaison aux autres; mais les ressources sont bien éloignées de ce que vous en pensez.

J'ai demandé à M. de Paulmi d'envoyer M. de Crancé à Brunswick, qui desirait retourner à Bruxelles à cause de sa santé.

4°. Que Monseigneur ait la bonté d'envoyer M. Bernier à Brunswick (5), pour entretenir la correspondance avec M. Fischer; il en a déja été chargé sous M. le Maréchal de Saxe, de manière que Monseigneur serait exactement informé de ce qui se passera dans Magdebourg, où sûrement M. Fischer introduira des Emissaires; ce qui me paraît d'autant plus important, que M. le Maréchal de Belle-Ile m'a dit hier au soir, que le Roi de Prusse avait détaché douze mille hommes pour se rendre à Magdebourg (6); ce qui ne me paraît pas vraisemblable

---

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(5) *Bernier est à Brunswick.*

(6) *Cela n'est pas plus vrai que tout ce qu'il dit; mais si le Roi de Prusse le peut, cela arrivera bientôt.*

dans

dans la situation où il est actuellement: il y a plus d'apparence que ces douze mille hommes sont ceux qui ont été destinés pour camper sous Dresde, où sont actuellement tous les magasins du Roi de Prusse, ainsi que ses malades et blessés (7).

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

(7) *Après avoir répondu, article par article, à votre lettre, mon cher du Verney, il résulte de tout cela, que nous ne sommes pas de même avis, dont je suis bien étonné; car certainement je connais toute l'étendue de vos lumières supérieures, et vous avez un grand crédit sur mon esprit et sur mon cœur. Mais je vois et vous croyez; et il faut que je croie bien voir, pour non-seulement ne me pas livrer à ce que vous pensez, mais même à vous obstiner avec tant de fermeté. C'est que vous mourriez de douleur si vous aviez embarqué une affaire, dans laquelle il ne serait pas question d'abandonner seulement l'Ocker, l'Aller*

Ma santé, Monseigneur, ne va pas

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

et le Weser; c'est qu'il faudrait aller encore plus loin, et vous ne pourriez garder que la Hesse, et abandonner à ses propres forces tout au plus Brunswick qui est fortifié, et Hamelen en l'accommodant; et vous voyez encore ce qu'il y aurait à dire sur cela. Mais quoi qu'il en soit, nous n'aurons plus le temps de discuter, parce qu'il n'y a pas un moment à perdre pour prendre un parti. Je n'exige point que vous me croyiez sans réserve; mais il faut au moins que la façon positive dont je vous parle mette quelque doute dans votre esprit: j'en vaux la peine. Envoyez quelqu'un qui ait votre confiance et vos pleins pouvoirs pour décider, et qu'il parte le surlendemain de l'arrivée de cette lettre, et aille jour et nuit. Il verra par lui-même, et prononcera tout de suite; car le plus petit délai ferait le même effet qu'une mauvaise décision.

bien, et ne peut seconder mon zèle et mon ardeur.

Je suis, etc.

Apostilles du Maréchal de Richelieu.

Voilà, mon cher du Verney, ce que je vous demande au nom de ce que vous avez de plus cher, qui est le bien du service, votre gloire et vos amis. Vous n'en trouverez jamais de plus tendre et de plus fidèle que moi, et j'attends cette grace de votre amitié et de mon dévouement pour vous.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, ce 7 Septembre 1757.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu par votre Courier la lettre dont vous m'avez honoré le 26, et vos apostilles à celles que j'avais eu l'honneur de vous écrire le 18. Mes lettres et vos apostilles embrassent plus d'un objet, et je voudrais bien ne les pas confondre dans cette réponse, parce qu'il faut de l'ordre dans les idées pour en mettre dans les choses. Je me fixe donc à trois points. La position militaire, la subsistance en pain, et la subsistance en fourrages.

Je ne devrais pas sans doute, Monseigneur, vous parler de la partie militaire; cependant, quoique je puisse n'y rien entendre, on en raisonne quelquefois devant moi, et je crois que vous ne trou-

verez pas mauvais, que je vous rende compte de ce qu'on en pense et de ce qu'on en dit ici.

Il n'est pas possible que M. le Duc de Cumberland reste à Rotembourg, quand vous ne parviendriez pas à l'en faire déloger. Vous êtes maître de tout le cours de l'Aller et de Bremen, et il faut qu'il se retire sur Lunebourg ou sur Stade. Que ce soit sur l'un ou sur l'autre, il mettra, entre l'Aller et lui, un intervalle qu'il ne lui serait pas possible de franchir pendant l'hiver, soit par rapport à la nature du pays, soit par rapport aux subsistances; et on en conclud que vos quartiers, sur l'Aller et sur l'Ocker, seront à l'abri de toute insulte de sa part, quelqu'entreprenant et quelque vigilant qu'il soit; parce qu'enfin s'il n'est pas possible d'aller à lui sur le bas Elbe, il ne l'est pas davantage qu'il vienne à vous sur l'Aller. Ce raisonnement ne peut pêcher que par le principe qui consiste dans la question de savoir, si l'intervalle de Stade

à l'Aller est une barrière aussi sûre qu'on le pense. C'est à vous, Monseigneur, à vous expliquer sur cela. A juger de la nature du pays par tout ce qu'en disent nos Géographes, il paraîtrait qu'on ne se trompe pas ici, mais leurs relations peuvent être fautives, et comme vous êtes à portée de les faire vérifier, il n'y a que vous qui puissiez confirmer ou détruire l'opinion que l'on a prise d'après eux.

Il y a plus, on suppose que la nature du pays permette à M. le Duc de Cumberland de faire quelqu'entreprise pendant les gelées, et on demande si ces entreprises peuvent jamais être de nature à forcer vos postes de l'Aller, soutenus au besoin par les troupes que vous distribuerez sur l'Ocker, sur la Leyne et sur le Weser? On demande aussi s'il est besoin, pour soutenir ces postes, que vous conserviez en ligne autant de cavalerie que vous seriez obligé d'en garder, si le pays qui doit vous séparer de l'ennemi pendant l'hiver était praticable? Il

paraît ici que M. le Duc de Cumberland, quelque projet qu'il fît, ne pourrait jamais s'en promettre aucun succès, n'eussiez-vous que de l'infanterie à lui opposer; et on en conclut qu'il n'est pas nécessaire que vous conserviez votre cavalerie en avant, et que tout semble au contraire permettre que vous la renvoyiez sur les derrières, dans les pays où elle pourra trouver des fourrages.

Si on se trompe, et qu'il y ait une nécessité absolue à conserver de la cavalerie en avant, on se rendra sans doute à la démonstration que vous en donnerez, et il ne s'agira plus que de chercher les moyens, de faire vivre les hommes et les chevaux dans cette position.

La subsistance des hommes sera assurée jusqu'à la fin de Mars, avec les seuls secours qu'on a tirés jusqu'à présent de nos frontières, et au moyen d'un marché de vingt mille sacs de grains que M. Kempfer a conclu avec la régence de Hanau. Il ne s'agit que de faire arriver

ces secours. Les difficultés que l'on a rencontrées, par rapport aux voitures, vous ont mis, à cet égard, dans l'espèce de pénurie où vous vous trouvez aujourd'hui. On a été fort occupé de fourrages depuis le commencement de la campagne, et on a donné la préférence aux fourrages. Les troupes ont fait des mouvemens précipités du Rhin au Weser, et elles ont appliqué à leur propre service une grande quantité de voitures, qui auraient été plus utilement employées à transporter des farines. La bataille de Prague a porté l'alarme dans l'armée de Westphalie; on a imaginé, du jour qu'on en a eu la nouvelle, qu'une partie de cette armée allait marcher en Bohême, et que l'autre allait rétrograder sur le Rhin; on n'a plus pensé qu'à ses derrières; on a rallenti les convois, et quoi que j'aie fait et écrit pour en soutenir l'activité, les spéculations de la Westphalie l'emportaient sur celles de Versailles. Enfin, Monseigneur, vous con-

naissez les bornes qu'on s'était assignées avant vous; vous les avez reculées en arrivant; les esprits en ont souffert, et ce n'est pas sans peine que vous parviendrez à en changer le ton.

On a donc négligé, dès l'origine, la partie des vivres, et vous savez qu'à la guerre le temps perdu ne se répare presque jamais. Cependant, les choses en étant venues au point de ne pouvoir plus vivre qu'au jour le jour, j'ai pensé qu'en entretenant une proportion exacte entre les transports et les consommations, on pourrait n'apporter aucun retardement dans les opérations militaires. Je n'ai pas supposé que tandis que l'armée fourrageait, le quartier général serait fourni en fourrages secs, et qu'on emploierait à cette fourniture une grande quantité de voitures, qui auraient pu servir plus utilement à porter des farines en avant. Je ne connais guère d'exemple, Monseigneur, d'une pareille distinction, et j'ai toujours vu que le quartier général suivait le sort

de l'armée, par rapport au fourragement. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'abus des voitures vous a mis insensiblement dans la situation étroite où vous vous trouvez. C'est à vous à faire un effort, et à tirer M. de Bourgade de la situation critique où il est. Il a ses matières distribuées sur deux routes. Ces matières peuvent nourir l'armée jusqu'à la fin de Mars, comme je le disais plus haut : c'est l'affaire de M. l'Intendant de les faire avancer. Je n'ai fondé ma sécurité et les assurances que je vous ai données, que sur la certitude où j'étais que vous aviez plus de matières qu'il n'en fallait, et qu'il ne s'agissait que de les faire avancer de proche en proche jusqu'à l'armée. Si la marche des convois du Rhin au Weser n'a pas été exactement réglée, ce n'est pas ma faute, et il y aurait de l'injustice à s'en prendre à moi. Si j'eusse été en la place de M. de Bourgade, il y aurait long-temps que je me serais borné à dire : Voilà où sont mes matières, faites-les

avancer, et je réponds de tout; sinon je ne réponds de rien.

Les matières que j'ai fait partir de nos frontières, assurent le service des vivres, non-seulement pendant la campagne, mais encore pendant plus de quatre mois du quartier d'hiver. Il s'agit de pourvoir à celui du reste de l'hiver et de la campagne prochaine. On avait commencé à demander aux pays conquis des contributions en blés; et je ne désavoue pas, Monseigneur, les représentations que j'ai faites, pour donner à cette espèce d'approvisionnnement, la forme dont il s'agit aujourd'hui; ce n'est que par rapport aux blés, que j'ai pensé que les contributions en nature produiraient un effet tout contraire à ce qu'on s'en promettait. M. de Bourgade a dans les mains tout ce que j'ai écrit sur cette matière : faites-le vous représenter, et jugez si je suis parti de principes qui ne soient pas conformes à l'exercice légitime que l'on peut faire des droits de la guerre, et aux règles

d'une bonne administration dans un pays où il est question de vivre long-temps. Peut-être vous paraîtra-t-il, comme aux autres, que la voie des contributions en nature eût été plus simple ; et en cela je n'aurai qu'un regret, c'est que vous ne puissiez pas faire par l'expérience, la comparaison de ce moyen avec celui que j'ai proposé. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, c'est à celui-ci que l'on s'est fixé, parce que les ordres du Ministre y ont déterminé ; mais je ne sens que trop qu'il deviendra insuffisant, si vous n'y accordez pas une entière protection. C'est un grand soulagement pour moi, que d'apprendre que vous ayez fait partir M. Fischer pour la principauté de Halberstadt. J'avais bien prévu les ordres que le Roi de Prusse a donnés dans tous les pays de sa domination, qui sont entre vous et l'Elbe, et vous ne pouvez prendre assez de précautions pour en prévenir l'exécution. J'ai dit sur cela tout ce que je savais, et il ne me reste qu'à vous

supplier, moins pour moi-même que pour le bien de votre armée, d'accorder toute votre protection à un projet qui échouera, si vous le regardez du même œil que les autres.

Je ne puis appliquer qu'à la partie des fourrages, tout ce que vous me dites de fort et de pressant dans votre réponse à une de mes lettres du 18. Vous paraissez convaincu, Monseigneur, que le seul moyen de faire subsister les chevaux de l'armée sur l'Aller, l'Ocker et le Weser, est de faire des marchés avec des Entrepreneurs; vous citez celui que la Régence de Hanover a conclu à 42 sols la ration; dans votre lettre du 26, vous me demandez M. Caulet, comme l'homme le plus intelligent que vous connaissiez dans ce genre; dans un autre, vous exigez que je fasse partir, à la réception de votre lettre, quelqu'un qui ait ma confiance, et auquel je donne mes pleins pouvoirs. Vous m'observez que le plus petit délai ferait le même effet qu'une mauvaise dé-

cision, et vous terminez cet article par des instances capables de suspendre à-la-fois toutes mes facultés.

Je vous avoue, Monseigneur, que j'en suis confondu, parce qu'enfin tout ce que vous exigez de moi, n'en dépend pas. J'ai été consulté, j'ai dit mon sentiment, j'ai fondé mes opinions sur une longue expérience, M. le Marquis de Paulmi a écrit en conséquence à M. de Lucé : vous verrez sans doute ses lettres ; et, sans qu'il soit besoin d'envoyer quelqu'un sur les lieux, vous en jugerez vous-même. Si la matière des marchés que vous voulez faire doit être tirée de pays où vous n'ayez aucun droit, ils peuvent être bons ; mais si les Entrepreneurs ne doivent puiser que dans les pays qui vous sont soumis, à quelque titre que ce soit ; je dis que cette opération me paraît fausse, et contraire à ce que j'ai vu pratiquer de tout temps, si on en excepte la Flandre, où l'on a forcé les administrations à faire de pareils marchés. Quel secret pourraient

donc avoir des Entrepreneurs pour tirer d'un pays les fourrages qu'on dit n'y être pas, ou pour en faire venir d'un pays où il y en a, si nous ne pouvons pas le faire nous-mêmes? N'ont-ils donc besoin ni de bateaux ni de voitures? Et auront-ils l'art de distribuer, dans tous les quartiers, des fourrages, qu'il serait impossible que nous y portassions nous-mêmes? Je vous supplie, encore un coup, de lire les lettres écrites en dernier lieu à M. de Lucé, sur cette matière. Du reste, Monseigneur, je cesse de ce jour d'avoir des opinions sur tout ce qui regarde les subsistances de votre armée : je m'étais promis cent fois de m'en abstenir, et si j'ai continué à le faire depuis votre départ, ce n'a été que par rapport à vous. Que l'on fasse donc des marchés, si cela est nécessaire; que l'on fasse contribuer les pays conquis en blés, s'il n'y a que ce moyen de soutenir l'armée sur l'Aller et l'Ocker, mon intention n'est pas de discuter. Tout ceci devient trop fort pour moi, et je sens que

de tous les partis, le meilleur, pour mon repos et ma conservation, est de ne plus m'en mêler. Je croyais avoir des vues, des principes en matière de subsistances; et j'avoue qu'il m'a paru jusqu'à présent, que l'application ne pouvait pas s'en faire au pays où vous êtes. Ce serait donc, de ma part, une espèce de folie, que de vouloir insister; et, encore un coup, Monseigneur, on ne trouvera plus d'obstacles de mon côté, à tout ce que l'on voudra faire. Je suis épuisé. Ma santé dépérit tous les jours; je n'ai plus qu'un souffle, et je voudrais du moins que ce souffle fût pour moi. A l'égard de M. Caulet, je n'empêche pas qu'il ne parte. L'intérêt que je prends à lui et à sa famille, m'ont fait craindre jusqu'à présent qu'il n'allât se compromettre à une armée où il ne pourrait être qu'en sous-ordre, et perdre peut-être beaucoup de sa réputation, s'il n'y jouait que le rôle équivoque d'Entrepreneur. Je puis m'être trompé sur cela comme sur tout le reste, et je me

soumets,

soumets, Monseigneur, à tout ce que vous en ordonnerez, sans que mon inviolable attachement pour vous puisse jamais en souffrir.

Je suis, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

Au Camp de Wall, le 2 Septembre 1757.

VOILA, mon cher du Verney, les ennemis dépostés de Rotenbourg et d'Ottersberg, rejettés à Stade, d'où ils passeront la mer et l'Elbe. Cela ne m'a pas empêché, comme vous l'avez vu, d'envoyer Fischer à Halberstadt; et j'ai, depuis quinze jours, le plaisir, à la réception de vos lettres, de voir que tout ce que vous me recommandiez de faire s'est trouvé fait. J'espère cependant que le premier ordinaire ne m'apportera pas le desir que vous auriez que je fisse le siège de Stade, que j'avais bien envie de pou-

voir faire ; mais les difficultés des subsistances étaient les moindres, et j'envoie à M. de Paulmi la réponse de M. de Vallière, sur le temps qu'il aurait fallu pour la faire arriver (1). Nous touchons d'ailleurs de si près à la mauvaise saison, que l'armée y aurait peut-être pu difficillement se remettre de la fatigue, des maladies de ce maudit pays ; quand même le temps et l'obstination nous eût fait réussir : je crois que je n'en ai que faire pour m'assurer mes quartiers. La possession de la ville de Bremen, et le cours du Weser à la suite de l'Oost-Frise, sur quoi je ne crains plus rien, doivent donner beaucoup de tranquillité de ce côté-là, et je crois que je ne dois plus songer qu'au pays de Halberstadt jusqu'à l'Elbe ; si je puis, j'y marcherai dès que mes arrangemens de subsistances seront faits pour m'y acheminer. Je crois que j'y trouverai un pays

(1) L'artillerie du siège sans doute, et les autres munitions nécessaires.

beaucoup au-dessus de ceux-ci ; mais, selon ce qui m'en revient de tous côtés, il est fort différent de ce que vous en pensez, et de ce que j'en pensais moi-même, sur-tout pour le fourrage ; et le Roi de Prusse en a déja écrêmé une grande partie.

Je n'ai rien à ajouter à tout ce que je vous ai mandé des quartiers d'hiver, sinon que je vous conjure de faire de sérieuses réflexions, telles que vous êtes capable de faire. Vous ne doutez pas, à ce que j'espère, de ma tendre amitié, et vous ne devez pas douter de même, que je ne croie bien voir ce que je vous ai mandé sur les faits et sur l'importance de l'objet ; mais ce que j'ai proposé est le remède à tout, est l'envoi très-prompt d'un homme de confiance qui vous instruise, et qui pourra décider sur le lieu ; car je vous assure qu'il est impossible de voir les objets de deux cents lieues, sur-tout quand des relations diverses qui changent encore les objets, comme vous avez peut-

être. Voilà comme je vois cela d'ici, mon cher du Verney, et je soumets tout à vos lumières que je connais, et dont je fais autant de cas que de votre cœur, auquel je suis tendrement attaché.

Je trouve, en relisant votre lettre, que vous me dites, par exemple, que les matières ne m'arrêteront pas, et que ce sont les établissemens qui forment le point de la difficulté. J'ai cependant des établissemens par-tout, et plus que je n'en ai besoin; mais je manque de farine à tous momens, et suis arrêté par-là à tous momens. Or, si vous vous trompez aussi fort, ou si l'on vous trompe sur un fait aussi positif que j'ai sous mes yeux, et sur lequel l'on ne peut me tromper, que je vous assure par toute la confiance que vous me devez, comment ne devez-vous pas vous défier au moins du reste? Il y a bien d'autres faits qu'il est inutile de relever à présent, où l'on m'écrit comme s'ils se passaient au Japon. Il en est de même de cette supériorité, que je conser-

verai toujours, dit-on, quand même les Anglais auraient débarqué. Je pense, par exemple de bonne foi, (mais à la vérité pas avec la même certitude,) que la difficulté d'établir et faire subsister les troupes dans les quartiers d'hiver, n'existe point où vous la croyez, et que les ressources que vous espérez sont de même; mais vous ne pouvez savoir que ce que l'on vous en dit, et vous avez peut-être plus de confiance en d'autres qu'en moi, que vous croyez mal instruit, et ne voyant peut-être pas assez par moi-même; voilà ce qui me fait vous demander quelqu'un chargé de votre confiance et de vos instructions.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 11 Septembre 1757.

MONSEIGNEUR,

Je reçois la lettre dont vous m'avez honoré le 2 de ce mois. Je ne crois pas qu'on vous accuse de lenteur dans la poursuite de M. le Duc de Cumberland, et il me semble qu'on n'est pas disposé à exiger que vous fassiez le siège de Stade: au surplus, je ne puis répondre de rien; je me garderai bien même de hasarder davantage des opinions. Le parti que j'ai pris malgré moi, et dont j'ai eu l'honneur de vous faire part le 7 de ce mois, n'est que l'effet du peu de confiance que j'ai en moi-même. Tout dans la nature a un dernier terme, et je touche au mien. Je puis, Monseigneur, avoir mal vu; mais je puis vous assurer que personne n'a

contribué à me tromper. Je crois que vous vivez au jour le jour, et que les farines ne vous arrivent pas aussi abondamment que vous pourriez le desirer ; voilà précisément ce que je n'ai jamais pu comprendre, par rapport à un pays où il y a autant de voitures : peut-être m'a-t-on trompé aussi sur ce dernier article ; cependant je vois, en général, qu'on ne rejette la lenteur des convois que sur l'abus que l'on a fait de l'usage des charriots, sans qu'il ait été possible, jusqu'à présent, d'y remédier. Il s'ensuit, au moins, que la possibilité s'est trouvée dans tout ce que j'ai dit à cet égard ; puisque, d'un côté, vous avez vécu, et que, de l'autre, vous pourriez être dans l'abondance, sans les abus, que vous conviendrez n'être d'aucune considération dans les dispositions générales. Je n'ai donc jamais prétendu contester les faits, ni me refuser à l'évidence de ce que vous voyez ; mais si les faits qui se passent sous vos yeux ont des causes qui

sortent de l'ordre ordinaire des choses, est-ce une faute que de s'y tromper, et n'en est-ce pas une que de n'y pas remédier, sur-tout quand il s'agit de la subsistance d'une armée et du succès de ses opérations? Enfin, me suis-je trompé sur la nature des différens pays que vous occupez? Je n'ai eu de la Hesse que l'opinion que vous m'en avez donnée vous-même, après l'avoir traversée. J'ai regardé la principauté de Halberstadt, comme abondante en blés, et non en fourrages, l'un excluant l'autre; parce que toutes les relations que j'ai vues n'ont jamais variées sur cela. Il en est de même de la partie du Brandebourg, qui est à la gauche de l'Elbe. Si le Roi de Prusse les a écrêmées, qui peut mieux que vous, Monseigneur, me rendre justice sur ce que j'en ai prévu? Il est impossible, dit-on, de voir les objets de deux cents lieues. Cette proposition peut être vraie, par rapport à certains objets de détail; mais elle est fausse, par rapport aux objets

généraux, ou il faudrait dire qu'on n'entreprend jamais rien qu'au hasard, toutes les fois qu'une Nation se porte à deux cents lieues de ses frontières; parce que les connaissances générales du pays où elle doit agir, ne sont pas suffisantes pour asseoir un plan et des dispositions. Elle est fausse aussi relativement aux principes, soit de la partie militaire, soit de la partie des subsistances, dont l'application peut se faire par-tout, avec les modifications que le local et les circonstances exigent. S'il en était autrement, à quoi servirait la sience des principes, et l'expérience qui en rend la pratique plus ou moins facile? Je vous ferai voir quelque jour, Monseigneur, que je ne me suis pas tant écarté du but que vous avez pu le penser; mais il ne doit pas en être question quant à présent. Je vais tâcher de remettre ma santé, ou au moins de ne pas achever de la détruire. Je verrai toujours, avec le même intérêt, la mission importante dont vous êtes chargé; parce que mon atta-

chement pour vous, est indépendant de toutes sortes de circonstances. Je vous supplie de me conserver les sentimens dont vous m'avez donné tant de marques, et que je mériterai toujours par les miens.

Je suis avec respect, etc.

MÉMOIRE

DE M. DU VERNEY,

11 Septembre 1757.

SANS examiner s'il y a possibilité ou non, on ne cesse de dire ici que l'armée est trop lente dans ses mouvemens, qu'il fallait se porter sur Verden, et pousser le Duc de Cumberland à Stade, où il serait fort embarrassé pour ses subsistances; qu'il ne pourrait pas y passer l'Elbe, qui a plus d'une demi-lieue de large, et que d'ailleurs il n'aborderait que dans le pays de Holstein, qui appartient au Roi de Danemarck, qui ne le souffrirait pas. Sur ce qu'on a répondu qu'il y avait beaucoup

de malades à l'armée et des Soldats fort faibles, on a répliqué qu'il n'y avait qu'à les laisser dans les places, former des bataillons de trois cents ou trois cents cinquante hommes, et qu'il valait mieux faire ces mouvemens-là dans le mois d'Août et dans le mois de Septembre, que d'attendre le mois d'Octobre, parce qu'il fallait, à quelque prix que ce fût, profiter de la circonstance heureuse où l'on se trouve cette année, dans la crainte que, pendant l'hiver, il ne se fît des négociations en Russie, en Danemarck et en Hollande, pour changer la face de l'état actuel de la politique. Ces motifs ne paraissent pas déplacés ; mais la saison, la nature du pays, et les subsistances peuvent-elles permettre l'exécution d'un tel projet ? C'est ce que l'on ne sait pas. D'autres personnes ont dit, qu'en poussant M. de Cumberland jusqu'au point possible, l'intervalle de Verden à Stade, ruiné pour les fourrages, en assurerait davantage les quartiers d'hi-

ver, dont la tête sera établie sur l'Aller; mais que Brêmen, le territoire de cette ville, et le duché de Brêmen étaient des pays de ressource; que si l'on ne pouvait pas suivre M. de Cumberland à Stade, l'armée pourrait se porter du côté de Brêmen, et en avant jusqu'à un certain point, non-seulement pour y consommer les fourrages qu'on dit y être abondans, mais encore pour en tirer par le Weser, pour approvisionner Verden.

On ne peut pas trouver mauvais ces différens raisonnemens, qui ne sont tenus que par des personnes qui n'ont aucune connaissance du local. On a jugé cependant qu'il était à propos que M. le Maréchal en fût instruit.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

Au Camp de Closter-Seven, le 7 Septembre 1757.

JE viens de recevoir, mon cher du Verney, votre lettre du 31 Août. Vous me parlez de Hussards de la Reine de Hongrie que je n'ai pas vus, et qu'il y a quinze jours que l'on m'a ôtés. Vous me parlez d'envoyer Fischer dans le Halberstadt, pour lequel je l'ai fait partir avant que son régiment n'eût joint; et vous finissez toujours, avec un air d'humeur, par me menacer de ne plus vous mêler de rien, si je ne fesais pas ce que vous desirez, dans le tems que je l'ai toujours prévenu jusqu'ici, huit jours avant d'avoir reçu votre lettre : c'est une suite de l'éloignement qui m'afflige; mais je le suis bien plus sensiblement du peu de confiance que vous prenez en moi, et des contradictions que je suis forcé d'avoir,

et des préjugés que je vois qui vous restent encore sur la nature de ce pays, sur l'état des subsistances, et sur les quartiers d'hiver. Tout cela est si essentiel pour le service de l'état, pour le vôtre même, et pour votre gloire, que je vous aime trop pour me laisser aller à la moindre complaisance; ce qui serait une trahison à tous les sentimens que vous méritez tant à tous égards. Je ne puis, à l'égard des farines, m'en rapporter qu'à Bourgade, et à des gens qui gémissent comme moi, du peu de confiance que vous avez dans ce qu'ils vous disent; moyennant quoi je ne puis me plaindre de la façon dont vous me traitez. Je vous ai dit tout ce que je pensais sur les quartiers d'hiver, sur l'importance de garder l'Ocker et l'Aller, en forces, et les moyens qui étaient praticables. Vous m'avez regardé comme un visionnaire sinistre et faible, quand j'ai mis en ligne de compte l'armée du Roi de Prusse, et cru nécessaire de se précautionner contre cet évènement. Le voilà

cependant arrivé. Où en serais-je si je n'avais pas Brunswick ? Je suis parti de Hanover le lendemain de la prise de possession, et avant qu'il y eût d'arrivé la farine nécessaire pour la première distribution ; cependant mon séjour de neuf jours à Hanover a paru aussi condamnable que celui d'Annibal à Capoue, et il n'est rien que l'on n'ait dit, et ne m'ait écrit sur mon peu d'activité, dans le tems que Bourgade m'assurait, avec une vérité démontrée, que je ne pouvais faire un pas en avant, faute de farines, où vous me croyez dans l'abondance. Tout cela m'afflige au dernier point de votre part, car ce fou de Maréchal de Belle-Ile peut dire et clabauder tout ce qu'il voudra, sans que j'y prenne seulement garde ; mais mon cœur est blessé, et mon esprit humilié, de la façon dont vous m'avez traité jusqu'ici. J'en demande justice à vous même. J'espère qu'à l'avenir je me ferai mieux entendre, et vous me croirez un peu plus ; mais rien n'altérera jamais ma tendre

amitié pour vous, ni ma confiance sans bornes.

P. S. Ma lettre n'ayant pu partir jusqu'à présent, je joins ici, à la hâte, mon cher du Verney, la copie de ce qui a fait l'objet de la négociation qui a fait ce retard, dont j'espère que vous serez content, et le trouverez aussi glorieux aux armes du Roi, qu'utile aux circonstances présentes. Je préviens la réflexion que vous ferez d'abord, de dire, mais ces troupes Hanovriennes vont joindre celles du Roi de Prusse; mais je vous assure que non, et si j'avais même voulu, cela aurait été stipulé; mais j'ai cru beaucoup plus avantageux de ne me lier sur aucun passage de l'Elbe, croyant cela plus avantageux que l'armée même de ces troupes, que je suis très-sûr qui sera fort éloignée de se joindre au Roi de Prusse dans le moment présent, qu'il sera furieux de cet accommodement. Le Roi de Danemarck même ne le souffrirait pas: cela a été traité entre nous.

CONVENTION

CONVENTION

Entre S. A. R. Monseigneur le Duc DE CUMBERLAND et S. E. M. le Maréchal Duc DE RICHELIEU,

Signée le 8 Septembre 1757.

SA Majesté le Roi de Danemarck, touché des malheurs des pays de Brémen et de Verden, auxquels elle a toujours accordé une protection particulière, et desirant, en empêchant ces pays d'être plus longtemps le théâtre de la guerre, d'épargner aussi le sang entre les armées prêtes à en disputer la possession, a employé sa médiation par le ministère de S. E. M. le Comte de Lynar.

S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland, Général des Armées des Alliés, d'une part; et S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu, Général des Armées du Roi en Allemagne, d'autre :

En considération de l'intermission de

S. M. Danoise, ont engagé respectivement leur parole d'honneur, entre les mains de M. le Comte de Lynar, de tenir les conventions stipulées ci-après, et lui M. le Comte de Lynar, pour répondre à la magnanimité des intentions du Roi son maître, s'est engagé d'obtenir la garantie énoncée dans la présente convention; de sorte qu'elle lui soit envoyée avec ses pleins pouvoirs, dont l'expédition en forme n'a pu être aussi prompte que son départ, dans les circonstances qui en ont hâté le moment.

ARTICLE PREMIER.

Les hostilités cesseront, de part et d'autre, dans vingt-quatre heures, et plus tôt, s'il est possible; on enverra des ordres sur-le-champ, à cet égard, dans les corps détachés.

ARTICLE II.

Les troupes auxiliaires de l'armée de Monseigneur le Duc de Cumberland:

savoir, celles de Hesse, Brunswick, Saxe-Gotha, et même celles du Comte de la Lippe-Buckeburg, seront renvoyées; et comme il est nécessaire d'arranger particulièrement la marche qu'elles tiendront pour se rendre dans leurs pays respectifs, il sera envoyé de l'armée des Alliés un Officier général ou particulier de chaque Nation, avec lequel on conviendra de la marche de ces troupes, du nombre de divisions sur lesquelles elles marcheront, de leur subsistance, et des passe-ports que S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu leur accordera pour se rendre dans leur pays, où elles seront placées et dispersées, suivant ce qui sera convenu entre la Cour de France et leurs Souverains respectifs.

ARTICLE III.

S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland s'engage de passer l'Elbe, avec la partie de son armée qu'il ne pourra pas placer dans la ville de Stade; la

partie de ses troupes qui entrera en garnison dans cette ville, et qu'on estime pouvoir monter de quatre à six mille hommes, y restera sous la garantie de S. M. le Roi de Danemarck; qu'elle ne pourra y faire aucun acte d'hostilité, et réciproquement qu'elle n'y sera pas exposée de la part des troupes Françaises. En conséquence, il sera convenu, par des Commissaires respectifs, des limites que l'on fixera autour de cette place pour l'aisance de la garnison, lesquelles ne pourront pas être étendues au-delà d'une demi-lieue ou une lieue, suivant la nature du terrein ou des circonstances, dont les Commissaires conviendront de bonne foi. Le reste de l'armée Hanovrienne ira prendre des quartiers dans les pays au-delà de l'Elbe; et pour faciliter la marche de ces troupes, S. E. M. le Maréchal de Richelieu concertera avec un Officier général envoyé de même de l'armée Hanovrienne, les routes qu'elles tiendront, s'engageant de donner tous les passe-

ports et les sûretés nécessaires pour que lesdites troupes et leurs équipages puissent se rendre librement aux lieux de leur destination; S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland, se réservant de négocier entre les Cours pour l'extension de ses quartiers. A l'égard des troupes Françaises, elles demeureront dans le reste des duchés de Bremen et de Verden, jusqu'à une conciliation définitive des deux Souverains.

ARTICLE IV.

Les articles ci-dessus devant s'exécuter dans le plus court délai, l'armée Hanovrienne et les corps qui en sont détachés, particulièrement celui qui se trouve dans Burck-Schantz et les environs, se retireront sous Stade, dans l'espace de deux fois vingt-quatre heures. L'armée Française ne passera pas la rivière de Oste dans le duché de Bremen, jusqu'à ce que les limites aient été réglées; elle conservera d'ailleurs tous les autres postes

et pays dont elle est en possession; et pour ne pas retarder le réglement des limites qui seront établies entre les armées, il sera nommé et envoyé, après-demain, 10 du présent, à Bremervorde, par S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland et par S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu, des Commissaires en parité de grade, pour régler, tant les limites de l'armée Française, que celles qui devront être observées par la garnison, suivant l'article III.

Tous les articles ci-dessus seront exécutés fidèlement, dans leur forme et teneur, et sous la foi de la garantie de S. M. le Roi de Danemarck, que M. le Comte de Lynar, son Ministre soussigné, s'est chargé d'obtenir.

Fait au Camp de Closter-Sewen, le 8 Septembre 1757.

Le soussigné, chargé, de la part de S. M. le Roi de Danemarck, son maître, d'interposer la médiation entre les deux armées de S. M. T. C. et de S. M. Bri-

tannique, ayant négocié entre les Généraux desdites armées, et les ayant amenés à l'heureuse fin contenue dans les articles ci-dessus, comme il les trouve conformes à l'objet de sa mission, promet d'y remplir tout ce qui le concerne, et de faire l'échange desdites conventions dans les vingt-quatre heures.

ARTICLES SÉPARÉS.

SUR les représentations qui ont été faites par M. le Comte de Lynar, dans la vue d'éclaircir davantage quelques dispositions de la présente convention, il a été ajouté les articles ci-après.

ARTICLE PREMIER.

Que S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu, entend que les troupes alliées de l'armée de S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland seront renvoyées dans leurs pays respectifs, suivant la

forme énoncée dans l'article II; et qu'à l'égard de leur séparation et dispersion dans lesdits pays, il en sera traité par les Cours, ne regardant pas lesdites troupes comme prisonnières de guerre.

Article II.

Qu'ayant été représenté que le pays de Lawenbourg ne pouvait pas comporter au-delà de quinze bataillons et six escadrons, et que la ville de Stade ne pouvait pas absolument contenir les six mille hommes de garnison qui y étaient destinés, S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu, pressé par M. le Comte de Lynar, qui a de nouveau appuyé cette représentation de la garantie de S. M. Danoise, a consenti, et S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland s'engage, de faire passer l'Elbe à quinze bataillons, six escadrons, et tous le corps des Chasseurs.

Les dix bataillons et vingt-huit escadrons restans, seront placés dans la ville et environs les plus proches de Stade,

contenus dans une ligne, qui sera marquée avec des poteaux, depuis l'embouchure de la Lühe dans l'Elbe, passant par Hornbourg inclusivement, et dirigée en droiture sur l'embouchure de l'Elmerbeck, dans la rivière d'Oste; bien entendu toutefois que les dix bataillons et les vingt-huit escadrons susdits y seront établis, tels qu'ils se trouvent au moment de la présente convention, sans qu'ils puissent, sous aucun prétexte, être recrutés ou augmentés dans aucun cas, et cette clause particulièrement garantie par M. le Comte de Lynar, au nom de Sa Majesté Danoise.

Article III.

Sur ce qui a été représenté de la part de S. A. R. Monseigneur le Duc de Cumberland, que, relativement aux articles de la convention, toutes les troupes, tant celles de l'armée que des corps avancés, ne pouvaient être retirés sous Stade dans deux fois vingt-quatre heures; S. E. M. le

Maréchal Duc de Richelieu s'est expliqué, qu'il accorderait le temps qui serait nécessaire, pourvu que le corps campé à Burg-Schantz se mît en marche pour se retirer vingt-quatre heures après la convention signée, ainsi que l'armée campée à Bremervorde. Il sera convenu du temps nécessaire pour les arrangemens ultérieurs entre M. le Lieutenant-Général de Sporcken, et M. le Marquis de Villemur, premier Lieutenant-Général de l'armée du Roi, ainsi que de l'exécution de l'article contenant les limites respectives.

La présente convention ou articles séparés, également faits sous la garantie très-expresse de S. M. Danoise, qui s'obligera d'en assurer l'exécution pleine et entière, et dont je me fais fort.

M. DU VERNEY
AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 20 Septembre 1757.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 7, avec copie de la capitulation que vous avez accordée à M. le Duc de Cumberland. Cette nouvelle a produit sur moi un effet proportionné à l'inviolable attachement que j'aurai toujours pour votre personne. Il est effectivement ici des gens qui auraient desiré que vous eussiez interdit aux Hanovriens la liberté de porter les armes. J'en ai pensé tout différemment, bien persuadé que, relativement aux circonstances politiques, le parti que vous avez pris, était le meilleur à tous égards.

Vous aurez vu, Monseigneur, par mes deux dernières lettres, la résolution que

j'ai prise de ne me plus mêler de rien. Vous n'aurez pas manqué de l'attribuer à l'humeur ; la vérité est, cependant, que ma santé en a été le premier et le principal motif, et que la défiance que j'ai eue de moi-même, est venue à l'appui d'un parti que ma faiblesse m'avertissait de prendre. En effet, Monseigneur, ai-je pu penser autrement, en voyant toutes mes opinions contredites.

La longue expérience que j'ai acquise a pu m'y faire tenir avec fermeté ; mais cette fermeté n'empêche pas, qu'en fesant des retours sur moi-même, je ne pense que je puis me tromper, sur-tout en me trouvant seul contre tous. Les apostilles que vous avez mises à ma lettre du 18 du mois d'Août, ont contribué à augmenter ma défiance, et toutes les lettres que j'ai reçues de vous depuis, n'ont pu que l'accroître. Je n'avais donc que deux partis à prendre : l'un de dire oui à toutes les choses auxquelles il me paraît qu'il faudrait dire non ; l'autre de ne plus rien

dire du tout, en laissant faire ceux qui sont sur les lieux, et qui voient mieux que moi. Ce dernier m'a paru plus certain, parce qu'enfin il ne serait pas juste qu'en sacrifiant mes opinions, je fusse encore, en quelque manière, garant de l'évènement. A ces motifs particuliers se sont jointes des circonstances générales, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte quelque jour, pour achever ma justification. Il faudra bien jusques-là que je laisse subsister les nuages qui s'élèveront contre ma conduite, si tant est qu'on puisse blâmer un homme de mon âge, et aussi infirme que je le suis, de chercher du repos.

J'eus hier avec M. le Duc de Duras, qui était revenu de Fontainebleau pour me parler, une conversation de trois heures. Je crois lui avoir bien prouvé qu'il y aurait de l'imprudence de ma part, à vouloir mettre obstacle aux idées que l'on s'est formées sur le traitement des troupes, et sur la manière dont on a commencé à établir le service des fourrages. Je m'en

suis tenu, sur ces deux articles, à un seul point, qui est celui que le premier objet du Roi et le vôtre, Monseigneur, doit être de conserver le Soldat et le Cavalier. On a fait la proposition de leur donner un sou d'augmentation de solde, pour leur tenir lieu de la demi-livre de viande, et il paraît que vous avez adopté cette proposition. On dit qu'il n'y a pas de légumes dans les différens pays où sont les troupes Hanovriennes, et que la viande y sera fort chère. Or, je demande ce que les troupes feront du sou d'augmentation proposé pour elles, si elles ne trouvent pas à l'employer d'une manière utile pour leur santé? Le Soldat aura du pain, de l'eau-de-vie ou de la bierre. Et que peut-on se promettre d'une pareille nourriture? Beaucoup de maladies et des besoins réels du côté de la vie ordinaire. On ajoute que le pays où vous êtes, n'est pas comme la Flandre. Je le sais bien, et est-il quelqu'un qui ne le sache pas! C'est précisément par cette raison-là qu'on a pensé

à faire donner, en nature, une demi-livre de viande au Soldat. Cette précaution serait inutile en Flandre, parce qu'il en trouverait avec sa solde, mais elle est nécessaire où vous êtes, parce qu'une augmentation de solde ne pourrait pas remédier au mauvais état du local. Voilà, ce me semble, où il faut faire la différence de la Flandre et du pays où vous êtes, quoiqu'à bien des égards, on prenne toujours la Flandre pour modèle. On prétend que ce serait accoutumer le Soldat à avoir de la viande pendant l'hiver, et que cela serait d'une conséquence dangereuse. Cependant il est bien plus dangereux de l'accoutumer à une augmentation de solde. Vous le savez, Monseigneur, beaucoup mieux que moi, et vous n'ignorez pas que le Soldat sait fort bien distinguer ce qui n'est pour lui qu'un secours momentané, de tout ce qui peut établir un droit en sa faveur. Je persiste donc à penser que la conservation des troupes semble exiger qu'on leur fasse

délivrer *gratis*, à la charge des pays conquis où elles seront en quartier, une demi-livre de viande, ou qu'au moins on leur en fasse la retenue sur le pied d'un sou, lequel servirait à payer le surplus de ce qu'il en coûterait dans les pays neutres, pour mettre de l'égalité. Le calcul de la consommation étant fait au complet, les revenans-bons serviraient aux Officiers, lesquels, par ce moyen, auraient de la viande à deux soux la livre. C'est pour cette partie qu'il faudrait avoir des Entrepreneurs. Au surplus, Monseigneur, voilà ce que je crois, et c'est à vous de juger si j'ai raison ou tort. Je me contente de vous représenter que si le Soldat ne peut pas se procurer de viande pendant l'hiver, il en résultera les plus grands inconvéniens.

A l'égard des vivres, je vois qu'au moyen des premiers arrangemens faits par M. Fischer, et des fonds que mon frère, à ma sollicitation, a promis de faire, il y aurait, à tout consommer, de

quoi

quoi faire vivre votre armée jusqu'au 10 du mois d'Août de l'année prochaine. D'ailleurs, les secours dans ce genre ne sont pas épuisés, et je pense qu'on en trouvera dans le duché de Magdebourg, si vous voulez y envoyer M. Fischer, ainsi que M. le Marquis de Paulmi doit vous le proposer. Je ne reviendrai pas, au surplus, Monseigneur, sur l'opinion que l'on a eue de ma proposition; elle a été frondée par tout le monde, en partant d'un principe faux, qui est que les prix étaient trop bas pour pouvoir en espérer un bon effet, pendant que le Roi de Prusse a taxé les grains dans le duché de Magdebourg, au-dessous de ce que nous en donnons. Mes soins, sur cette partie, ne peuvent être d'aucune utilité. Je réponds que M. de Bourgade et M. de Peyre ne vous laisseront rien à desirer.

J'ai dit à M. le Duc de Duras ce que je pensais relativement aux circonstances militaires, et il a exigé de moi que je vous l'écrivisse.

L'idée que l'on s'est faite de la marche du Roi de Prusse sur Halberstadt, à la gauche de l'Elbe, ne m'a fait aucune impression. Etait-il naturel qu'il s'éloignât de Dresden et de son armée, pour venir, avec trente ou quarante mille hommes, se mettre vis-à-vis d'une armée qui pouvait en composer cent mille? Je ne crois pas qu'il y eût un Général capable d'avoir une pareille idée, à moins que ce ne fût un fou courant à sa ruine. Cependant, tout le monde me paraît en avoir été occupé. J'en avois donné, avant l'évènement, ma façon de penser par écrit, conformément à ce que je prends la liberté de vous mander. On a appris depuis, la rétrogradation du Roi de Prusse, et on a dû voir que, sans être sur les lieux, j'avais très-bien jugé de ce qui devait résulter de la démarche du Roi de Prusse. Il n'en sera donc plus question à votre armée. Tous vos quartiers, sur l'Aller, seront bien en sûreté, et il ne reste de précautions à prendre, que sur les entre-

prises que le Roi de Prusse pourrait faire pendant l'hiver, en débouchant par Magdebourg. En plaçant de gros corps d'infanterie dans Gifhorn, Brunswick, Wolfembutel, Osterwick et Halberstadt; et en soutenant cette première ligne d'une seconde, sur la Leyne, comme il est dans votre intention de le faire, vous vous mettrez hors d'insulte. Il paraît nécessaire d'ailleurs de former sur l'Aller, des magasins de fourrages les plus considérables que l'on pourra, et cela pour deux fins: La première, de pouvoir assembler l'armée en avant de l'Ocker, suivant que la nature du pays et les circonstances le permettront; les subsistances étant derrière l'armée, on sera d'autant plus en sûreté, que le terrein qui vous séparera de Magdebourg est très-mauvais en hiver. La seconde fin, est d'avoir des magasins de fourrages assez considérables pour pouvoir entreprendre le siège de Magdebourg, à la même époque où l'Impératrice-Reine aura rassemblé son armée

dans la Saxe ou la Lusace, peut-être même dans la Silésie. Si, d'un autre côté, M. le Prince de Soubise prend ses quartiers le long de la Saale, sa gauche à Bernebourg, toutes les forces du Roi seront rassemblées et réunies pour l'objet de la paix, si toutefois elle n'est pas faite cet hiver. Si on voulait, dès-à-présent, donner de l'inquiétude au Roi de Prusse, cela serait peut-être aisé, en fesant partir de votre armée soixante escadrons pour le pays de Hesse, où ils prendraient des quartiers, après avoir fait publier qu'ils sont destinés pour l'armée du Prince de Soubise; ce qui ne serait peut-être pas si déplacé, si la saison était moins avancée. Je suppose, au surplus, Monseigneur, que, dans cette position, toutes les troupes légères seraient suffisantes en première ligne, sur l'Ocker et sur l'Aller.

Je suis avec respect, etc.

P. S. Lorsque je vous ai fait des représentations sur l'article des fourrages,

vous avez supposé, Monseigneur, que je croyais que vous étiez dans un pays abondant. Je ne l'ai jamais ni dit ni pensé. Mes représentations ne portaient que sur la forme que l'on a prise pour s'en procurer, en forçant les administrations à faire des marchés à des prix excessifs; ce qui est contre toutes les règles et tous les principes de la guerre. Une armée ne doit jamais vivre comme à l'auberge. Quand on a l'autorité, on fixe des prix à-peu-près conformes à ceux des temps ordinaires, et nuls Princes ne peuvent justement s'en plaindre. On en a usé ainsi, en 1741, dans la Westphalie et le pays de Julliers, où l'on n'a jamais payé la ration de fourrages que 12 soux, quoique l'armée y ait été près d'un an. Mais ce n'est plus-là mon affaire, et c'est la dernière fois que je prendrai la liberté de vous faire, sur cela, des représentations. J'ai assez bonne opinion de l'expérience que j'ai faite sur de pareilles matières, pour croire que lorsque j'aurai l'honneur de vous entre-

tenir ici, vous serez peut-être persuadé que je suis parti de principes qui ne peuvent être combattus que par l'intérêt que l'on peut avoir à en soutenir d'autres, ce que vous reconnaîtrez bien par les suites.

LE ROI DE PRUSSE

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU,

A Rothe, le 6 Septembre 1757.

JE sens, M. le Duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier. Je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand Cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, Monsieur, de faire la paix, si on le veut bien. J'ignore quelles sont vos instructions ; mais dans la supposition

qu'assuré de la rapidité de vos progrès, le Roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous adresse M. d'Elchetet, dans lequel vous pouvez prendre une confiance entière. Quoique les évènemens de cette année ne devraient pas me faire espérer, que votre Cour conserve encore quelques dispositions favorables pour mes intérêts, je ne puis cependant me persuader, qu'une liaison qui a duré seize années, n'ait pas laissé quelques traces dans les esprits : peut-être que je juge des autres par moi-même. Quoi qu'il en soit enfin, je préfère de confier mes intérêts au Roi votre maître, plutôt qu'à tout autre. Si vous n'avez, Monsieur, aucune instruction relative aux propositions que je vous fais je vous prie d'en demander, et de m'informer de leur teneur. Celui qui a mérité des statues à Gênes; celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré les obstacles immenses; celui qui

est sur le point de subjuguer la Basse-Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux, que de travailler à rendre la paix à l'Europe : ce sera, sans contredit, le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, Monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura plus de reconnaissance, que, M. le Duc, votre fidèle ami,

Signé, FÉDÉRIC.

RÉPONSE

DU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

SIRE,

Quelque supériorité que V. M. ait en tout genre, il y aurait peut-être beaucoup à gagner pour moi de négocier plutôt qu'à combattre vis-à-vis un Héros tel que V. M. Je crois que je servirais le Roi mon maître, d'une façon qu'il préférerait à des victoires, si je pouvais contribuer au bien d'une paix générale; mais j'assure V. M. que je n'ai ni instructions ni notions sur les moyens d'y pouvoir parvenir.

Je vais envoyer un Courier pour rendre compte des ouvertures que V. M. veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lui rendre la réponse de la façon dont je suis convenu avec M. d'Elchetet.

Je sens comme je dois tout le prix des

choses flatteuses que je reçois d'un Prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, si j'ose le dire, a fait encore plus la mienne particulière. Je voudrais bien au moins pouvoir mériter ses bontés, en servant V. M. dans le grand ouvrage qu'elle paraît desirer, et auquel il croit que je puis contribuer. Je voudrais sur-tout pouvoir lui donner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

Au Camp de Retheim, le 15 Septembre 1757.

IL me vient d'arriver un Courier, mon cher du Verney, qui me déchire le cœur. Ce n'est pas les affaires qu'il traite, qui m'intéressent, par rapport à vous, de préférence à tout; mais c'est par la façon dont je vois que vous prenez tout ce que je vous ai dit. J'ai cru que l'amitié exigeait la vérité, et que par conséquent je vous mandasse tout ce que je croyais voir. Je ne vous ai jamais rien mandé, qu'en vous assurant que je m'en rapportais plus à vos lumières, qu'à tout ce que je croyais voir. Je vous ai dit des faits, pour que vous y fissiez vos raisonnemens, et que vous pussiez apporter les remèdes aux inconvéniens. Je vous ai proposé, et ai demandé à M. de Paulmi, avec les plus vives instances, que vous envoyas-

siez ici un homme de confiance. Je croyais que, par-là, vous seriez maître de la besogne sans contradiction, et que je serais alors tranquille ; parce qu'un homme envoyé de votre main, prévenu sur tout, et voyant tout avec vos instructions, mettrait fin, sans réplique, à toute espèce d'embarras. Comment est-il possible qu'au lieu d'accepter cet expédient, vous ayez pris le parti de m'abandonner, quand vous saviez que, sans ce que je proposais, même vous pouviez prononcer sans réplique de ma part, après ce que vous en aviez reçu. Il faut absolument que quelque diable se soit mêlé de cette affaire, et je ne comprends pas comme vous avez pu vous y livrer, et fermer les yeux sur ma façon de penser pour vous. Comment est-il possible que vous ne m'ayez pas plaint si je me suis trompé, quand vous saviez que tout vous était soumis ; et comment est-il possible que vous ayez été en colère, et ayez peut-être cessé de m'aimer, parce que je me

trompais? Je ne le puis croire encore, mon cher du Verney, et un cœur comme le vôtre et comme le mien, ne doivent point souffrir d'altération pour des malentendus, et votre esprit est trop éclairé et trop juste, pour condamner à une telle peine des méprises, et abandonner votre ouvrage, car tout ceci vous appartient: je ne cesse de le penser et de le dire. Je vous dois trop, et suis trop content de vous devoir, pour cesser de le sentir, et pour n'être pas pénétré de la plus vive douleur. Je vous demande donc, avec l'instance que peut exiger une amitié de trente ans, de mettre fin à tout ceci, de prononcer, et d'être sûr que je suis toujours de votre avis, quand vous l'aurez pris définitif après mes représentations, que j'aurais cru vous manquer de ne pas faire. Je ne raisonne plus, je sens seulement, et je souffre. Je vous demande, au nom de l'amitié la plus tendre, de céder à celle que j'ai et aurai toute ma vie pour vous, et de me répondre d'une façon qui

puisse satisfaire mon cœur : je ne suis occupé que de cela. Je laisse donc le reste à votre prudence et à votre esprit, et j'espère que vous ne m'abuserez pas dans cette confiance.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Plaisance, le 24 Septembre 1757.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont vous m'avez honoré le 15, du camp de Retheim, me couvrirait de confusion si j'avais été capable de manquer aux sentimens que vous avez pour moi, et que je paierai toujours de la reconnaissance la plus constante, et du retour le plus sincère; mais je n'ai pas ce reproche à me faire, et j'ose dire que vous me feriez une injustice, si dans les circonstances où je me trouve, vous confondiez votre personne avec les affaires,

et si dans les affaires même, vous ne distinguiez pas celles qui vous sont personnelles, de celles qui ne vous regardent qu'indirectement. Je vous ai avoué, dans ma lettre du 20, que vos apostilles sur ma lettre du 18 du mois d'Août, avaient contribué au parti que j'ai pris; mais elles n'y ont contribué que dans ce sens, que j'ai eu peur de me rendre garant des malheurs que vous m'y présentiez, tels que ceux d'abandonner l'Ocker, l'Aller, le Weser et même la Hesse, si je persistais dans des opinions que je n'avais cependant puisées que dans l'usage et dans ma propre expérience. Je ne puis rien ajouter sur tout cela, Monseigneur, aux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 11 et le 20 de ce mois : c'est une erreur de croire au bout du compte, que le service de votre armée ne puisse pas se faire sans moi, puisque jusqu'à présent je n'y ai contribué en rien, et qu'il ne s'en est pas moins fait. J'ai pu penser que certaines branches de ce service auraient pu

être établies différemment ; on a pensé le contraire. L'évènement prouvera qui de nous avait raison. Au surplus, engagez M. de Lucé à vous représenter les lettres qu'il a reçues du Ministre, tant sur le traitement d'hiver, que sur les fourrages. On a fini par l'en laisser le maître, et il me semble qu'on ne pouvait pas en exiger davantage. Je passe sur les autres objets de contradiction que j'ai pu rencontrer ; mais il est une vérité, c'est qu'en matière d'administration et de subsistances, je n'ai pas ouvert un avis qui n'ait été rejetté ou frondé. Or, n'était-il pas naturel que j'en tirasse cette conséquence, ou que mes avis n'étaient pas bons, ou qu'on ne voulait pas les suivre, et que dès-lors je devais m'abstenir d'en donner. En un mot, Monseigneur, si tout est dans l'ordre à votre armée, qu'importe que je m'en mêle ou non ; et si les choses n'y sont pas ce qu'elles devraient être, ou par abus, ou faute de les entendre, me conseilleriez-vous de m'en rendre le réformateur, au

risque

risque de soulever tout le monde contre moi ? Ce rôle convient-il à mon âge et au peu de force qui me reste ? J'aurais lieu de me défier des bontés dont vous me donnez tant de marques, si vous pouviez le penser. Enfin, Monseigneur, distinguons votre personne de tout le reste, et ne confondons pas les choses où je pourrai vous être de quelque utilité directe, avec celles qui ne roulent pas sur vous immédiatement : vous me trouverez sur les premières tel que je l'ai toujours été ; mais souffrez que je me repose des autres, sur ceux qui sont faits pour en porter le fardeau, et pour en répondre. Il fut un temps où je ne vous aurais envoyé personne, mais où j'y aurais été moi-même ; et mon impuissance, sur le desir que j'en ai eu, a peut-être été une de mes plus grandes peines. Cessez donc, Monseigneur, de vous plaindre de mon attachement et de mon cœur. N'imputez pas à mécontentement ni à humeur ce qui n'a été, de ma part, qu'un parti de

raison et de nécessité. Je suis entré sur cela, avec les personnes qui vous aiment, dans des explications qui ne leur ont rien laissé, je crois, à desirer sur les motifs de ma conduite ; vous les approuveriez vous-même, si je pouvais avoir l'honneur de vous entretenir une heure. Laissez-moi donc jouir, sans regret, de vos succès ; et, après avoir dissipé l'armée de M. le Duc de Cumberland, que j'apprenne que vous avez fait repentir le Roi de Prusse d'avoir abandonné la Saxe, pour venir chercher M. le Prince de Soubise jusqu'a Eysenach, au risque d'être coupé dans sa retraite, par un détachement de votre armée. En vérité, je ne conçois pas qu'il ait osé faire une entreprise de cette espèce : nous en attendons l'évènement, avec autant d'impatience, que d'inquiétude.

Les nouvelles qui me viennent de Halberstadt, me font grand plaisir. Le pays est très-bon, et ne s'est engagé à rien de trop, en s'obligeant à fournir cent vingt-

cinq mille sacs de blé, moitié froment, moitié seigle. Les mouvemens que vous allez faire vers Halberstadt, vous mettront à portée de faire faire de pareils marchés avec les pays qui sont au-dessus et au-dessous de cette ville, sur la rive gauche de l'Elbe; sur quoi je dois vous observer, Monseigneur, que ces sortes de marchés sont d'autant plus sûrs, que l'exécution ne peut pas en être suspendue, par la présence même de l'ennemi, tant qu'on est à portée d'user des exécutions militaires et même du feu. C'est le cas d'ailleurs de prendre des ôtages en se retirant, si on était obligé à le faire : ce sont d'anciennes règles de guerre, que j'ai vu pratiquer; et pour ne vous en citer qu'un exemple, ce sera celui de 1713, époque de votre première campagne. Je tirai alors, en vertu d'un pareil marché, du pays qui est entre Mayence et Spire, cinquante mille sacs de blé, sous les yeux de M. le Prince Eugène, qui ne put pas en empêcher l'exécution. Je n'en dirais pas autant

des fourrages, parce que c'est aussi une autre maxime, qu'un pays ne les doit plus dès qu'on cesse de l'occuper. Voilà du moins ce que j'ai vu pratiquer, et j'ai cru devoir vous en faire l'observation, afin que vous fassiez multiplier les marchés semblables à celui de Halberstadt, le plus que vous le pourrez.

Je terminerai cette lettre, Monseigneur, par quelques réflexions que je fesais hier sur la conduite du Roi de Prusse. Ou sa démarche est celle d'un désespéré, ou nous devons supposer qu'il a compté sur quelque soulèvement dans l'Empire de la part des Protestans. Dans le premier cas, il me semble que s'il reste quelque temps où il est, il pourra vous donner celui de le couper, en vous portant, avec un corps supérieur au sien, sur Bernebourg. Quelqu'avantage qu'il puisse avoir sur l'armée de M. le Prince de Soubise, il ne la détruira pas; je penserais donc qu'au lieu d'envoyer de grands renforts à cette armée, il pourrait être plus utile à la

cause commune, que vous marchassiez sur la Saale, pour couper la communication de l'ennemi avec l'Elbe, ou l'obliger, si vous ne pouvez pas le prévenir, à se retirer avec beaucoup de précipitation: je présume que c'est ce que vous avez voulu faire en vous portant sur Brunswick, et j'en augure très-bien. Dans le cas où le Roi de Prusse compterait sur les intelligences qu'il peut avoir avec les Protestans de l'Empire, il me semblerait, Monseigneur, que vous ne devriez rien négliger pour en empêcher l'effet dans le pays que vous occupez. Les troupes de Brunswick et de Hesse vont rentrer chez elles; et, quoique la capitulation ne le porte pas, je présume que vous ferez déposer leurs armes dans les arsenaux; mais il peut arriver telles circonstances où ces armes pourraient leur servir, et pour prévenir toute entreprise de leur part, ne pourrait-on pas en faire ôter les platines, que l'on mettrait en dépôt à Gueldres, sous la garde de deux hommes; l'un, qui serait choisi

par chacune des deux Nations ; l'autre, par vous, en promettant de les leur rendre à la paix ? Cette idée m'est venue, parce qu'il pourrait se faire que, sans que les Princes y eussent part, leurs sujets, excités par des Emissaires ou par les Ministres de leur religion, se portassent à quelques résolutions extraordinaires ; l'exemple du Wirtemberg et de la mauvaise volonté des Cercles suffit, ce me semble, pour prendre toutes les précautions possibles dans les pays que vous occupez ; et plus le nombre des troupes nationales, qu'on y dispersera, est grand, plus il me semble que ces précautions sont nécessaires. Au surplus, Monseigneur, ce n'est-là qu'une de mes rêveries, dont vous ferez tel usage que vous jugerez à propos. J'avais rêvé, comme cela, sur notre marche à Erfurt, des choses que l'évènement justifie. Quoi qu'il en soit, je n'en persiste que davantage à penser que nous devons chercher l'ensemble, et que la gloire des armes du Roi, de même que la conservation de ses

troupes, dépendent de cet ensemble, dans un pays dont la mauvaise volonté nous est si bien connue.

Je suis, avec autant d'attachement que de respect, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Brunswick, le 21 Septembre 1757.

JE viens de recevoir encore une lettre de vous, mon cher du Verney, qui continue de déchirer la plaie que vous avez déja faite dans mon cœur. Il m'est revenu d'ailleurs que vous pensiez que tout ce que j'ai cru devoir vous dire, par amitié et attachement, vous l'aviez regardé comme un effet de séduction et adhérence aux sentimens d'autrui, dans le temps qu'il n'y a personne que je ne vous sacrifiasse, et que mes sentimens n'étaient comptés pour rien vis-à-vis des vôtres. Si j'ai été assez bête pour me faire entendre aussi mal,

vous avez été fort injuste, et le parti que vous avez pris, outrage d'une façon si sensible, mon cœur et tous mes sentimens pour vous, que je puis seulement vous dire qu'il n'y a rien en ma vie dont j'aie été plus affecté; mais que, malgré cela, je n'oublierai jamais les obligations que je vous ai, et ne cesserai jamais de vous aimer comme je le dois, et comme je crois qu'il y a peu de gens qui vous aiment; et je suis même très-persuadé, que vous serez affligé un jour de la douleur que vous me causez, quand vous verrez à quel point j'étais éloigné de m'être attiré ce que vous faites; je crois même que cela serait capable de me déshonorer dans un autre siècle, ou que l'on pût douter de votre injustice.

LE MÊME AU MÊME.

A Wolfembutel, le 24 Septembre 1757.

MON amitié sera plus forte, mon cher du Verney, que la dureté avec laquelle vous me traitez, et jamais il n'y a eu rien de pareil : je le puis dire. Vous êtes sûr que si je me suis trompé, mon cœur au moins est sans reproche ; examinez le vôtre, et voyez si je n'ai pas lieu de m'en plaindre : c'est un des plus grands chagrins que j'ai eu en ma vie, où j'en ai essuyé beaucoup.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le premier Octobre 1757.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, l'une de Brunswick le 21, l'autre de Wolfembutel, le 24 du mois dernier. Celles que vous avez reçues de moi depuis, ont dû commencer à appaiser votre cœur, parce que, sans doute, le mien se sera mieux fait entendre. Est-il possible que vous ayez pu croire, que je voulusse manquer à tous les sentimens que je vous ai voués? Avez-vous pu penser que cela fût même en mon pouvoir? Vos reproches m'humilient et m'accablent. Que faut-il donc que je fasse, Monseigneur, pour vous prouver que je suis plus à vous qu'à moi-même? Ferez-vous dépendre l'attachement inviolable que j'ai pour vous,

et la reconnaissance sans bornes que je dois à la manière dont vous avez pris tout ceci, de choses qui n'ont pour ainsi dire, rien de commun avec vous ; et faudra-t-il qu'en me sacrifiant aux autres pour vous plaire, je perde l'avantage précieux de vous être personnellement utile ? Je sais bien que vous n'avez pas pu être séduit sur les choses dont vous avez pu juger par vos yeux ; mais ce n'est pas là, encore un coup, de quoi il s'agit. Il est question des moyens, et quand j'aurais pensé que ceux auxquels vous vous fixiez, pouvaient n'être pas sortis de votre propre fonds, vous aurai-je fait une injure ? En cessant de me mêler de ces moyens, établis de ma part sur des principes que je crois bons, et contredits de la part des autres par des principes contraires aux miens, ma résolution sur cela a-t-elle rien de commun avec votre personne ? Je conviendrai toujours que vous avez effrayé mon esprit ; mais je ne conviendrai jamais que vous ayez blessé mon cœur, et

pourquoi l'accuser d'un parti auquel mon esprit seul a quelque part ? Cessez donc de vous plaindre de moi, et n'exposez pas l'homme du monde qui s'intéresse le plus à votre conservation et à votre gloire, à être regardé comme un ingrat. Si j'avais le bonheur d'être un quart-d'heure avec vous, vous seriez plus content de moi, peut-être, que vous ne l'avez jamais été.

On dit que je veux beaucoup de mal à M. de Lucé, et cette idée a fait plus de chemin que je ne voudrais. Je n'ai jamais été dans le cas de me brouiller avec lui, et je lui veux si peu de mal, que, sans moi peut-être, on lui en aurait fait beaucoup. Il a pu avoir des opinions différentes des miennes, il a pu agir d'après des principes opposés aux miens; mais est-ce une raison de m'élever contre lui ? L'évènement sera notre juge. S'il a mieux pensé que moi, je n'en serai pas humilié; et si j'ai mieux pensé que lui, cela servira à le redresser pour la suite. Le métier qu'il fait est, comme tous les

autres, l'affaire du temps et de l'expérience. Qu'aurais-je gagné d'ailleurs à me trouver vis-à-vis d'un autre que lui? On en fera tant que tout ceci dégénérera en procès par écrit, et j'ose vous demander, Monseigneur, à titre de grace, de vouloir bien m'en garantir. Il n'en résulterait que du désagrément, du dégoût et beaucoup de perte de tems pour toutes les parties, et c'est ce qu'il faut éviter.

Malgré tout ce que vous avez pu en penser, je n'ai pas cessé d'être avec vous, ni de vous suivre dans ces marches pénibles que vous êtes obligé de faire. Je vous avoue que je ne conçois plus rien à la conduite du Roi de Prusse. Je ne m'accoutume pas à le voir de sa personne à Gotha, tandis que le Prince Ferdinand, son frere, est à Halberstadt avec neuf mille hommes. Je n'aurais jamais pu croire qu'il eût ainsi abandonné la Lusace et la Saxe, pour venir faire des courses qui ne le mènent à rien. Destinerait-il le corps du Prince Ferdinand pour Magdebourg? Vous

en êtes instruit à présent. Je vous avoue que je suis fort occupé de l'affaire des grains, que tout ceci va furieusement déranger. Pour comble de malheur, je ne sais si ce que j'ai lu dans la gazette de Hollande est vrai. On y parle de détachemens que je ne puis croire que vous ayez ordonné, puisqu'il n'y s'agissait de rien moins que d'enlever les grains, et sur-tout les grains battus. J'ignore si le Roi de Prusse a donné l'exemple d'une expédition aussi fâcheuse; mais il me semble qu'elle ne doit être à notre avantage, ni du côté de la modération, ni du côté de l'utilité de nos subsistances; car rien n'était plus capable d'obliger le paysan à porter de l'autre côté de l'Elbe tout ce qu'il peut avoir de grains, tandis que le paiement qu'on avait commencé à lui en faire, devait naturellement l'engager à nous les conserver, même au préjudice de ses maîtres naturels. Lorsque je considère d'un autre côté, que des détachemens portés en avant jusqu'à douze ou treize lieues, pouvaient bien

n'être pas bons militairement, je ne sais qu'en croire. Cependant je ne puis douter que M. de Lusignan n'ait été enlevé, et cette circonstance, jointe aux détails de la gazette, fait nuage dans mon esprit. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je ne puis m'empêcher de vous représenter, que si vous voulez éviter les reproches qui ont rendu le Roi de Prusse si odieux à toute l'Europe, il faut que vous ne permettiez pas que la subsistance des hommes soit livrée au pillage. J'ai vu fourrager dans les granges, j'en ai vu enlever les grains pour la nourriture des chevaux; mais avec des défenses au Soldat de les battre sous peine de la vie. Ce Roi de Prusse lui-même, contre lequel on déclame tant, a respecté les fromens et les seigles. Il a pu ordonner d'en apporter sur les marchés, en y fixant un prix; mais je n'ai vu nulle part qu'il en eût fait enlever de vive force par les troupes. Je parle surtout des grains battus. C'est pour votre réputation et pour votre gloire, que je

reviens sur une observation que j'ai déja faite dans plus d'une occasion, et sur laquelle il me semble que je ne puis assez revenir.

Je suis, avec autant d'attachement que de respect, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

A M. DU VERNEY.

A Halberstadt, le 29 Septembre 1757.

LA copie que je vous envoie (1), mon cher du Verney, répond aux doutes que, très-mal-à-propos, on a voulu élever sur la capitulation du Duc de Cumberland, que l'on a voulu métamorphoser en traité politique, plein de ruses et de dessous de cartes. Cet écrit répond, mieux que tout ce que je pourrais faire, aux absurdités que l'on m'a écrites sur ce sujet. J'avais refusé la neutralité de Lawenbourg, parce

(1) Elle est jointe à la lettre du 3 Octobre.

que

que ce pays et le passage sur l'Elbe me paraissaient plus avantageux, et je crois que, pendant que l'on calcule à livres, soux et deniers le quartier d'hiver aux troupes, il ne fallait pas, à mon insu, conclure et finir après même la convention, un don de tous les revenus du Duc de Brunswick, qui entraînera celui de Hesse, qu'ils ne méritent ni l'un ni l'autre; mais tout cela est digne du décousu de tout notre ministère.

M. de Duras m'avait écrit une lettre, qui m'avait redonné la force, et rétabli la satisfaction de mon cœur. Il m'avait dit que vous reveniez à moi; mais votre lettre du 20 m'accable de nouveau, et m'outrage, en me disant que j'ai contrarié toutes vos idées. J'ai discuté les miennes, et tout soumis aux vôtres : voilà ce que vous appellez contrarier et contrecarrer. Vous devez être sûr de mon cœur et de ma confiance. Je croyais être sûr de la vôtre, et j'en use, et je me vois abusé, puisque l'usage que vous en avez fait, a

été de m'abandonner. Si vous persistez, je ferai de même. Je sens qu'indépendamment de tout ce que mon cœur exige, la raison l'exige autant; vous manquez, je crois, à tous les sentimens que je croyais mériter de votre part; mais si vous n'envoyez pas un homme de confiance ici, ou des décisions pour les fourrages sur-tout, je sens que la besogne écroulera, et je ne crois pas que vous exigiez que je me laisse écraser dessous. Ce n'est pas autant cela que je crains, puisque je peux l'éviter, comme je crains d'avoir trop à me plaindre de vous, que j'aime et aimerai toute ma vie; et comme nous sommes trop loin pour avoir le temps de rien éclaircir et rien discuter, je ne vous parlerai plus, sans cela, que de mes sentimens, et ferai ce que je dois faire.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 10 Octobre 1757.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré de Halberstadt, le 29 du mois dernier, au moment que je me préparais à aller à Versailles. Je m'y rendis samedi après-midi, et je n'en revins qu'hier à trois heures, extrêmement content de mon voyage. Vous serez instruit incessamment, Monseigneur, des raisons qui m'y ont conduit, et le peu de goût que vous me connaissez pour ce pays-là, doit vous faire penser d'avance qu'il ne peut y avoir qu'un sentiment bien fort, qui ait pu m'engager à y aller.

En effet, tout ce qui pourra vous intéresser et contribuer au succès de votre mission, aura toujours cette force-là sur

moi. Je ne puis vous en dire davantage dans ce moment-ci. Mais j'espère au moins, que cela suffira pour faire cesser les plaintes et les reproches dont vous m'accablez encore dans votre dernière lettre. Je les prendrais à honneur ces plaintes et ces reproches, si je vous étais moins sincèrement attaché, et que je fusse plus disposé à satisfaire mon amour-propre que mon cœur; mais ce sont de ces goûts qu'on ne connaît plus à mon âge, et je vous demande en grace encore un coup, de vouloir bien me regarder des mêmes yeux que vous l'avez toujours fait, parce que dans le vrai, il n'y a aucun changement chez moi.

Vous persistez, Monseigneur, à me demander un homme de confiance pour les fourrages, ou des décisions, parce que vous sentez que la besogne s'écroulera, et que vous ne croyez pas que j'exige que vous vous laissiez écraser dessous. Je ne puis à cet égard, que répéter que les fourrages dépendent entièrement de

l'Intendant, et qu'une personne de confiance qu'on y enverrait d'ici, et qui ne serait pas la sienne, ne produirait absolument ni changement ni bien. La besogne est montée depuis le commencement de la campagne, on a appellé de ce pays-ci des Entrepreneurs, dans le nombre desquels il y en a qui ne sont pas neufs dans ce métier-là. Vous avez desiré d'avoir M. Caulet, et vous le desirez encore; mais il ne voudrait partir qu'avec des ordres du ministre, et sans doute avec la qualité de Régisseur. Or je ne sais pas si on a à se plaindre de celui que vous avez, et je ne crois pas que, sans les raisons les plus fortes, le Ministre consentît à le faire relever. Quel rôle jouerait donc M. Caulet dans les fourrages? Il s'est brouillé avec celui de ses fils qui est à l'armée de Soubise, parce qu'il ne croyait pas qu'il lui convînt d'être subordonné au sieur Millin, quoique son fils tînt sa commission du Ministre immédiatement. Voudrait-il lui-même se trouver en sous-ordre

dans la partie des fourrages ? Souffrez que je vous le demande, Monseigneur, et que je vous prie de me dire, ce que je puis faire dans une position semblable à celle où je me trouve. A l'égard des décisions, elles n'ont jamais manqué. Vous dites qu'on calcule les dépenses du quartier d'hiver à livres, soux et deniers, et vous verrez que l'on avait bien raison, puisque le projet de M. de Lucé doublait le traitement de la Flandre, qu'il avait proposé pour modèle. Vous serez instruit de tout cela incessamment, et vous reconnaîtrez, à ce que j'espère, qu'on vous a mal instruit, et qu'on n'a pas eu tant de tort ici de s'effrayer sur les dépenses qu'on y a proposées, sans savoir si la recette pourrait jamais y atteindre. Encore un peu de p.tience, et tout cela s'éclaircira. En attendant je vous supplie de me rendre justice sur tous les points, et d'être bien certain que personne ne vous fut jamais aussi dévoué que moi.

Je suis avec respect, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU
A M. DU VERNEY.

A Halberstadt, le 3 Octobre 1757.

JE me suis apperçu, mon cher du Verney, que mon Secrétaire avait oublié de mettre le papier ci-joint dans la lettre que je vous écrivis par le dernier Courier. Je ne doute pas que vous ne l'ayez déja vu; mais je vous l'envoie toujours.

Madame de Pompadour m'assure que vous nous êtes revenu, et ne voulez plus m'abandonner. Je le croirai quand je verrai arriver ici quelqu'un de votre part, avec vos ordres qui seront fidèlement exécutés. Je vous prie de demander la copie de ma lettre à M. de Soubise que j'envoie aujourd'hui, et les lettres de Fischer avec deux mémoires. Je ne puis rien ajouter à tout ce que je mande; mais je suis prêt à obéir, après avoir fait mes représentations. Je vois l'armée perdue, sans pou-

voir se rétablir, pour le printemps prochain, où nous en avons besoin, si elle n'entre pas en quartiers d'hiver de bonne heure. Je meurs de peur que l'on n'en sente pas assez la nécessité, et que la Cour de Vienne ne nous entraîne. Bernier a été malade; il vient d'arriver. Il est fâché que sa capitale ne soit pas tenue, et de perdre ses états que l'on peut réparer. J'ai peur qu'il ne voie cela en beau. Je n'ai pas encore eu le tems de lui parler à mon aise, car l'immensité des détails m'absorbe et me tue; mais je vous aimerai tant que je pourrai, malgré vos rigueurs.

SUPPLÉMENT

A la Convention de Closter-Sewen, joint à la lettre précédente.

QUOIQUE la convention conclue entre M. le Duc de Cumberland et M. le Maréchal Duc de Richelieu, ait été fondée sur la bonne foi et sur la parole d'honneur donnée réciproquement, j'ai cru néanmoins que, pour prévenir non-seulement les ambiguités qu'on pourrait y trouver, et expliquer le véritable sens qu'y ont voulu mettre les contractans; mais aussi pour fixer certains points d'une manière plus précise et propre à éloigner jusqu'au moindre doute, et fixer en même-temps le sort des troupes auxiliaires qui avait été remis à la décision de S. M. T. C. et des Souverains à qui elles appartenaient; il était à propos, au nom de S. M. D., qui desire avec ardeur la conciliation des parties contractantes, et le repos des pays qui seraient le théâtre de

la guerre, qu'après que les pleins-pouvoirs nécessaires seront expédiés, on convienne encore ultérieurement, et qu'il soit stipulé ce qui suit:

1°. On est convenu, que l'armistice étant indéterminée dans la supposition qu'agissant de part et d'autre de bonne foi, on ne pouvait entendre de la faire cesser que d'un commun accord; mais cependant on pourra exprimer que cette suspension d'armes subsistera inviolablement pendant toute la durée de la présente guerre, et qu'elle ne regardera pas moins les troupes Hanovriennes qui seront au-delà, que celles qui resteront en-deçà de l'Elbe, à condition réciproquement, comme l'a déja proposé M. le Duc de Cumberland, et comme il est juste, que ces troupes ne seront pas plus inquiétées dans le pays Lawenbourg où seront leurs quartiers; et que ces mêmes troupes, non plus que celles qui restent à Stade, ne pourront servir contre le Roi de France, ni contre ses Alliés, lesquels de même ne

pourront les inquiéter, comme, au reste, il a été stipulé que les troupes Hanovriennes restées à Stade ne pourraient être augmentées ni même y être recrutées; il paraît que l'esprit et la lettre prononcent également contre toute augmentation d'autre troupe quelconque.

2°. Les troupes Hanovriennes qui passeront l'Elbe, ne seront pas logées dans les bailliages hypothéqués du duché de Mecklenbourg, à la réserve du petit nombre d'Invalides qui y a toujours été.

3°. S. M. T. C. ayant signé avec le Duc de Brunswick un traité pour le sort de ses troupes auxiliaires, il paraît de l'équité de Sadite M. T. C. d'accorder les mêmes conditions au Landgrave de Hesse-Cassel, ou du moins de trouver bon que lesdites troupes soient reçues dans les états de S. M. D., qui pour le bien de la paix qu'elle a tant à cœur, les recevra dans ses états, et garantira que lesdites troupes n'en pourront sortir pour exercer aucun acte d'hostilité contre le Roi T. C. et ses Alliés.

4°. Le Ministère Hanovrien se plaignant que les exactions qu'on fait dans les duchés de Verden et Bremen, entraîneront la ruine totale du pays, et que l'intention de la France et de ses Alliés n'est sans doute pas qu'ils soient entièrement abîmés; S. M. D. emploiera ses bons offices pour que, par des Commissaires, ou de telle autre façon qu'on jugera à propos, il soit réglé comment on fournira aux troupes de S. M. T. C. ce qu'elles ont besoin pour leur quartier d'hiver dans ces provinces, sans que les autres impositions soient portées jusqu'à la ruine totale du pays. Comme S. E. M. le Maréchal Duc de Richelieu a bien voulu accepter ce projet pour le faire passer à S. M. T. C., je l'enverrai à Copenhague aussi bien qu'à S. A. R. M. le Duc de Cumberland, et l'on pourra, en fort peu de temps, savoir les intentions des Cours respectives, et en venir à la conclusion, en attendant et jusqu'à ce qu'on en soit convenu plus

particulièrement ; il s'en va sans dire que la convention du 10 restera dans sa force et teneur, ainsi que les deux Généraux des armées l'ont promis sur leur parole d'honneur, et que S. M. D. a déclaré vouloir la garantir.

A Halberstadt, le 28 Septembre 1757.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, ce 12 Octobre 1757.

MONSEIGNEUR,

L'on vient de m'envoyer, par un courrier, la dernière lettre que vous avez écrite à M. de Paulmi, le 3 de ce mois, où était joint le mémoire de M. de Maillebois sur la position des quartiers d'hiver ; l'on m'a marqué d'en prendre lecture sur-le-champ, et de renvoyer le tout par le même courrier, parce que l'on en veut rendre compte au Conseil. Je ne dois point

avoir de mystère avec vous, Monseigneur : le meilleur parti que j'aurais à prendre serait celui du silence ; mais la circonstance me fait une telle impression, que j'en suis malade. L'avis de M. de Maillebois, militairement, et le vôtre, n'est pas d'occuper Halberstadt ; dès-là plus de ressources pour les subsistances des vivres et des fourrages. Dans cette position, Monseigneur, comment voulez-vous exiger de moi que je me mêle des arrangemens à prendre pour la campagne prochaine ? A peine trouverez-vous des voitures pour vivre au jour la journée pendant l'hiver ; mais, Monseigneur, je laisse cet article si intéressant à l'écart, et j'en reviens aux raisons militaires. J'ai brusqué dans l'instant les deux observations ci-jointes, et la lettre que je viens de remettre au courrier de M. le Marquis de Paulmi, dont la copie est aussi ci-jointe. Vous y verrez quelle est mon opinion, Monseigneur : rien dans le monde ne peut me la faire changer. On dira que ce n'est

pas à deux cents lieues que l'on peut avoir des opinions : j'en conviendrai quand il ne s'agira pas d'une affaire de démonstration, et c'est ici le cas. Halberstadt occupé, met tous vos quartiers d'hiver en sûreté, s'il est en état de se défendre jusqu'à ce que les forces puissent se réunir ; l'ouvrage peut être difficile, mais il n'est pas impossible. C'est-là où il ne faut pas plaindre l'argent pour le mettre en état de défense, le munir d'une artillerie nombreuse, prise dans les places des pays conquis. N'êtes-vous pas trop heureux, Monseigneur, de n'avoir qu'un seul point à défendre pour garantir vos quartiers d'hiver, et de pouvoir faire un arrangement dont les mouvemens bien réglés, seront audacieux et sans confusion ?

Si enfin, Monseigneur, vous persistez à ne pas vouloir occuper Halberstadt, n'est-il pas sûr et certain que le Roi de Prusse, voulant attaquer vos quartiers, marchera sur cette ville. Y étant arrivé, il sera dans le centre de tous vos quartiers.

Il peut y arriver en trente-six heures. Voyez si vos droites et vos gauches peuvent se réunir avec le centre, si le centre est attaqué ; s'il attaque les droites et les gauches, encore plus de difficultés pour se réunir. Incertain du point que prendra l'armée du Roi de Prusse, il vous faut plusieurs emplacemens de magasins. Vous abandonnerez ceux que les troupes quitteront pour former le corps de votre armée, à supposer même que vous fussiez en état de faire les approvisionnemens nécessaires dans les différentes positions, où vous jugeriez que vous pourriez être attaqué ; ce que je ne crois pas. Ce seul article de subsistance devrait être suffisant, pour vous déterminer à occuper Halberstadt. Je vous citerais inutilement des exemples sur le renversement des quartiers d'hiver. Je ne veux que vous rappeller ce qui s'est passé cette année en Bohême, à l'entrée de la campagne. Prague était un point de centre, l'on a occupé des quartiers depuis Egra jusqu'auprès de la Lusace, les

les mouvemens du Roi de Prusse bien combinés, ont renversé tous ces quartiers et donné des subsistances à son armée. Eh bien ! Monseigneur, votre projet d'emplacement est pire que celui qu'avait pris l'armée de la Reine de Hongrie. Le mémoire de M. le Comte de Maillebois fait bien la critique du poste de Halberstadt ; mais il n'en dit pas les avantages qui sont cependant très-démontrés, en ce qu'il faut que le Roi de Prusse commence par attaquer Halberstadt, avant de pouvoir se porter sur aucuns de vos quartiers ; attendu que vous le prendriez par ses derrières, s'il voulait se porter sur Bernbourg ou sur l'Ocker ; d'où il s'ensuit que vous pouvez faire une disposition invariable, pour faire marcher toutes vos troupes au point déterminé de Halberstadt, sans aucune confusion. M. de Maillebois dit que l'on vous donnera des alertes, et que l'on vous fera faire de faux mouvemens dans vos quartiers. Eviterez-vous cet

inconvénient en n'occupant point Halberstad ? J'ai de la peine à le croire.

Mon frère vient d'arriver de Versailles. On y est dans la plus grande consternation, de ce que vous vous êtes expliqué clairement que vous ne pourriez pas occuper Halberstadt, et encore moins entreprendre le siège de Magdebourg l'année prochaine. De là point de paix à espérer, dit-on. Pourquoi, Monseigneur, donnez-vous de pareilles idées qui découragent le ministère, qui empêcheront de faire aucunes dispositions, et qui effraieront l'Impératrice-Reine ? Que j'aurais de choses à vous dire là-dessus, si j'étais à portée de vous entretenir. Mais ce n'est pas par mon canal que vous devez les apprendre : vous en serez bientôt instruit par le Ministre.

Mon frère m'a encore renouvellé tous les propos qu'il a entendus à Versailles, sur l'indiscipline de votre armée. Vous n'avez pas, dit-on, employé le moindre acte de sévérité pour l'arrêter ; vous vous

en plaignez dans vos dépêches, toujours en termes généraux ; vous portez les ménagemens si loin, que vous n'avez jamais cité personne des Chefs, qui pouvaient avoir des torts. L'on dit aussi, que la crainte de déplaire vous retient ; que cette conduite est sans fruit pour vous, et que le Roi ne veut point vous donner d'ordre, quand vous n'établirez pas des faits particuliers. Je croirais vous manquer essentiellement, Monseigneur, si je ne vous rendais pas mot-à-mot ce que j'entends. Enfin, Monseigneur, mon attachement pour vous me tient dans la plus cruelle souffrance : je serai fort heureux si je n'en tombe pas malade. Depuis le moment où je me suis soumis à reprendre le courant des affaires, j'en suis écrasé, et la tête m'en tourne.

Je suis, etc.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU
A M. DU VERNEY.

A Halberstadt, le 6 Octobre 1757.

L'ON m'assure, mon cher du Verney, que vous nous revenez, et que vous allez nous envoyer un homme avec vos instructions et pouvoirs; alors je vous croirai un retour sincère, et je me réjouirai. Je ne réponds point à votre dernière lettre, car il faudrait raisonner, et j'y ai renoncé, pour toute ma vie, de trois cents lieues. Nous sommes ici après à construire des fours, ramasser du grain, du fourrage, et commencer à nous geler. Je suis forcé d'envoyer vingt bataillons et autant d'escadrons à M. de Soubise : j'aimerais mieux lui en envoyer cinquante. Rien n'est pire, selon moi, que deux armées médiocres devant une plus forte. Le Roi de Prusse peut rassembler aisément quarante-sept mille hommes : c'est sous nos yeux et

certain. Si les Autrichiens le poursuivent, il sera certainement fort embarrassé. Il me reste quarante-deux ou trois mille hommes, que ces grands froids diminueront tous les jours ; aussi je ne veux sentir que le plaisir de vous voir diriger nos opérations, et vous marquer ma joie de votre retour, et combien je vous aime tendrement.

LE MÊME AU MÊME.

A Halberstadt, le 11 Octobre 1757.

VOTRE lettre satisfait mon cœur, mon cher du Verney ; mais elle est bien éloignée de satisfaire mon esprit, dès que je vois que vous mettez des restrictions à la direction générale que vous devez avoir de tout ce qui se passe ici, et particulièrement celle des fourrages, qui est un article que je crains fort qui n'aille mal, et qui est essentiel. Vous dites qu'on s'y est mal pris ; c'est une raison pour changer de méthode, et rien n'est fini, et tout le sera comme vous voudrez, si vous vous en mêlez, ou voulez bien indiquer moyens ou gens : je vous le demande, au nom de l'amitié que vous m'assurez, et sur laquelle je compte ; c'est la seule affaire dont je vous parlerai jusqu'à mon retour. Il paraît que l'on pense que ma présence sera nécessaire à la Cour, pour

y régler bien des choses pour la campagne prochaine : je le pense aussi ; de façon que lorsque mes quartiers seront bien établis, je partirai ; et je me fais un grand plaisir de vous embrasser, et vous déposer tout ce que j'ai dans le cœur.

On a voulu que j'envoyasse vingt bataillons et dix-huit escadrons à M. de Soubise. Je l'ai fait pour éviter toute tracasserie, et pour obéir au Roi qui le desirait ; mais il n'est pas possible de faire, selon moi, une plus grande sottise militaire ; et j'ai peur, selon ce qu'il me mande, qu'il ne soit très-prêt à en faire une autre bien plus grande.

M. DU VERNEY

AU MARÉCHAL DE RICHELIEU.

A Paris, le 17 Octobre 1757 au soir.

MONSEIGNEUR,

Je suis enrhumé, abattu, en un mot, malade. Je veux cependant répondre aux deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 et le 11. La dernière m'a été apportée par un de vos Couriers revenant de Versailles. Vous ne m'y dites rien de ce que M. du Mesnil me mande de votre part. Il me semble que la convention que le Directeur de Halberstadt vous a proposée, est tout ce que nous pouvons desirer de mieux, dès que vous persistez à penser, qu'on ne peut pas militairement occuper cette ville pendant l'hiver. Si le Roi de Prusse approuve cette convention, je serai peut-être tenté de penser, qu'il n'a pas jugé tout-à-fait de la

position de Halberstadt, comme vous en avez jugé vous-même. Au surplus, il peut se tromper sur cela, comme il y a toute apparence que nous nous trompons ici. Je croirai donc, s'il accepte, qu'il ne vous aura cédé que ce qu'il aurait cru ne pouvoir pas garder; car je n'imagine pas qu'il soit touché des malheurs du pays, et qu'il ne les ait pas comptés, au contraire, pour quelque chose, dans les difficultés qu'il doit faire naître contre l'entreprise du siège de Magdebourg. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, il me semble que la proposition du Directeur nous est on ne peut pas plus favorable, et j'insisterai d'autant plus sur la nécessité de l'accepter, que je ne vois que ce moyen-là de vous procurer des subsistances. Tout le monde est d'accord sur ce point; et si c'est une vérité démontrée, devez-vous être surpris que l'abandon de Halberstadt ait fait une impression aussi vive sur moi.

Vous êtes content de mon cœur; mais je ne satisferai, dites-vous, votre esprit,

que lorsque je vous aurai envoyé quelqu'un pour les fourrages qui vous inquiètent. Je vous supplie, Monseigneur, de faire quelqu'attention à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander en dernier lieu sur cet article. J'en ai écrit aussi assez au long à M. du Mesnil. Ne croyez pas qu'il y ait, dans la résistance que je vous fais sur cela, autre chose que de l'impossibilité.

J'ai pensé comme les autres, qu'il fallait que vous revinssiez à la Cour, et j'ai été un des premiers à le desirer. Mais je dois vous confier qu'en s'occupant de votre retour, il a été question de savoir à qui on confierait le commandement de l'armée pendant votre absence, et que, toutes réflexions faites, il a paru que le plus sûr était de vous y laisser. Je ne crois donc pas qu'on vous permette de revenir, à moins que, par les dispositions que fera le Roi de Prusse, il n'y ait rien du tout à soupçonner ni à craindre de sa part pour vos quartiers. Vous ne pouvez pas,

Monseigneur, vous plaindre des motifs qui ont déterminé cette résolution, et je vous suis trop attaché pour n'y avoir pas fait le sacrifice du plaisir que j'aurais eu à vous revoir; car je conviens avec vous qu'il est fâcheux de ne pouvoir se parler que de trois cents lieues.

Je ne savais pas que vous eussiez reçu l'ordre d'envoyer vingt bataillons et dix-huit escadrons à M. le Prince de Soubise. Je n'ignorais pas qu'on le desirait, et qu'on avait même beaucoup crié de ce que vous ne l'aviez pas fait plus tôt. Il s'en faut de beaucoup que j'aie grossi la clameur à cet égard; car je pense comme vous pensez, et sur le renfort, et sur les suites qu'il pourra avoir.

Je suis, avec autant d'attachement que de respect, etc.

Fin du Tome premier.

BRITANNICVM